



Dossiers

Atlas cartographique des quartiers prioritaires en région Centre



Sommaire

Avant-propos.....	2
Synthèse.....	3

Cher (18)

Bourges.....	5
Vierzon.....	9

Eure-et-Loir (28)

Chartres.....	13
Châteaudun.....	17
Dreux.....	21
Nogent-le-Rotrou.....	25

Indre (36)

Châteauroux.....	29
------------------	----

Indre-et-Loire (37)

Tours.....	33
------------	----

Loir-et-Cher (41)

Blois.....	39
Romorantin-Lanthenay.....	43
Vendôme.....	47

Loiret (45)

Orléans.....	51
Gien.....	55
Montargis.....	59
Pithiviers.....	63

Pour comprendre ces résultats.....	66
------------------------------------	----



Insee

Mesurer pour comprendre

Centre

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Corinne Chevallier

Équipe de projet

Annie Clerzau

Stéphanie Hérant

Vincent Monchatre

Rédaction en chef

Philippe Calatayud

Jacqueline Duvey-Pilate

Maquettiste / Webmestre

Hélène Ferreira-Fernandes,

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Pascale Haye-Delise

Hortense Robert

Mél : médias-centre@insee.fr

Insee Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

téléphone : 02 38 69 52 52

fax : 02 38 69 52 00

ISSN 2262-9238

Avant-propos

La politique de la ville, dont la dimension interministérielle a été affirmée très tôt, vise à mettre en place des actions permettant l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers les plus en difficulté, notamment en termes d'emploi, d'éducation ou de logement. Ses contours sur le territoire sont le témoin d'évolutions, d'arbitrages et d'affirmations de nouvelles priorités. Des zones urbaines sensibles (Zus 1996) aux contrats urbains de cohésion sociale (Cucs 2006), la géographie prioritaire a tenté, à travers ces évolutions, de toujours mieux cerner les enjeux locaux liés aux habitants les plus en difficulté. La révision de la géographie prioritaire, pilotée par le ministre délégué à Ville y contribuera.

Les nouveaux outils d'observation (données statistiques, sociales et fiscales géo-localisées, cartes carroyées, cartes de surreprésentation) permettent d'améliorer la connaissance de la précarité des territoires infra-communaux et de s'affranchir des limites administratives.

Afin d'alimenter la réflexion des acteurs sur la situation des territoires au regard des tendances de précarité et de pauvreté, et sans préjuger de ce que seront les nouveaux quartiers de la politique de la ville, les informations mobilisées ici apportent un éclairage sur une éventuelle hiérarchisation des territoires prioritaires et permettent de détecter des quartiers en dehors des dispositifs existants. Elles doivent faciliter la compréhension des différents phénomènes identifiés par un nombre restreint d'indicateurs.

Inscrite dans le plan d'action stratégique de l'État en région Centre (PASE), cette étude à l'ambition d'apporter une connaissance fine des territoires les plus prioritaires à l'échelle des agglomérations.

Ces travaux sont issus d'un partenariat entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et l'Insee Centre, avec l'appui de *Villes au Carré*.

Les résultats ont fait l'objet d'une concertation au niveau départemental. Celle-ci a permis de confronter les points de vue des différents acteurs et d'avoir une vision collective et partagée de la précarité sur les principales unités urbaines de la région.

Dominique Perrin

Directeur régional Insee Centre

Synthèse

Près de 194 000 personnes vivent dans les quartiers prioritaires en région Centre, soit 7,6 % de la population régionale. Le revenu médian y est plus faible que dans la plupart des autres régions. Les difficultés sont cependant variables selon les quartiers et elles évoluent différemment. L'impact des actions publiques menées pour soutenir ces quartiers, notamment au travers de la rénovation urbaine, est perceptible sur certains territoires. Ces éléments sont à prendre en compte dans le contexte actuel de réflexions autour de la réforme de la politique de la ville et de l'évolution des zonages.

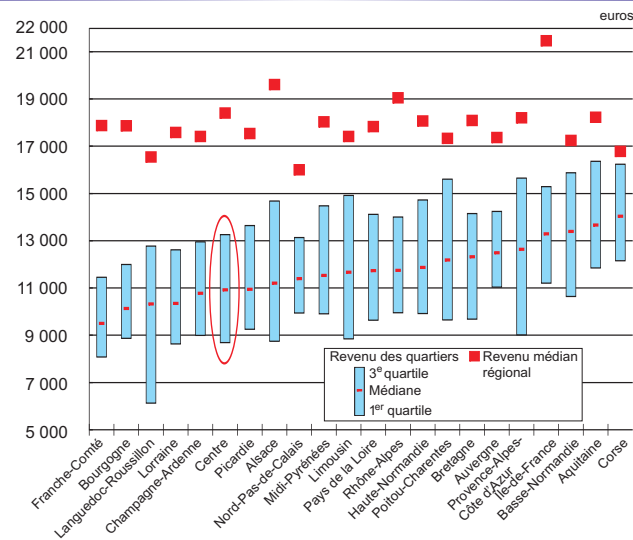
La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 a donné pour objectif à la politique de la ville « la réduction des inégalités et des écarts de développement entre territoires ». La territorialisation des actions constitue un élément incontournable afin de les cibler sur des zones identifiées. La réforme en cours de la géographie prioritaire fait l'objet d'une large concertation auprès des acteurs publics locaux et repose sur la connaissance des quartiers actuellement définis. Cette étude présente des éléments qui alimenteront la réflexion.

Des quartiers politique de la ville relativement défavorisés

Les 77 quartiers de la politique de la ville de la région Centre comptent près de 194 000 habitants. Ils paraissent, au regard de l'indicateur sur les revenus, particulièrement défavorisés comparés à la moyenne régionale. Ainsi, le revenu par unité de consommation (UC) médian est de 10 900 euros contre 18 400 euros pour l'ensemble de la population régionale. Il est également faible comparé aux quartiers prioritaires des autres régions françaises, situant le Centre au 6^e rang parmi les plus pauvres, proche de la Picardie ou de Champagne-Ardenne. Le quart inférieur des quartiers de la région présente un niveau de revenus de près de 8 700 euros, parmi les plus faibles de métropole avec ceux de Lorraine et d'Alsace, cependant plus élevé qu'en Languedoc-Roussillon (6 100 euros). La prise en compte des quartiers de la région dans le cadre de la politique de la ville semble en grande partie justifiée.

Ces niveaux moyens masquent cependant des situations assez hétérogènes au sein de ces quartiers. Ceux en zones urbaines sensibles (Zus) concentrent les difficultés sociales et sont en situation de précarité plus forte que les nouveaux quartiers prioritaires (Nqp). Ainsi, la moitié des 30 Zus ont des niveaux de revenu par unité de consommation médian inférieurs à 8 700 euros, alors que cela ne concerne que 4 Nqp sur 45 : Les Nations et Saint-Jean à Châteauroux, Kennedy/Château Blanc à Châlette-sur-Loing et Les Fontaines à Tours.

Un revenu faible dans les quartiers de la région



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2009

Forte concentration dans certaines unités urbaines

La part de la population régionale en Zus ou Nqp, de 7,6 %, positionne le Centre au 13^e rang des régions françaises. Le Centre est loin derrière le Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur où un habitant sur cinq vit dans un quartier de la politique de la ville. Ceci s'explique par le caractère très urbanisé de ces territoires qui comprennent plus de 80 % de leur population en zone urbaine contre 66 % dans le Centre. La part des personnes vivant en quartiers prioritaires est plus faible dans le Centre que dans d'autres régions proches de l'Île-de-France : 10 % en Picardie, 13 % en Champagne-Ardenne ou Haute-Normandie.

Les quartiers en Zus concentrent une part de population régionale particulièrement faible, 4,2 %, soit le 16^e rang des régions françaises. L'ajout des Nqp en 2006 a permis de rattraper le retard de couverture des territoires urbains en difficulté. Toutefois, certains de ces quartiers ne semblent pas des plus prioritaires et d'autres zones, notamment autour de certaines Zus, mériteraient d'être élargies.

Sur l'ensemble des unités urbaines de la région Centre ayant des quartiers politique de la ville, 18 % des habitants vivent dans des quartiers prioritaires. La concentration est la plus forte dans l'unité urbaine de Dreux, près de 52 %. Viennent ensuite les unités urbaines de Montargis et Blois où près de 30 % des habitants résident dans des quartiers prioritaires. Sur Tours et Orléans, zones vastes et peuplées, la part des personnes résidant en quartiers politique de la ville reste faible (11,5 % et 10,3 %). Cependant, ces deux agglomérations concentrent le plus grand nombre de personnes concernées, respectivement 37 700 et 27 000 habitants.

Le niveau de revenu des habitants diffère sensiblement selon les unités urbaines de la région. Ainsi, le revenu par unité de consommation médian est supérieur à 19 000 euros à Tours et Orléans, inférieur à 15 000 euros dans l'agglomération de Dreux. Les unités urbaines de Pithiviers et Gien sont également parmi les plus défavorisées.

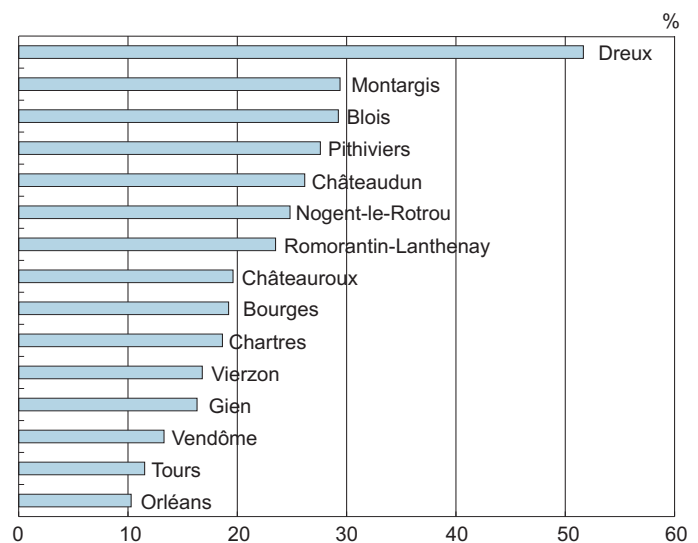
Concentration de population dans certains quartiers

Sur les 194 000 personnes vivant dans les 77 quartiers prioritaires de la région, 106 000 sont dans les Zus. Une forte hétérogénéité s'observe sur la précarité dans les quartiers mais aussi sur leur taille. Les sept plus grands, de plus de 5 000 habitants, tous en Zus, concentrent près du tiers de la population des quartiers prioritaires. La moitié de la population vit dans les 35 quartiers de 2 000 à 5 000 habitants et 35 petits quartiers abritent seulement 15 % de la population.

Les évolutions de population entre 2007 et 2009 sont très variables selon les territoires. Ainsi, la population a diminué dans près de la moitié des quartiers, de façon sensible sur La Source à Orléans ou Kennedy/Château-Blanc à Châtelette-sur-Loing. Quelques uns gagnent des habitants, c'est le cas de Chautemps à Montargis, Bourgeau à Romorantin ou Salmonerie dans l'agglomération d'Orléans.

Selon l'évolution des revenus, les situations de précarité se réduisent dans certaines zones et augmentent dans d'autres. Jusqu'en 2009, la crise économique n'a pas eu un impact généralisé sur ces quartiers, la population ayant bénéficié des mesures de soutien aux ménages (hausse des prestations sociales) et aux entreprises (chômage partiel). ♦

Part de la population de l'unité urbaine vivant dans les quartiers prioritaires



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2009

Extrait de « Des quartiers prioritaires très précaires au sein d'une région Centre plus préservée », *Insee Centre Info* n° 189

Cher - Bourges

Les quartiers de l'unité urbaine de Bourges

L'unité urbaine de Bourges est composée de quatre communes (Bourges, Fussy, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy) et comprend plus de 80 000 habitants. Elle est la quatrième unité urbaine de la région la plus peuplée. Ses quartiers politiques de la ville se situent sur la seule commune de Bourges. Ils se composent de la façon suivante :

- deux zones urbaines sensibles (Zus) dont Bourges Nord : Chancellerie - Gibjonc - Turly (10 600 habitants), le deuxième quartier Zus de la région en termes de population et Aéroport (580 habitants) ;

- trois nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Prado, Bigarelle (respectivement 420 et 340 habitants) et Val d'Auron (3 560 habitants) - ce dernier est la 15^e zone prioritaire la plus peuplée sur les 77 que compte la région.

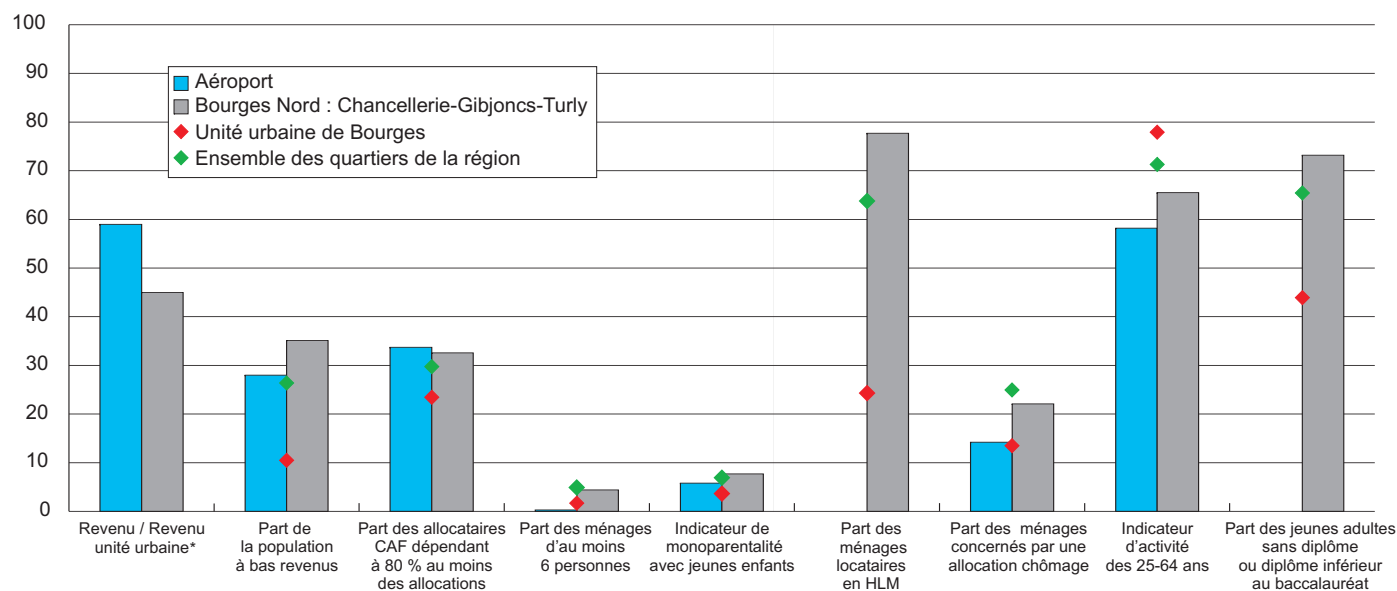
Les indicateurs classent ce territoire dans la moyenne des unités urbaines considérées. Ainsi, le revenu par unité de consommation (UC) médian, de 18 500 euros est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Par ailleurs, la part de la population à bas revenus (10,5 %) se situe dans la moyenne et la part des ménages concernés par une allocation chômage est assez faible (13,5 contre 16 %). À l'opposé, des éléments montrent que des situations de précarité existent. Ainsi, l'indicateur de familles monoparentales avec jeunes enfants et celui de personnes en location HLM (3,8 et 24,6 %) sont un peu supérieurs à la moyenne régionale.

À Bourges, la part de la population vivant en quartiers prioritaires est un peu plus faible que dans de nombreuses autres communes. Elle se situe au 18^e rang des 28 communes concernées. Les 15 500 personnes de ces quartiers représentent 23 % de la population communale contre le quart en moyenne pour ces communes.



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de Bourges



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Aéroport	576	0,67	12	0,16	71	0,35	43
Bourges Nord	10 605	0,71	8	0,51	30	0,48	28
Prado	421	0,49	36	0,72	2	0,36	42
Bigarelle	337	0,35	56	0,37	51	0,17	70
Val d'Auron	3 559	0,45	41	0,56	24	0,27	57

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

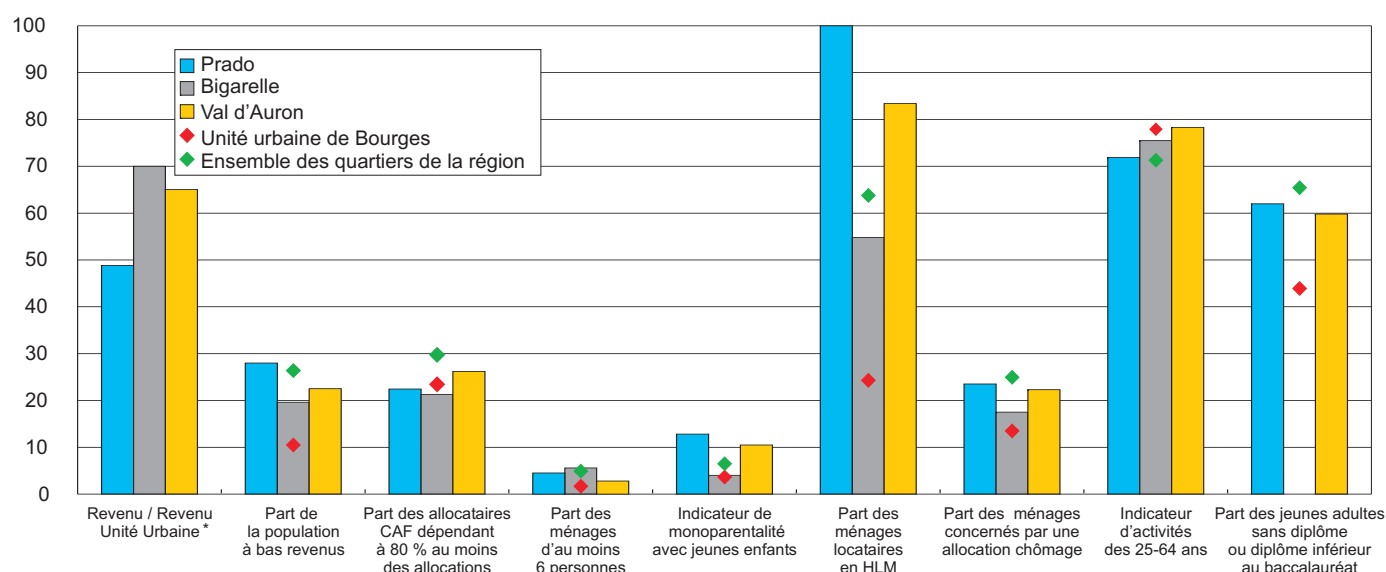
Comparés à l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, ceux de Bourges se positionnent parmi les quartiers très ou moyennement précaires, à l'exception de Bigarelle. Ceux en Zus affichent une forte précarité financière, avec cependant une certaine hétérogénéité.

Bourges Nord fait partie des dix quartiers les plus pauvres de la région du point de vue de l'indicateur revenus. Avec 8 300 euros de revenu par UC médian, il se classe parmi les 25 % les plus pauvres de la région. Entre 2007 et 2009, le revenu a peu évolué. Au sein de l'unité urbaine de Bourges, c'est le quartier qui présente les indicateurs les moins favorables. Il concentre une forte part de population à bas revenus (35 %) ou d'allocataires CAF dépendant à plus de 80 % des prestations (33 %). La part des ménages concernés par une allocation chômage reste plutôt faible comparée à l'ensemble des

quartiers. Bourges Nord est dans la médiane des quartiers pour l'indicateur de monoparentalité avec de jeunes enfants. Sa population est en baisse depuis 2007.

Aéroport, composé de petits logements individuels, est « une cité jardin » accueillant de nombreuses personnes âgées. Malgré un revenu par UC dans la médiane des quartiers prioritaires, il présente un fort niveau de difficultés sociales. La part de la population à bas revenus (28 %) est un peu supérieure à la moyenne des quartiers. Il s'agit du quartier ayant la part d'allocataires CAF dépendant à plus de 80 % des prestations la plus importante parmi les zones prioritaires de la région. Ce petit quartier abrite peu de familles monoparentales avec jeunes enfants, ou de plus de six personnes. L'indicateur emploi-formation le situe dans la moyenne des quartiers.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Bourges



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Cher - Bourges

Les travaux liés au programme de rénovation urbaine sur les deux quartiers Zus s'achèveront en 2013. De nombreux logements ont été démolis d'où la baisse de population sur Bourges Nord. De nouvelles résidences ont été construites sur cette zone et dans l'ensemble de la ville. Des travaux de réhabilitation et de résidentialisation ont concerné ces quartiers permettant une diversification de l'offre en logements et favorisant une plus grande mixité sociale.

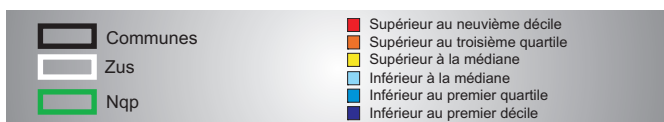
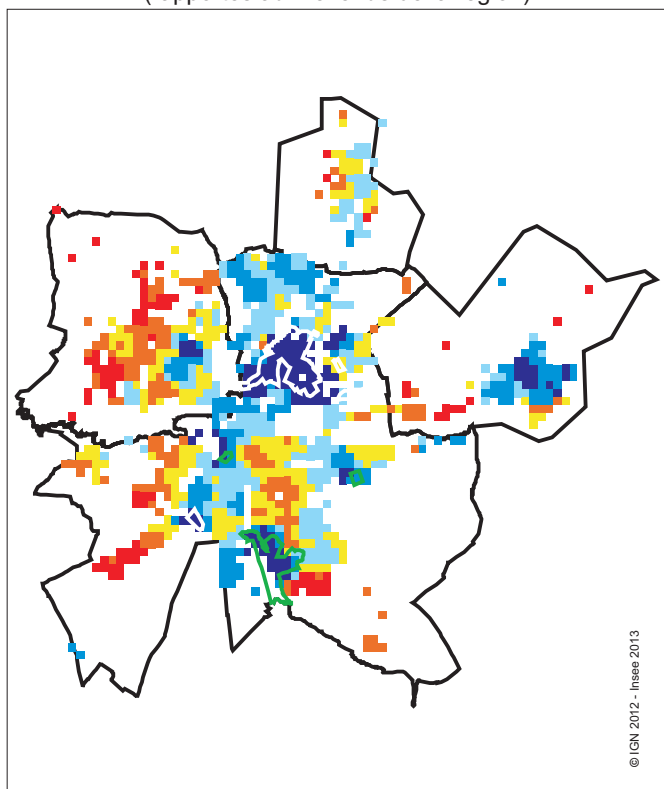
Les nouveaux quartiers prioritaires de Bourges sont dans une situation plus favorable du point de vue des revenus, mais affichent des indicateurs liés au logement et à la famille moins positifs pour le Prado et Val d'Auron. Dans ces deux quartiers, les familles monoparentales avec jeunes enfants sont fortement représentées et la part de la population vivant en HLM est conséquente.

Les indicateurs sur Bigarelle le situent dans le quart des quartiers de la région les moins en difficulté. L'indicateur revenus (0,35) le positionne à la 56^e place des quartiers prioritaires de la région. Son revenu par UC médian s'établit à 13 000 euros, le plus élevé des quartiers prioritaires de Bourges, cependant loin du revenu médian de l'unité urbaine (18 500 euros par UC). Avec des parts faibles de population à bas revenus et d'allocataires CAF dépendant à plus de 80 % des prestations, les habitants apparaissent en situation de moindre précarité.

Au vu des cartes de revenus et de parc majoritaire, certains quartiers de Saint-Germain-du-Puy et Saint-Doulchard, non intégrés dans la géographie prioritaire, semblent présenter des niveaux de revenus relativement bas et une part importante de logements sociaux. ♦

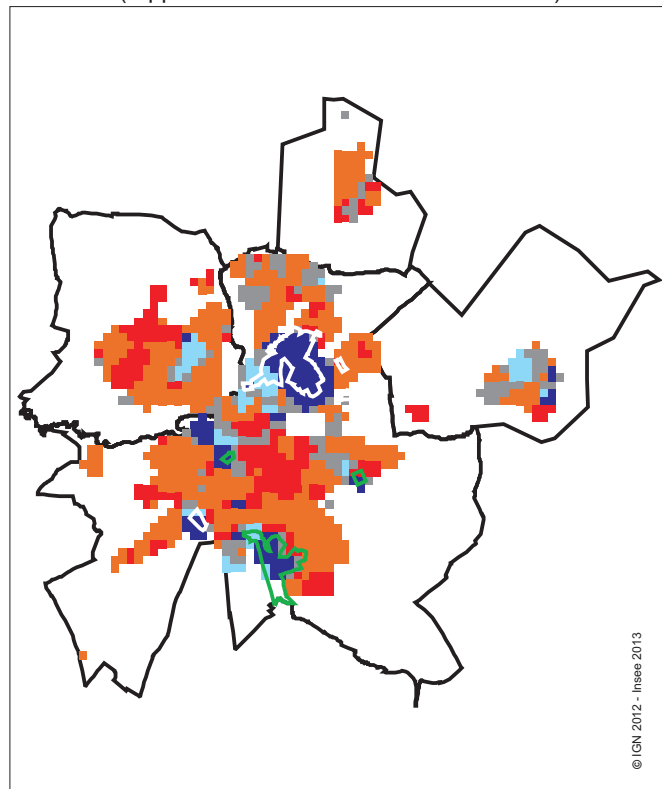
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Bourges

(rapportés aux revenus de la région)



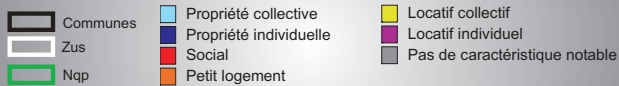
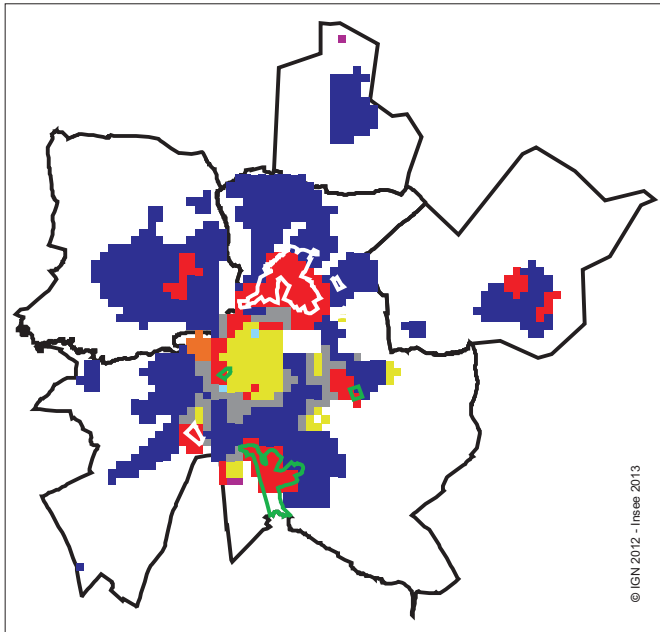
Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



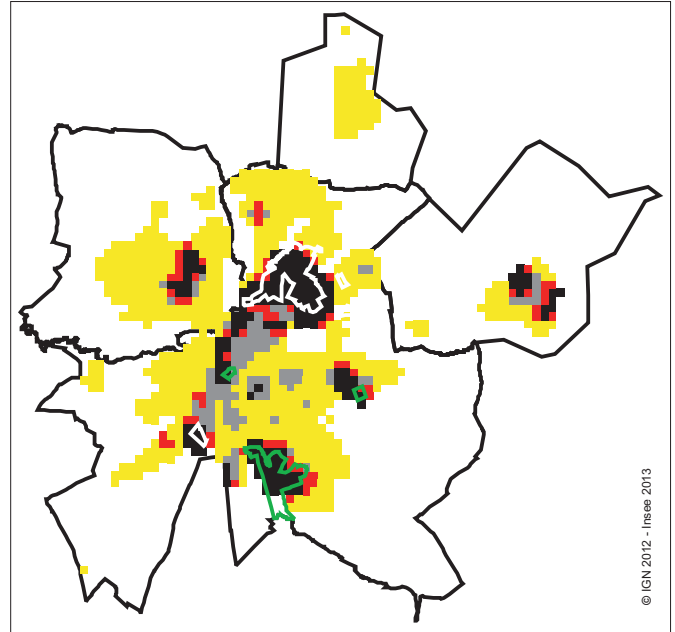
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Bourges



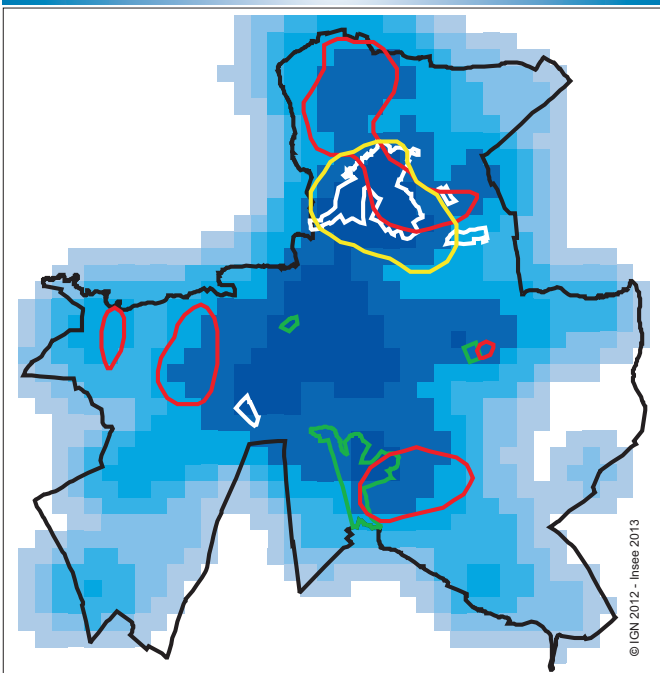
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Bourges



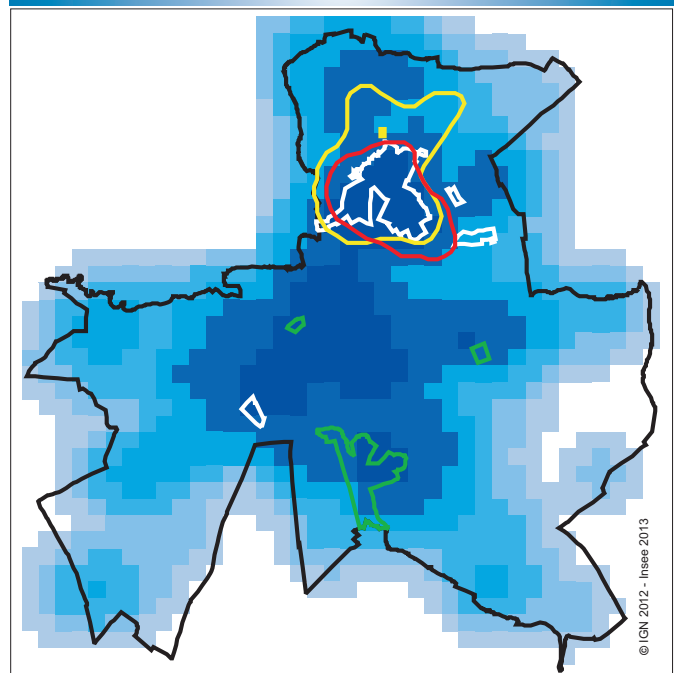
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Bourges



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Bourges



Source : Insee, Recensement de population 2007

Cher - Vierzon

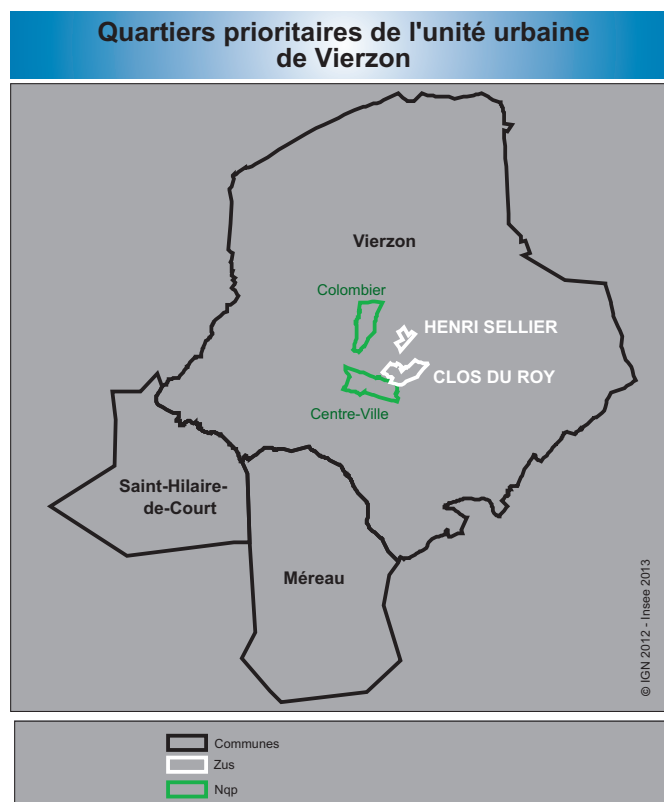
Les quartiers de l'unité urbaine de Vierzon

L'unité urbaine de Vierzon est composée de trois communes (Vierzon, Saint-Hilaire-de-court et Méreau) abritant 30 300 habitants. Les quartiers prioritaires de l'unité urbaine se situent sur la seule commune de Vierzon. Ils se composent de la façon suivante :

- deux zones urbaines sensibles (Zus) : Clos du Roy (1 691 habitants) et Henri Sellier (348 habitants), la plus petite Zus de la région en termes de population ;
- deux nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Centre-ville (2 261 habitants) et Colombier (792 habitants).

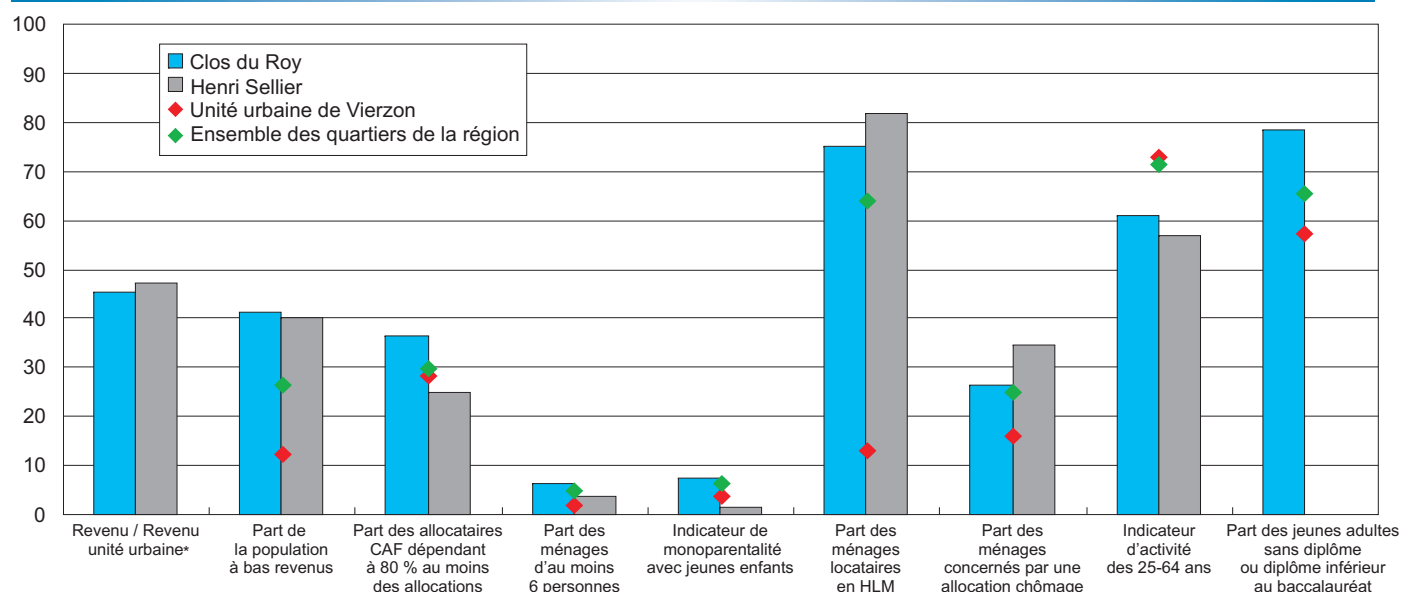
Les indicateurs présentent l'unité urbaine comme l'un des territoires les plus défavorisés de la région. Vierzon fait partie des trois unités urbaines pour lesquels le revenu par unité de consommation (UC) médian est inférieur à 16 000 euros (avec Dreux et Pithiviers) et la part de la population à bas revenus y est supérieure à 12 % (troisième après Dreux et Gien). L'indicateur d'activité des 25-64 ans est le plus faible des unités urbaines de la région ayant des quartiers politique de la ville et la part des jeunes sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat est parmi les plus élevées.

À Vierzon, 5 100 personnes vivent en quartiers prioritaires, soit 18,5 % de la population communale, taux plus faible qu'en moyenne régionale (près du quart).



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de Vierzon



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Clos du Roy	1 691	0,74	6	0,55	26	0,60	11
Henri Sellier	348	0,62	18	0,36	54	0,74	3
Colombier	792	0,46	38	0,13	73	0,33	45
Centre-ville	2 261	0,58	24	0,25	64	0,28	53

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009, CAF 2009

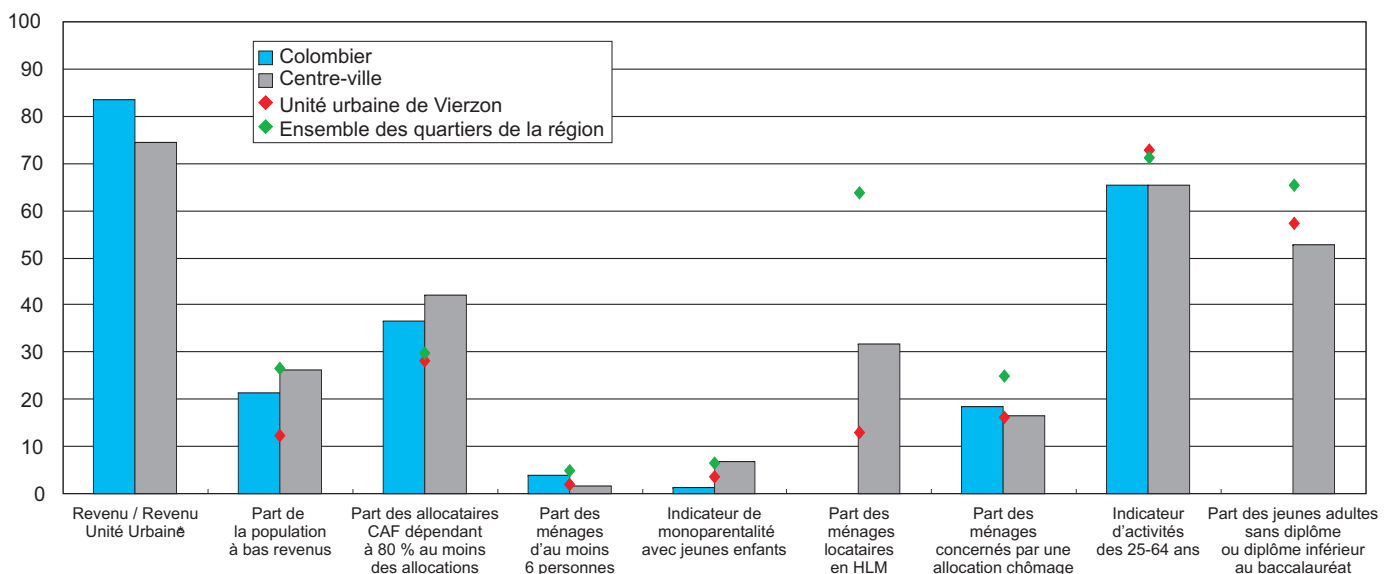
Trois quartiers de Vierzon sur quatre, les deux Zus et le Nqp Centre-ville affichent une forte précarité financière. Les disparités y sont faibles, sauf dans le quartier Clos du Roy où les inégalités en termes de revenus sont plus marquées.

Dans les deux Zus (Clos du Roy et Henri Sellier), le revenu par UC médian est inférieur de 50 % à celui de l'unité urbaine (16 000 euros). La part de la population à bas revenus est supérieure à 40 %, plaçant ces deux Zus parmi les quartiers les plus précaires de la région. Plus d'un tiers des ménages est concerné par une allocation chômage à Henri Sellier, alors que Clos du Roy se situe dans la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Ces deux quartiers comptent une forte proportion de ménages locataires en HLM (plus de 75 % dans les Zus pour 64 % dans l'ensemble des quartiers politique de la

ville de la région). Clos du Roy, quartier plutôt jeune, dont le niveau de diplôme est peu élevé, concentre une part importante de familles monoparentales.

Les deux Nqp de l'unité urbaine présentent des situations diverses. La part d'allocataires CAF dépendant à plus de 80 % des prestations, supérieure à 40 % dans le quartier Centre-ville (30 % dans l'ensemble des quartiers du Centre), dénote une forte précarité selon cet indicateur. Cependant, la part de grands ménages ou de ménages locataires en HLM y est parmi les plus faibles des quartiers de la région. Colombier se caractérise par une faible part de population à bas revenus et une proportion de familles monoparentales avec jeunes enfants réduite. Dans ces Nqp, la population est peu souvent active. Cependant, la part des ménages concernés par une allocation chômage y est faible.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Vierzon



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Cher - Vierzon

Afin d'enrayer la baisse de population et de diversifier l'offre en matière d'habitat à Colombier et Henri Sellier, un programme de rénovation urbaine est en cours de réalisation. La démolition d'un patrimoine immobilier devenu obsolète, remplacé par de petits collectifs et des maisons de ville, pourrait attirer des populations différentes.

Au vu des cartes carroyées, le sud du Colombier semble moins en difficulté que le nord du quartier. Cette zone

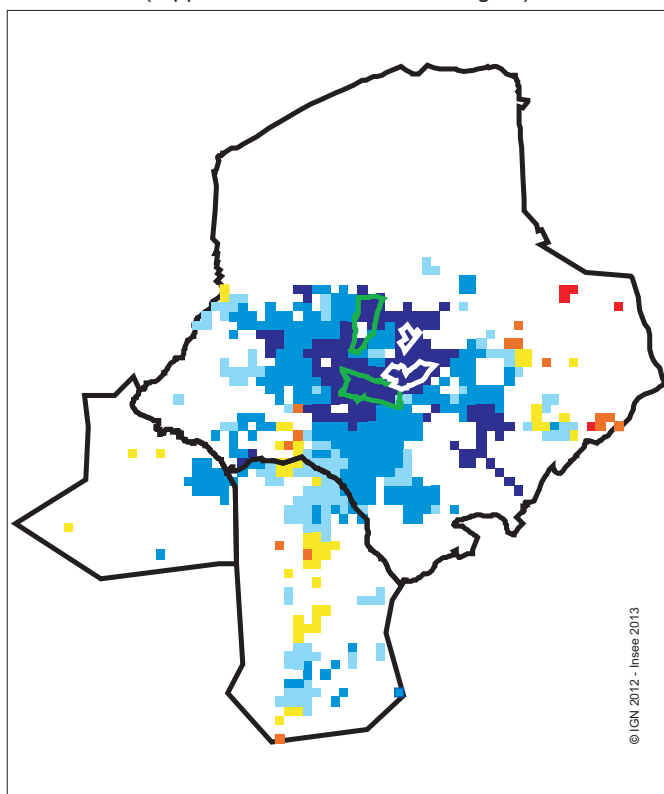
abrite une population relativement plus âgée. À l'inverse, le territoire entre les deux Zus paraît en situation de précarité.

Une zone, au sud-est du Clos du Roy semble touchée par la précarité : les chômeurs de longue durée y sont surreprésentés et les revenus assez faibles.

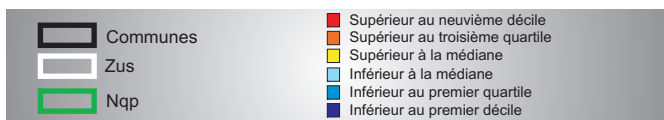
Les acteurs locaux constatent une dégradation importante et rapide de la situation, sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Vierzon. ♦

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Vierzon

(rapportés aux revenus de la région)

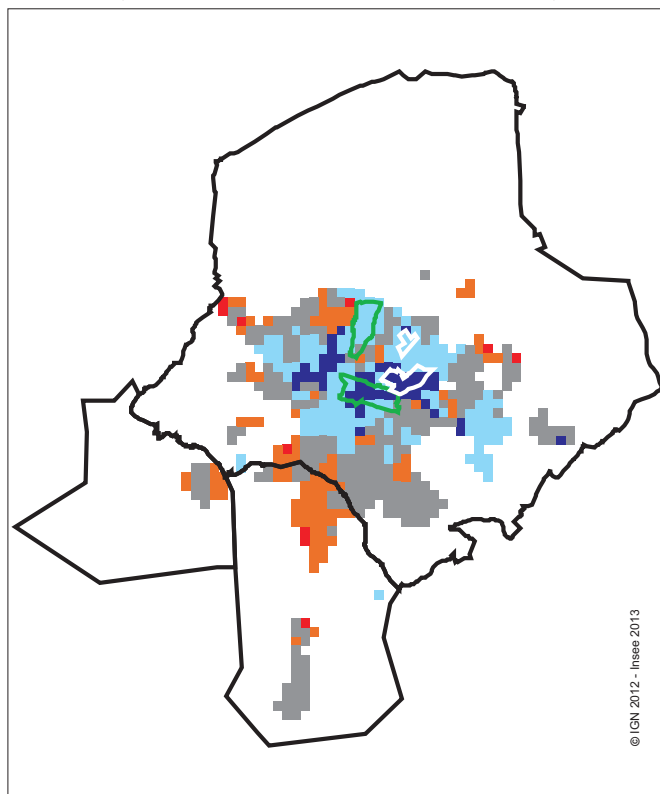


© IGN, 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

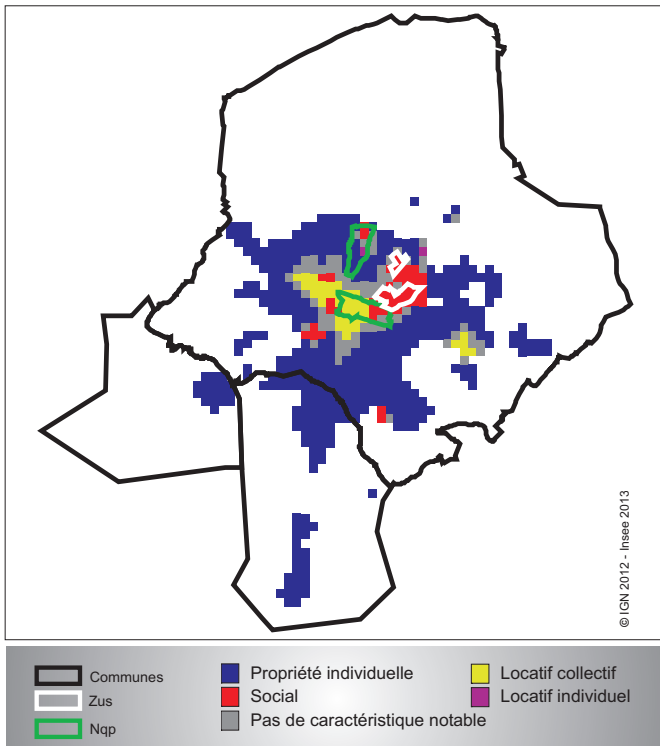


© IGN, 2012 - Insee 2013



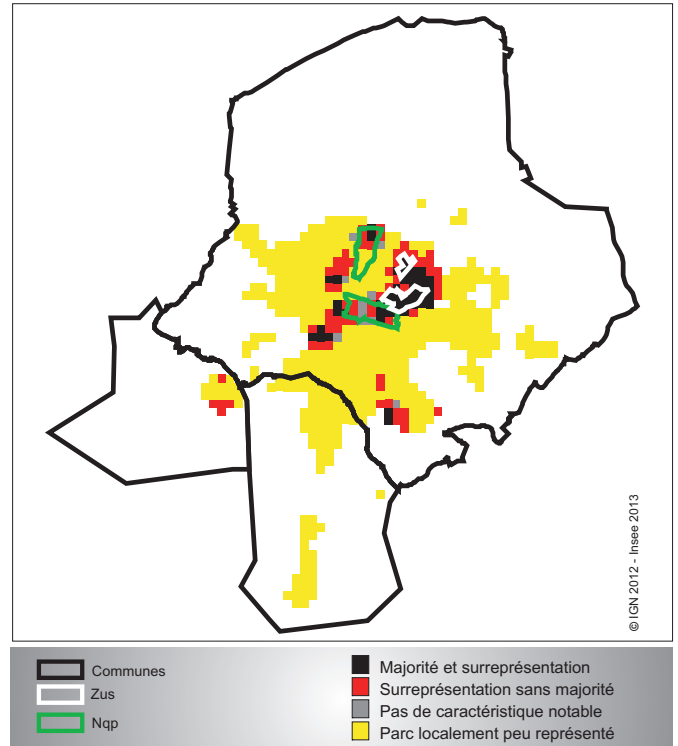
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Vierzon



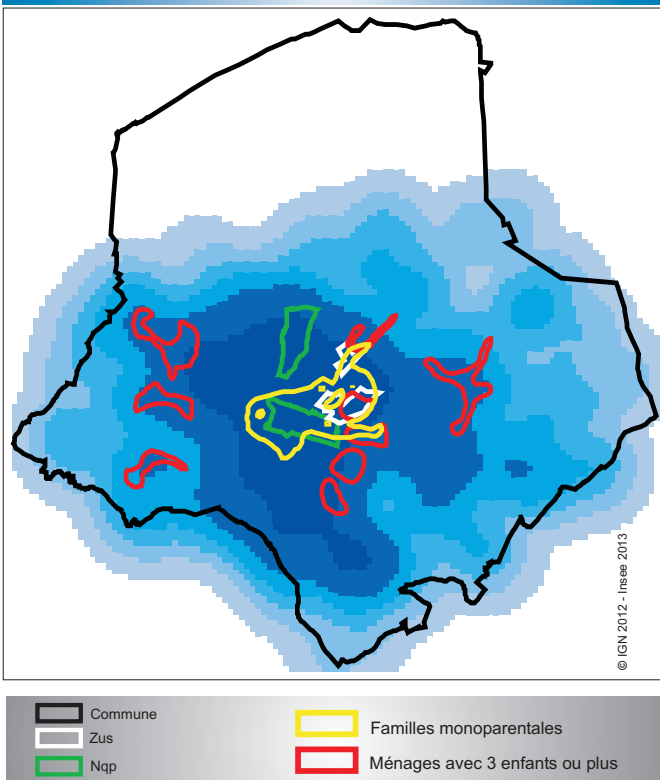
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Vierzon



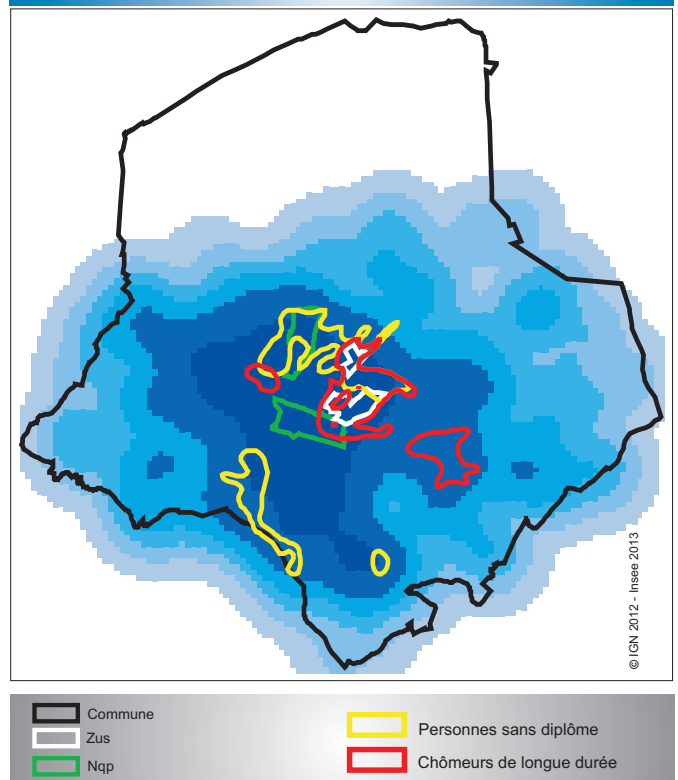
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Vierzon



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Vierzon



Source : Insee, Recensement de population 2007

Eure-et-Loir - Chartres

Les quartiers de l'unité urbaine de Chartres

L'unité urbaine de Chartres est composée de neuf communes, dont trois avec des quartiers prioritaires (Chartres, Mainvilliers et Lucé) et compte près de 88 000 habitants. Elle comprend :

- quatre Zus : Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron (5 565 habitants), Paradis, Vieux Puits, Maunoury (2 740 habitants), Tallemont (2 612 habitants) et Bruxelles (1 169 habitants) ;

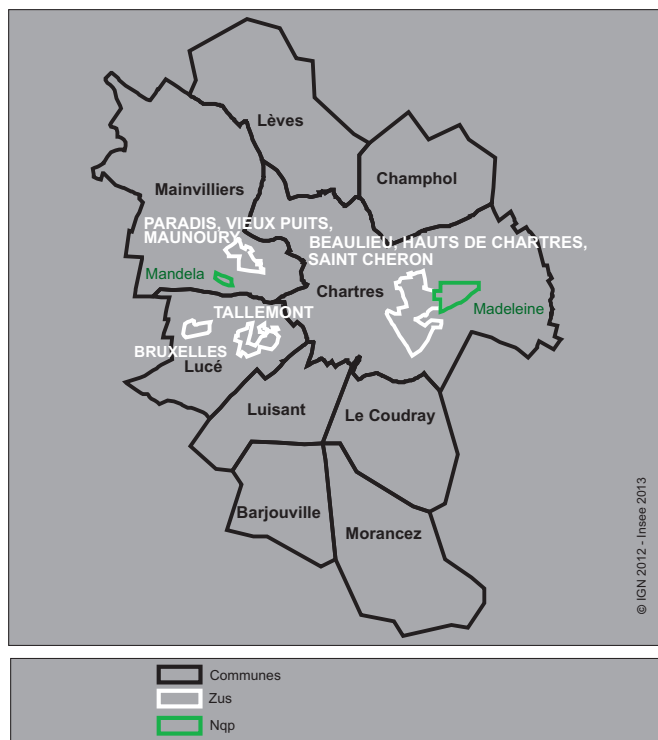
- deux Nqp : Madeleine (4 054 habitants) et Mandela (289 habitants).

Le revenu par unité de consommation (UC) médian de l'unité urbaine de Chartres (18 950 euros) est supérieur au revenu médian de la région Centre (18 400 euros), et ne situe donc pas l'unité urbaine parmi les territoires défavorisés.

Comparée aux unités urbaines ayant des quartiers politique de la ville en région Centre, celle de Chartres présente des taux de ménages d'au moins six personnes et de ménages locataires en HLM plus faibles que la moyenne régionale et une part de jeunes adultes peu ou pas diplômés plus élevée.

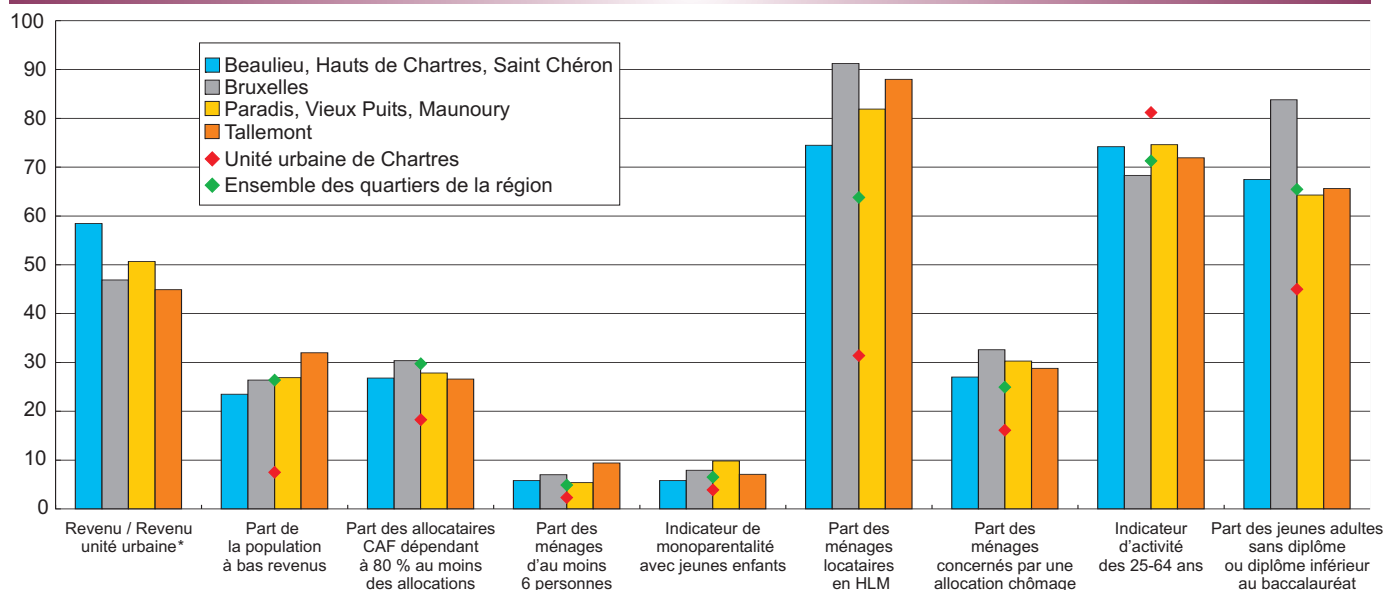
Près d'un quart de la population de Chartres vit dans un quartier politique de la ville (24,6 %), proche de la moyenne des communes ayant des quartiers prioritaires. Ce taux est plus élevé à Lucé (25,6 %) ou à Mainvilliers (27,8 %).

Quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Chartres



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Chartres



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron	5 565	0,44	44	0,49	33	0,42	36
Bruxelles	1 169	0,55	27	0,63	8	0,65	9
Paradis, Vieux Puits, Maunoury	2 740	0,51	34	0,61	13	0,43	35
Tallemont	2 612	0,56	25	0,66	5	0,45	33
Mandela	289	0,41	49	0,18	69	0,26	58
Madeleine	4 054	0,19	68	0,42	48	0,30	49

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible, plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009, SGCIV 2009 ; CAF 2009

La situation des Zus de l'unité urbaine est peu homogène : si les quartiers Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron et Paradis, Vieux Puits, Maunoury se situent dans la moyenne des quartiers de la région, Bruxelles et Tallemont font partie des plus en difficulté.

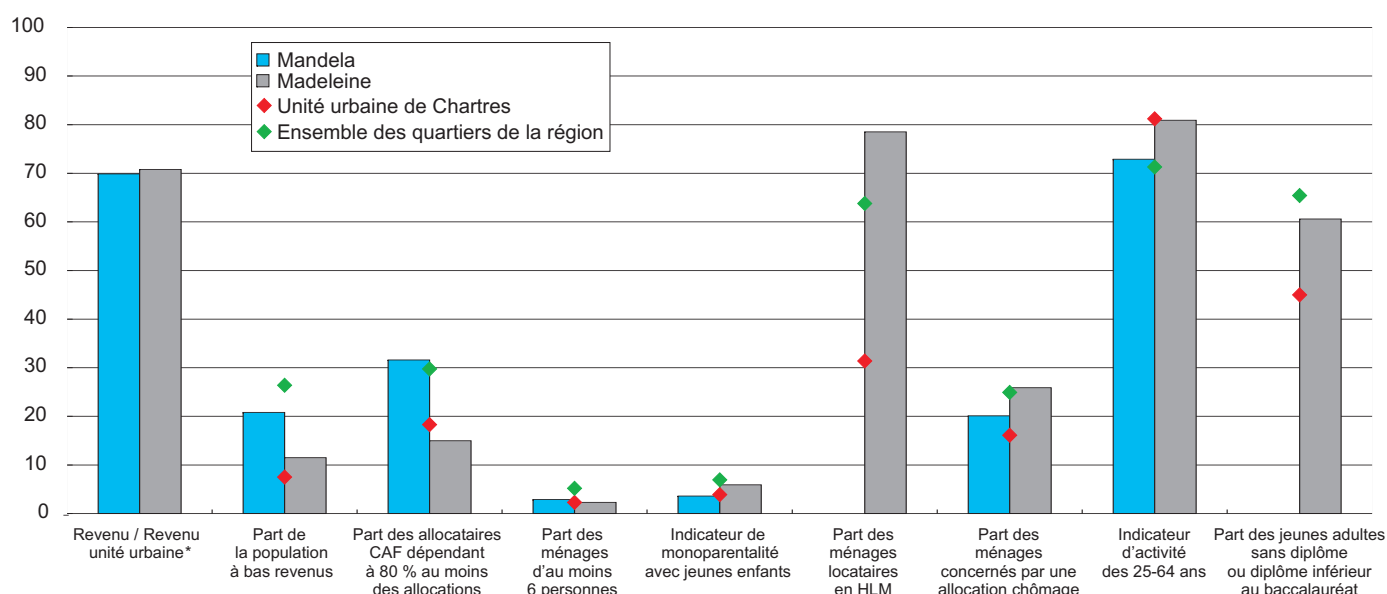
Les deux Nqp sont dans une situation plus favorable.

Les deux quartiers Beaulieu-Hauts de Chartres, Saint Chéron et Paradis, Vieux Puits, Maunoury sont dans la médiane des quartiers prioritaires de la région. Entre 2007 et 2009 le revenu par UC médian dans le premier est en légère baisse tandis que la part de la population à bas revenus augmente de 8,5 %. Le second se caractérise par la présence forte de familles monoparentales avec jeunes enfants. Le programme de rénovation urbaine mis en œuvre sur la ville de Chartres impacte

notamment le quartier Hauts de Chartres, Saint Chéron. Ce programme s'articule autour de plusieurs axes : le logement, l'aménagement de l'espace et la voirie ainsi que les équipements. Ces travaux, en modifiant l'espace et l'habitat, feront probablement évoluer les indicateurs.

Dans les quartiers Bruxelles et Tallemont, le revenu par UC médian est faible (moins de 9 000 euros) et la part de ménages locataires en HLM ou de grands ménages est très élevée. Cependant, sur le quartier Bruxelles, les revenus les plus faibles progressent, le revenu médian restant stable entre 2007 et 2009. Ce quartier concentre de nombreux ménages concernés par une allocation chômage. Le taux d'activité y est bas et les jeunes peu diplômés. La situation est assez semblable sur le quartier de Tallemont dont une forte part de la population perçoit des bas revenus (32 %).

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Chartres



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Eure-et-Loir - Chartres

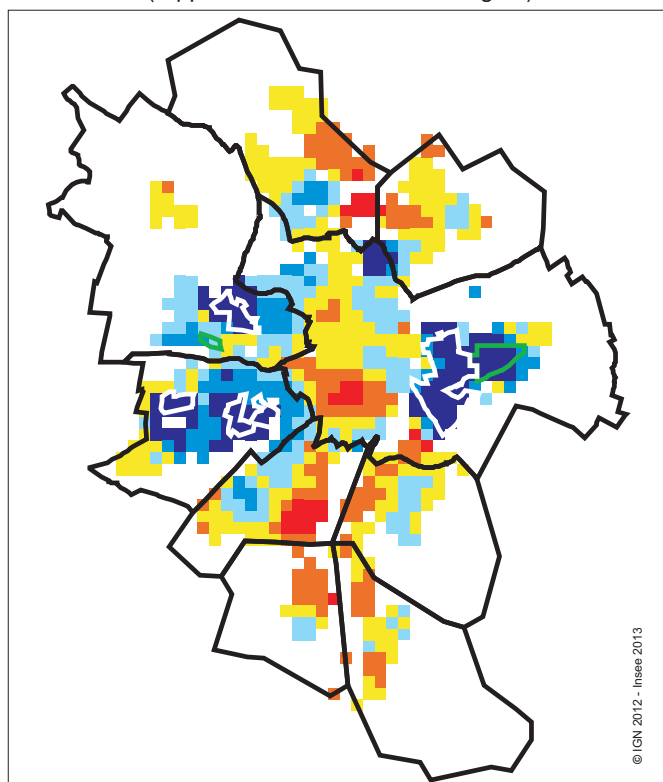
Madeleine présente une situation plus favorable. La part des habitants à bas revenus, bien qu'en légère hausse entre 2007 et 2009, reste faible (11 %). La population de ce quartier est peu dépendante des allocations et les jeunes sont plus souvent diplômés. Plus de six ménages sur dix n'y résidaient pas cinq ans plus tôt, le turn-over étant en général moins important dans les autres quartiers prioritaires de la région.

Mandela, le moins en difficulté des quartiers politique de la ville de l'unité urbaine de Chartres, a perdu une partie de sa population entre 2007 et 2009 en raison d'une opération de revouvement urbain. L'évolution des indicateurs y est favorable.

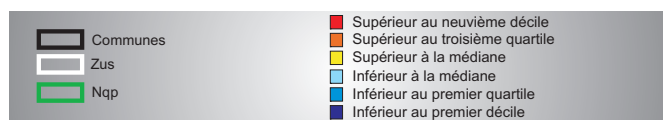
Au regard des cartes carroyées, le degré de pauvreté semble élevé dans certains quartiers du nord de Chartres, notamment le quartier Bel Air. ♦

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Chartres

(rapportés aux revenus de la région)

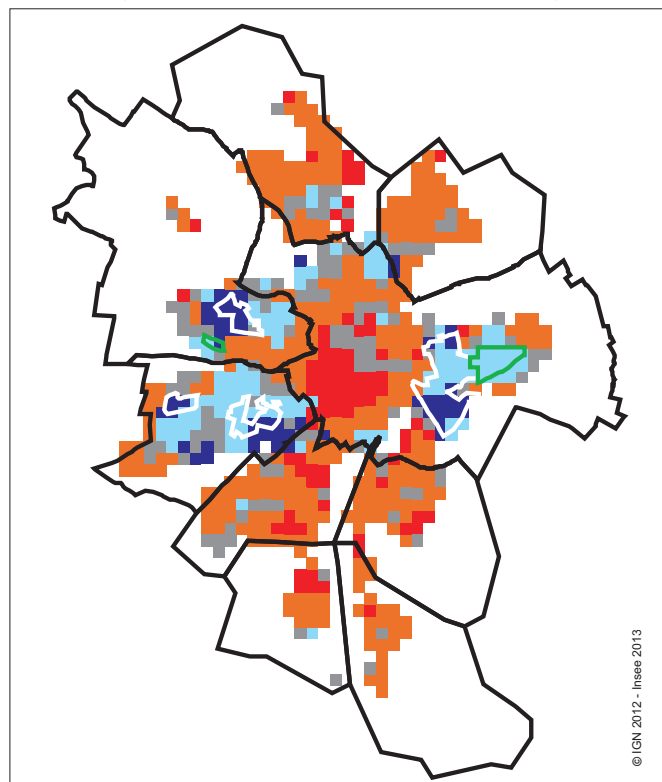


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

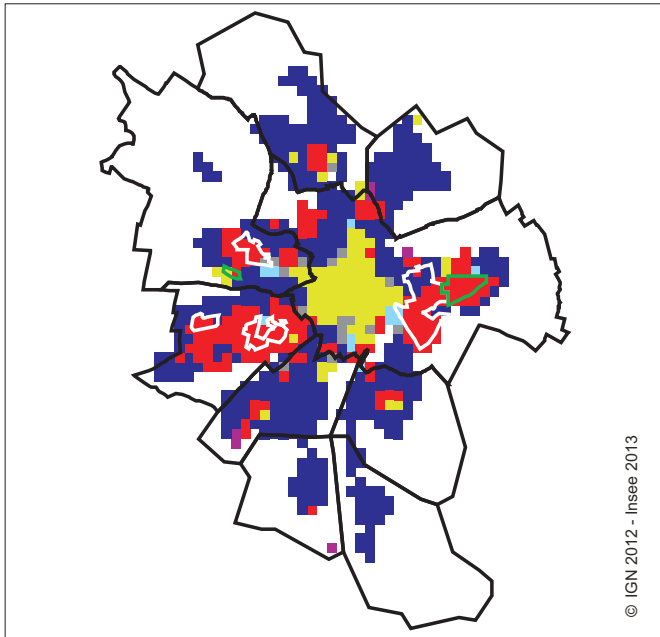


© IGN 2012 - Insee 2013

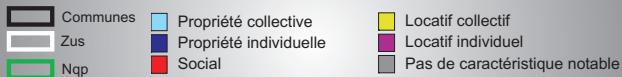


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Chartres

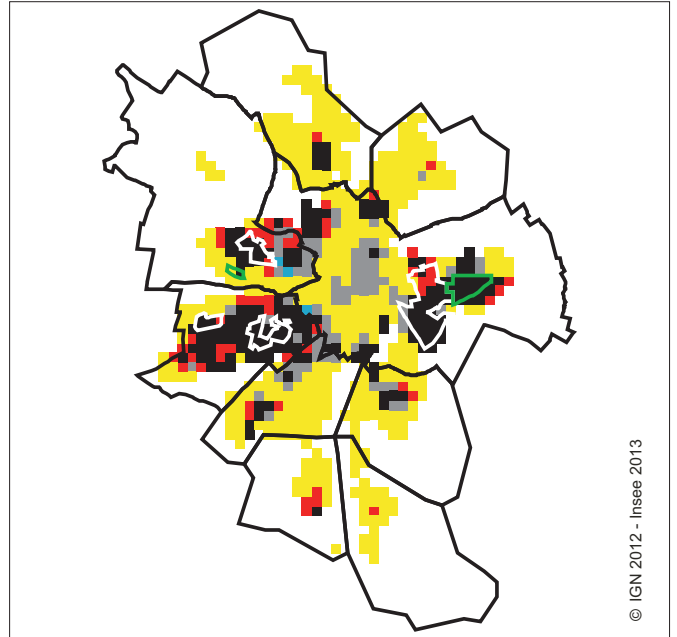


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Chartres

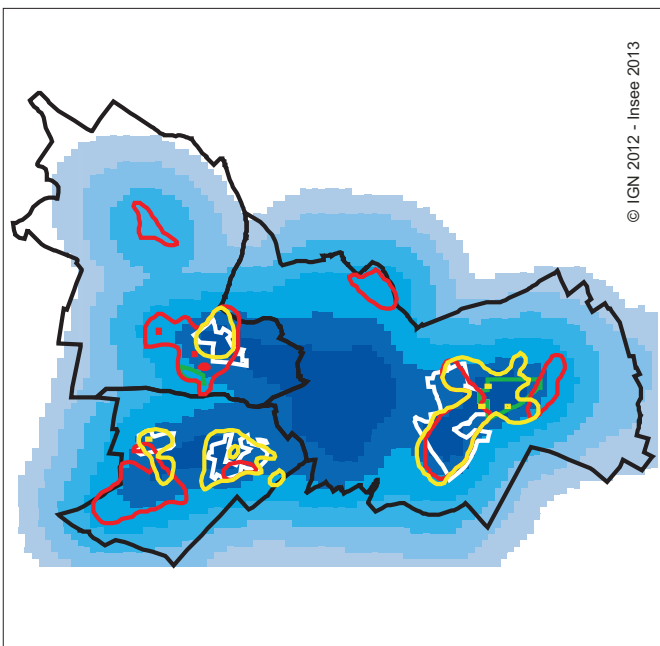


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages dans les communes ayant des quartiers prioritaires

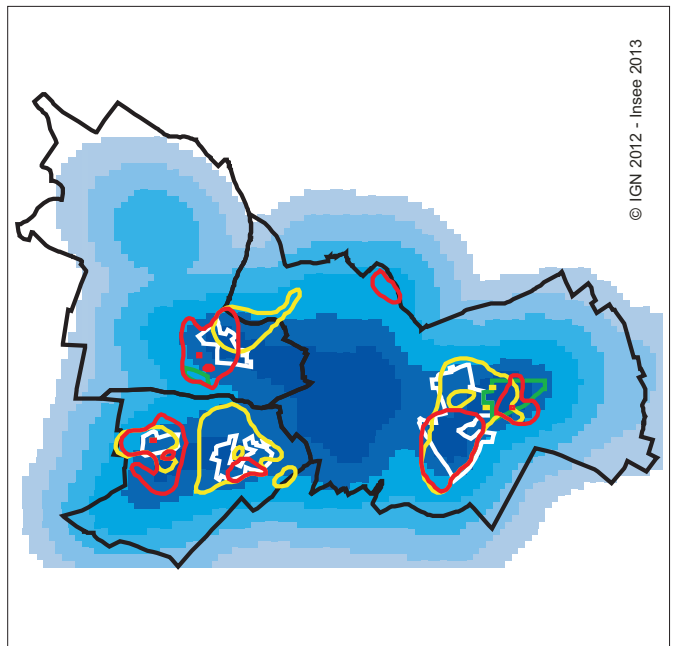


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme dans les communes ayant des quartiers prioritaires



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Eure-et-Loir - Châteaudun

Le quartier de l'unité urbaine de Châteaudun

L'unité urbaine de Châteaudun est composée de quatre communes et compte près de 16 100 habitants. Elle comprend une Zus : Beauvoir, de 4 218 habitants.

Elle est la troisième moins peuplée des unités urbaines ayant des quartiers politique de la ville.

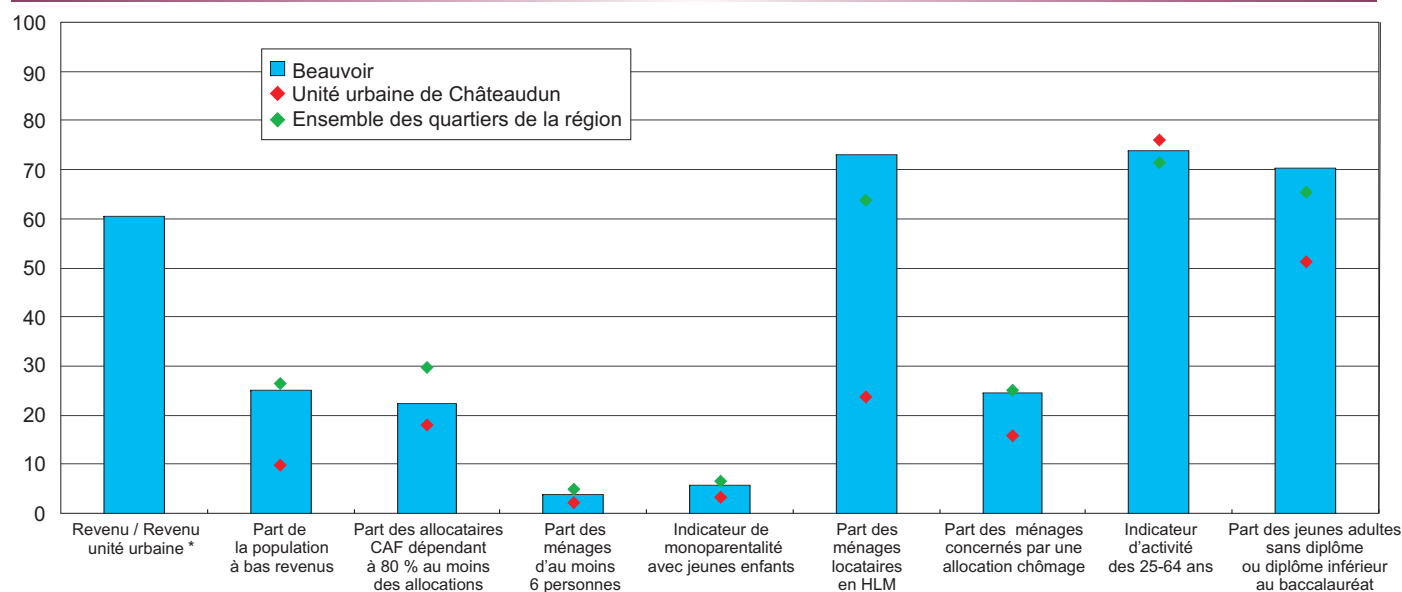
Comparée aux autres unités urbaines ayant des quartiers prioritaires, l'unité urbaine de Châteaudun présente un taux de ménages locataires en HLM plus élevé que la moyenne régionale (24 contre 22 %). Le revenu par unité de consommation (UC) médian est plutôt faible comparé à la moyenne régionale (16 900 contre 18 400 euros).

Les personnes vivant en quartier politique de la ville représentent 30 % de la population de Châteaudun, soit 5 points de plus que la moyenne des communes ayant des quartiers prioritaires.



Source : Insee

Indicateurs de la zone urbaine sensible de Châteaudun



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques du quartier prioritaire

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-population-famille	Rang logement-population-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Beauvoir	4 218	0,43	46	0,44	41	0,41	37

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

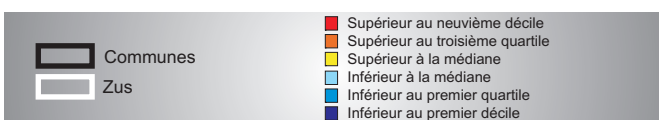
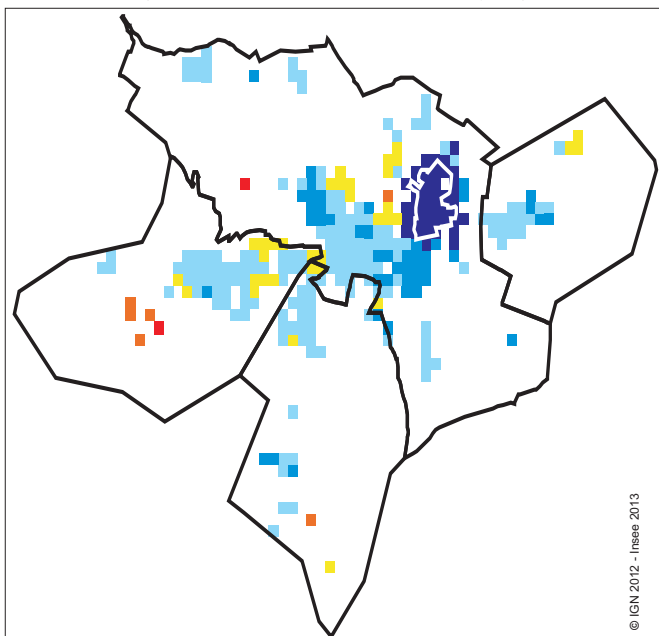
Beauvoir se situe dans la médiane des quartiers prioritaires en termes de revenus par UC médian, avec 10 200 euros. Entre 2007 et 2009, la situation du quartier semble s'être détériorée : baisse des revenus et hausse de la part de la population à bas revenus. La proportion des ménages locataires en HLM et celle de jeunes peu diplômés sont plutôt élevées (respectivement 10 et 5 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires de la région). La rénovation urbaine peut permettre

une recomposition du paysage en matière de logements et d'aménagement de l'espace, afin de favoriser la mixité sociale, désenclaver le quartier et diversifier l'offre de logements.

Au regard des cartes carroyées, le contour du quartier Beauvoir semble englober la principale zone de précarité alors que le sud de la Zus et certaines zones situées au sud de Beauvoir semblent en précarité selon certains indicateurs. ♦

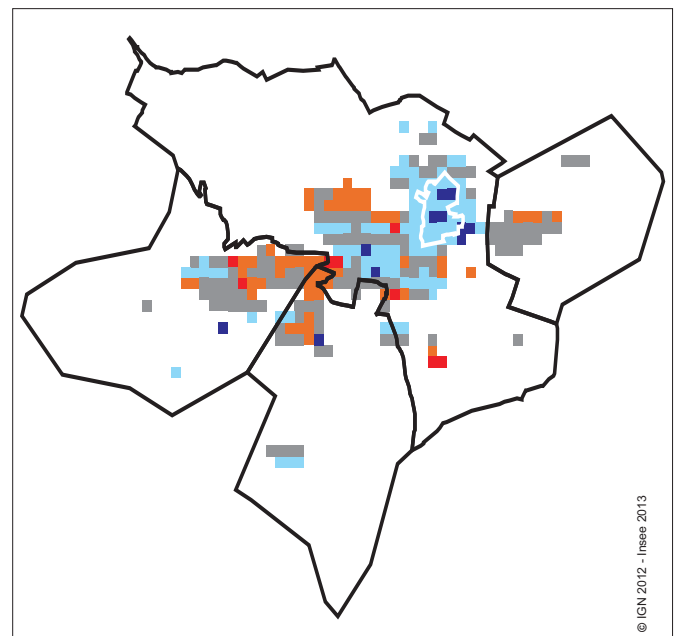
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Châteaudun

(rapportés aux revenus de la région)



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

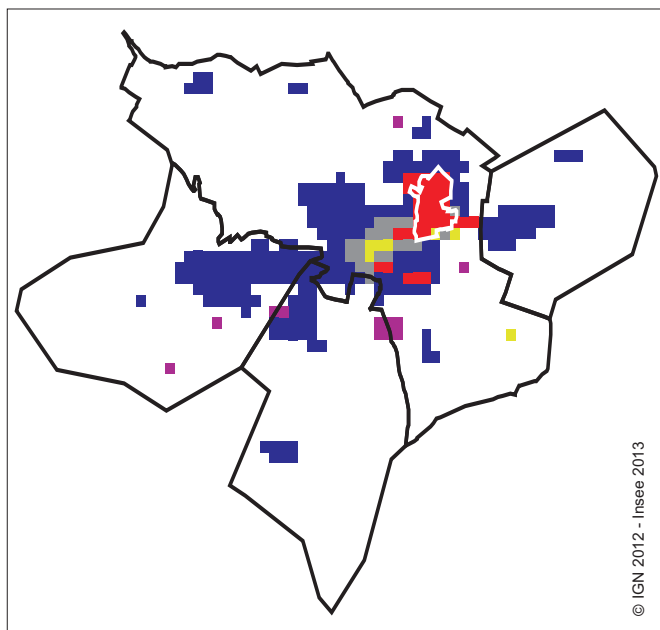
(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



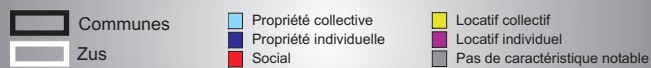
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Eure-et-Loir - Châteaudun

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Châteaudun

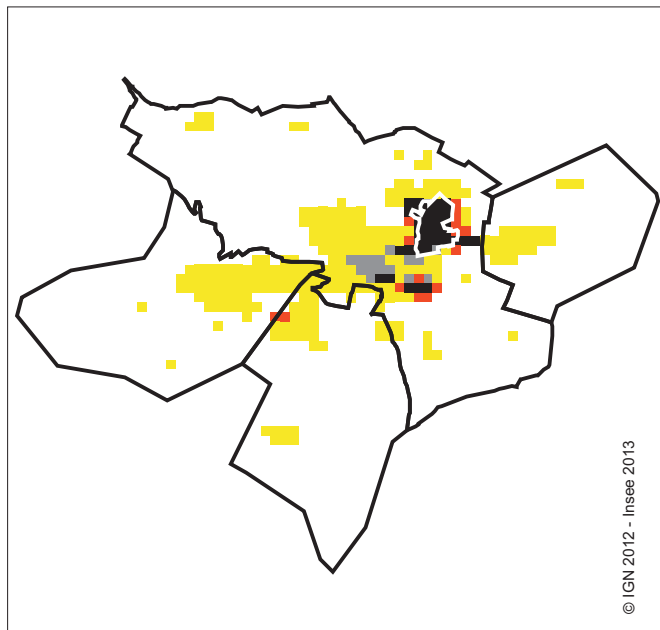


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Châteaudun

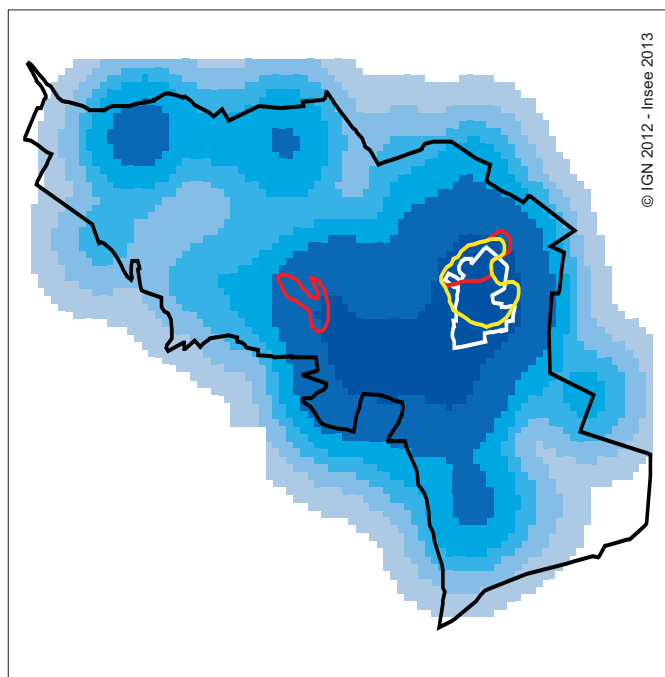


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Châteaudun

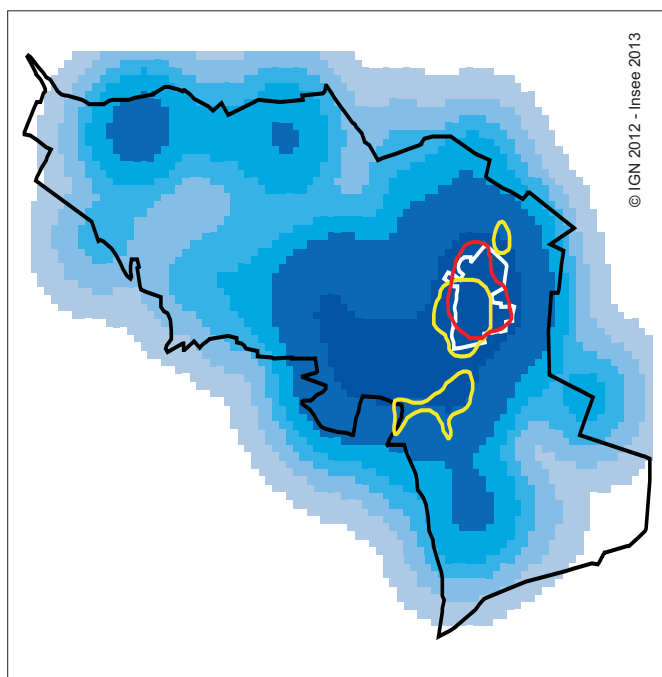


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Châteaudun



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Eure-et-Loir - Dreux

Les quartiers de l'unité urbaine de Dreux

L'unité urbaine de Dreux est composée de six communes et compte près de 48 000 habitants. Elle comprend, répartis sur Dreux et Vernouillet :

- cinq Zus : Cité de la Tabellionne (1 933 habitants), Plateau Est : Chamards, Croix Tiénac, Lièvre d'Or..., la troisième Zus de la région en termes de population (10 075 habitants), les Bâtes (3 550 habitants), Vauvettes (676 habitants) et Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines (918 habitants).

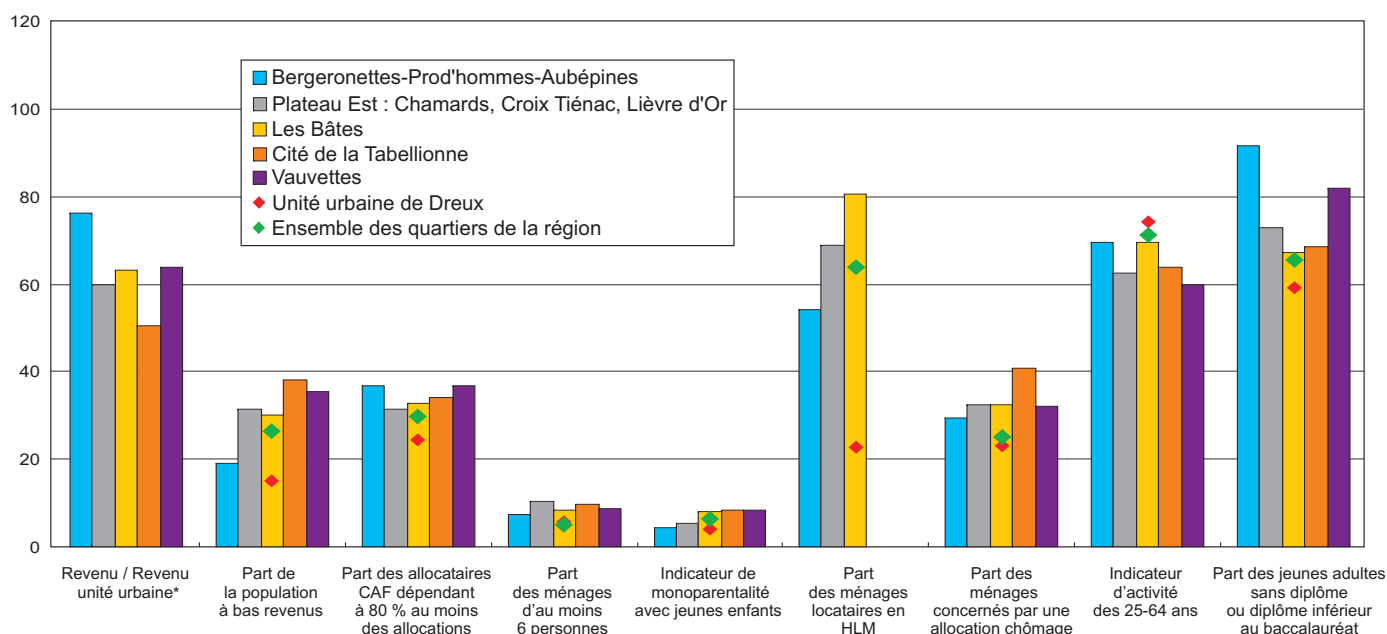
- quatre Nqp : Saint-Ève, qui est le plus important Nqp de la région avec 4 763 habitants, les Rochelles (2 239 habitants), Salvador Allende (585 habitants) et Sonacotra, quartier insuffisamment peuplé pour fournir des données exploitables.

L'unité urbaine de Dreux est la plus défavorisée de la région parmi celles concernées par la politique de la ville. Le revenu par unité de consommation (UC) médian y est le plus faible de toutes les unités urbaines du Centre ayant des quartiers prioritaires (8 350 euros). La part de la population à bas revenus et celle des ménages concernés par une allocation chômage y sont les plus importantes. De même, l'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants (4,1) et la proportion des ménages d'au moins six personnes (5,7 %) sont les plus élevés.

Plus de la moitié des habitants de l'unité urbaine vivent dans un quartier prioritaire, soit environ 25 000 personnes. La concentration des habitants de Dreux dans les quartiers prioritaires est particulièrement forte : sept habitants sur dix de la commune habitent dans une Zus ou un Nqp. À Vernouillet, ce rapport est légèrement supérieur à la moyenne régionale : un sur quatre.



Indicateurs des zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Dreux



Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	rang emploi-formation
Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines	918	0,50	35	0,42	46	0,65	8
Plateau Est : Chamards, Croix Tiénac, Lièvre d'Or	10 075	0,59	21	0,58	18	0,63	10
Les Bâtes	3 550	0,58	23	0,63	7	0,53	20
Cité de la Tabellionne	1 933	0,70	9	0,61	9	0,69	5
Vauvettes	676	0,66	14	0,57	22	0,71	4
Salvador Allende	585	0,12	73	0,32	59	0,45	30
Les Rochelles	2 239	0,13	72	0,17	70	0,29	50
Saint-Ève	4 763	0,07	74	0,13	72	0,15	72

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

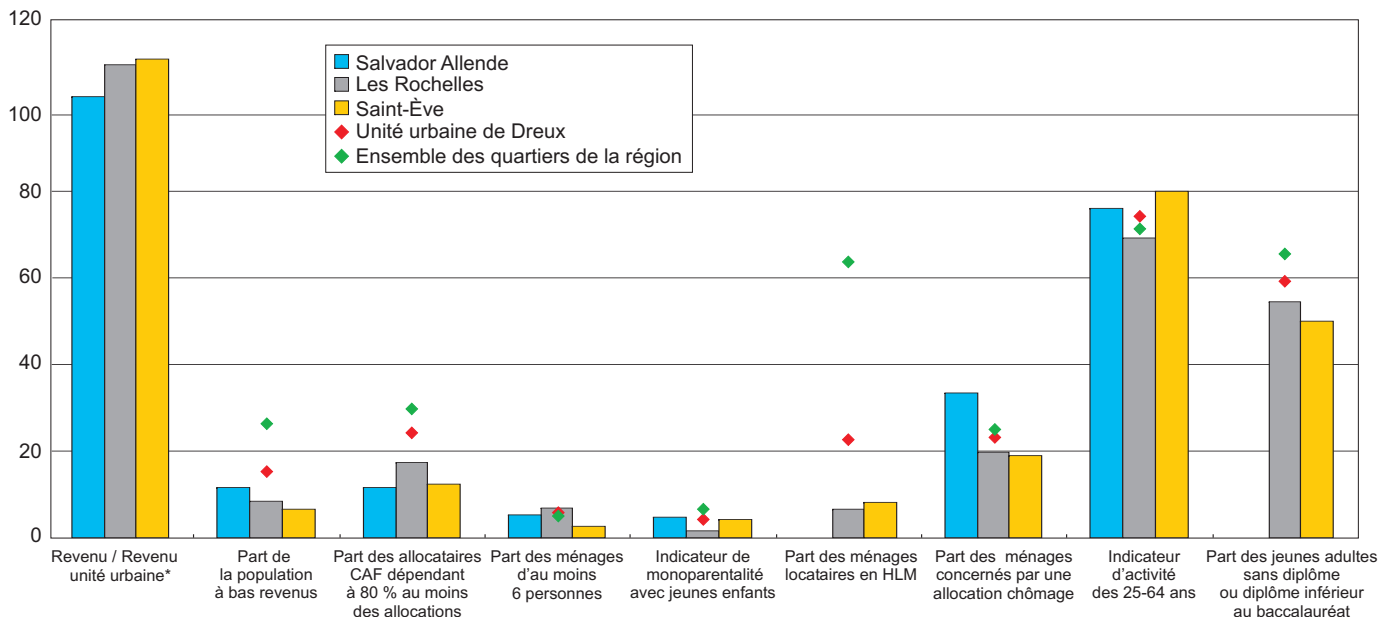
Les cinq Zus de l'unité urbaine sont fortement précaires et les revenus y sont hétérogènes (sauf à Bergeronnettes). Les Nqp semblent beaucoup moins en difficulté et les revenus y sont moins dispersés.

Cité de la Tabellionne, Plateau Est, les Bâtes et Vauvettes sont en grandes difficultés. Dans ces quatre Zus, le revenu par UC médian est inférieur à 10 000 euros, les classant parmi les 30 quartiers les plus précaires de la région, cité de la Tabellionne étant classé 8^e. Ces quatre quartiers concentrent une forte part de population à bas revenus (entre 30 et 35 %, 38 % à Cité de la Tabellionne) et de ménages concernés par une allocation chômage. Ils souffrent d'un fort déficit en termes de formation : plus

de six jeunes adultes sur dix ne possèdent pas de diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat. À Vauvettes, ils sont plus de huit sur dix. L'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants est élevé dans ces quartiers. Cité de la Tabellionne est le plus en difficulté de l'unité urbaine, avec une dégradation entre 2007 et 2009.

Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines est la Zus présentant les indicateurs les plus favorables de l'unité urbaine. Son revenu par UC médian (11 080 euros) se situe dans la médiane des quartiers prioritaires. La part de population à bas revenus y est faible au regard des autres quartiers politique de la ville de la région.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Dreux



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Eure-et-Loir - Dreux

Pourtant, près de trois ménages sur dix sont concernés par une allocation chômage, ce qui place la Zus parmi les vingt quartiers les plus affectés. La précarité se manifeste également en matière d'emploi-formation (8^e rang sur 75).

La rénovation urbaine des quartiers de Dreux et Verneuillet devrait faire évoluer ces constats.

Les trois Nqp de l'unité urbaine semblent moins en difficulté que les Zus du territoire. Ainsi, le revenu par UC médian étant supérieur à celui de l'unité urbaine, ils sont parmi les dix quartiers prioritaires de la région les plus "favorisés". La part de population à bas revenus y est faible (entre 6,5 et 11,6 %). Toutefois, à Salvador Allende et à Saint-Ève, cet indicateur est en hausse de 12 %.

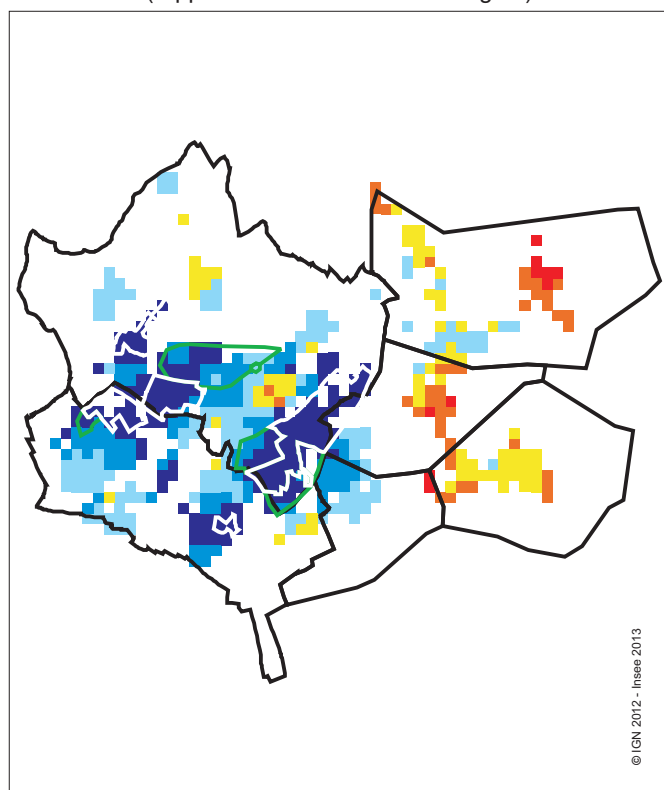
Salvador Allende, cette augmentation se combine à une élévation de la proportion des ménages concernés par une allocation chômage.

Saint-Ève fait partie des cinq quartiers les moins en difficulté de la région selon les trois indicateurs synthétiques. Les Rochelles est plus pénalisée en termes d'emploi.

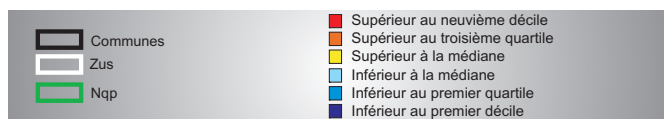
Au vu des cartes carroyées, la précarité du quartier Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines concerne essentiellement le sud de la zone à Prod'hommes. De même, la population semble moins précaire au sud du quartier Plateau Est. Au contraire, la précarité s'étend autour du quartier Vauvettes, les revenus étant faibles au-delà de ses limites. ◆

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Dreux

(rapportés aux revenus de la région)

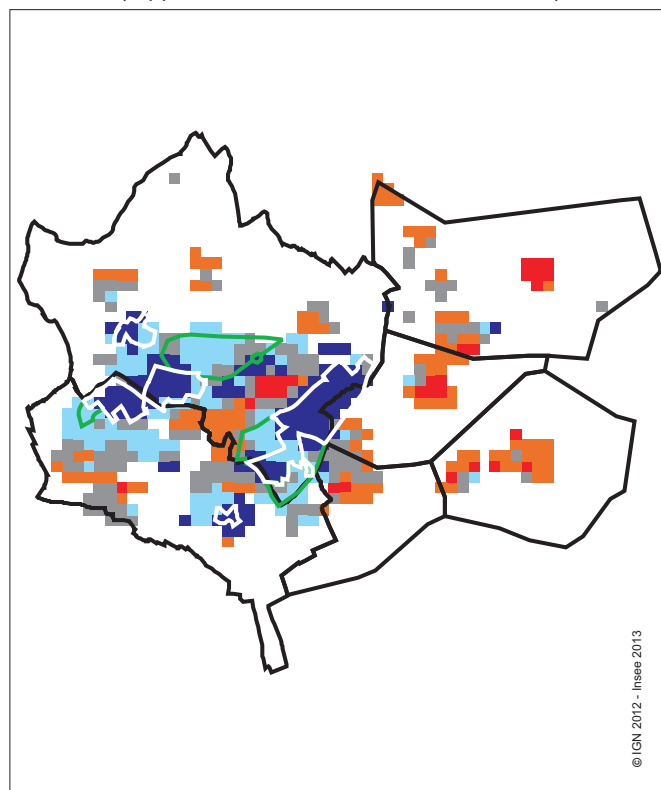


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

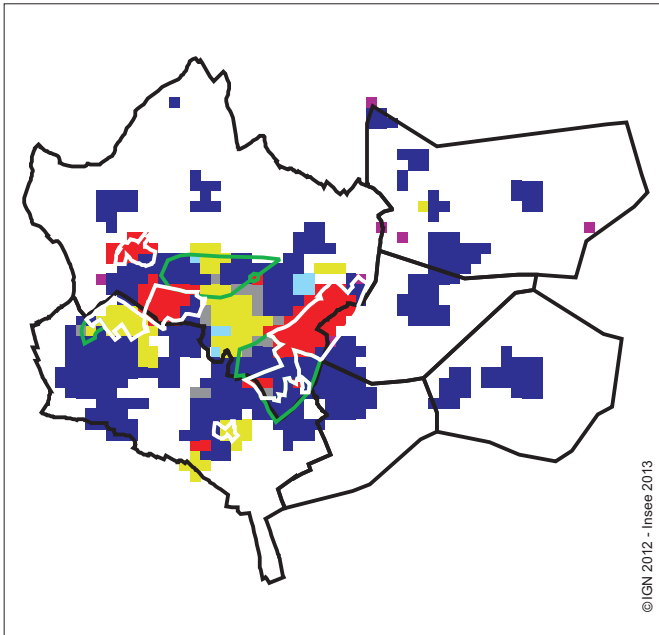


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Dreux

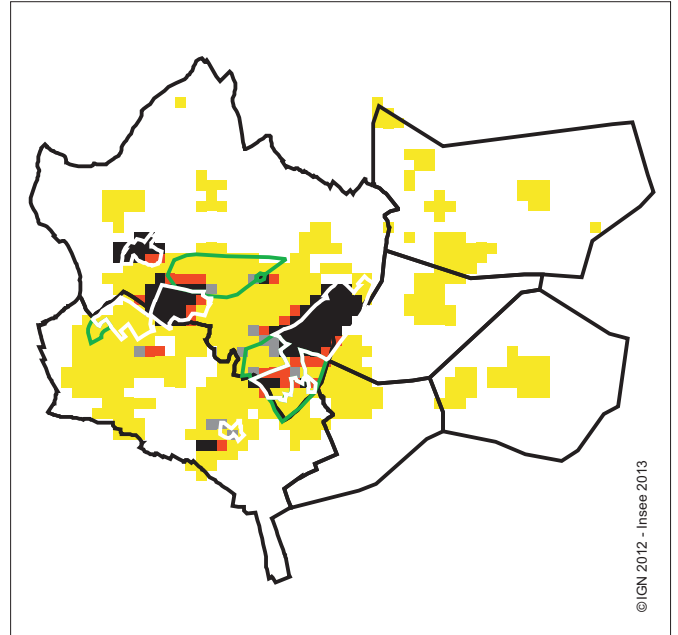


©IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Dreux

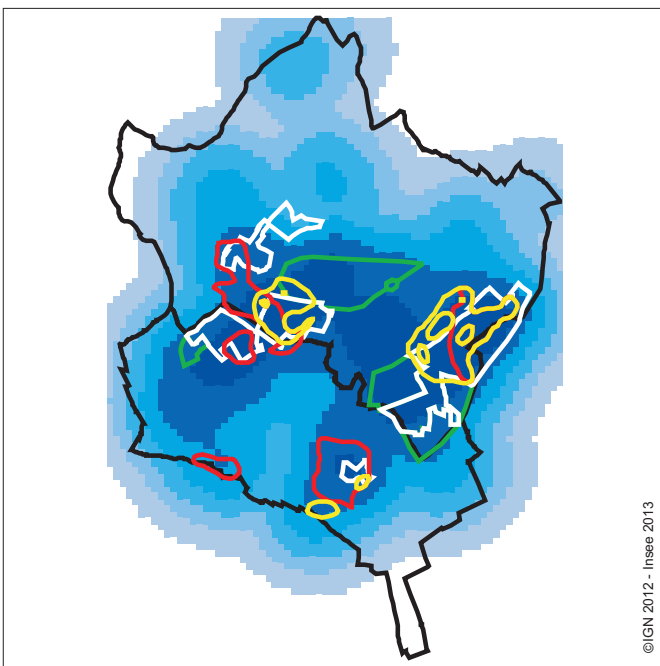


©IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Dreux et Vernouillet

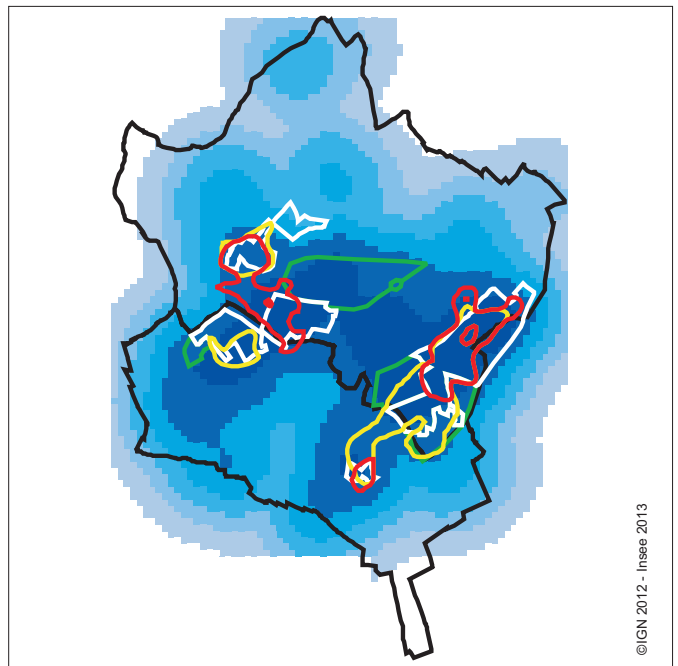


©IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Dreux et Vernouillet



©IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Eure-et-Loir - Nogent-le Rotrou

Le quartier de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

L'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est composée de deux communes et abrite 11 558 habitants : c'est la plus petite unité urbaine de la région possédant un quartier prioritaire de la ville. Elle comprend un nouveau quartier prioritaire (Nqp), Gauchetières, où vivent 2 869 personnes.

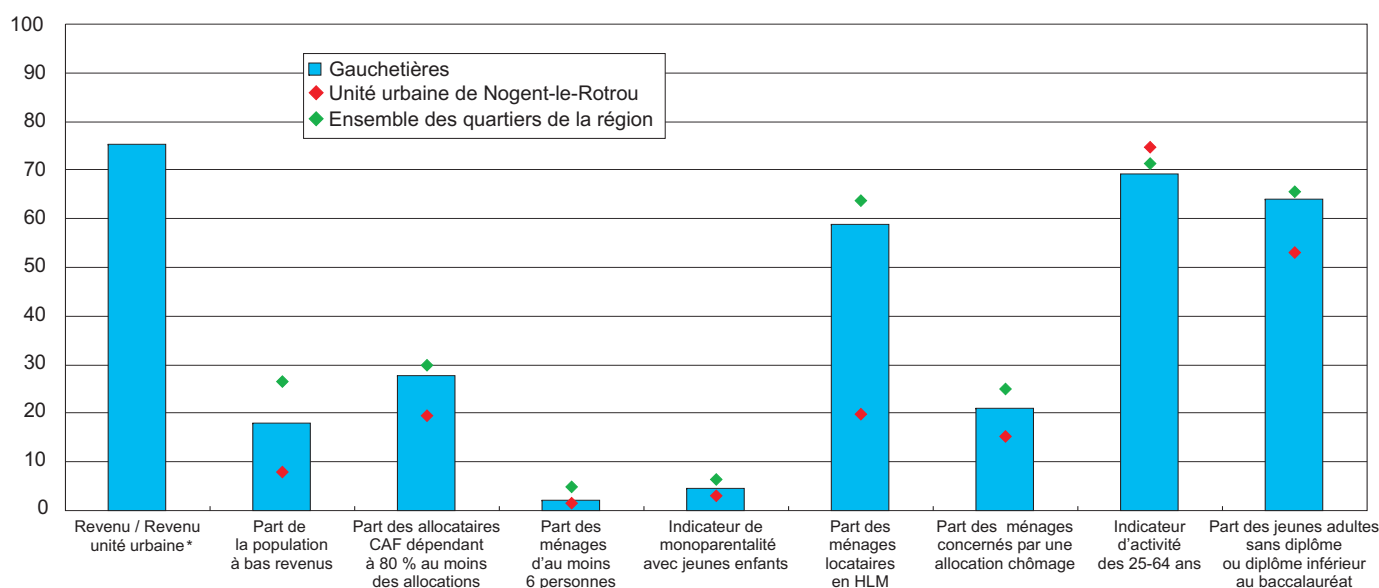
Ce territoire figure parmi les unités urbaines ayant des quartiers prioritaires les moins en difficulté. Ainsi, la part de la population à bas revenus (7,9 %) est peu élevée et classe l'unité urbaine en 3^e position derrière Chartres et Tours. Par ailleurs, Nogent-le-Rotrou est avec Gien l'unité urbaine ayant le plus faible indicateur de familles monoparentales avec jeunes enfants et la proportion des ménages concernés par une allocation chômage y est relativement limitée. Avec 17 560 euros de revenu par unité de consommation (UC) médian, l'unité urbaine se situe en position médiane.

À Nogent-le-Rotrou, la part de la population vivant en quartier prioritaire est assez élevée : 26 % de la population communale, soit un point de plus que la moyenne des communes considérées.



Source : Insee

Indicateurs du nouveau quartier prioritaire de Nogent-le-Rotrou



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques du quartier prioritaire

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Gauchetières	2 869	0,36	55	0,31	60	0,37	41

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Comparé à l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, Gauchetières apparaît assez peu précaire.

Bien qu'il présente un revenu par UC médian de 13 200 euros, ce qui le place parmi les vingt quartiers les moins en difficulté de la région, les revenus y sont cependant assez hétérogènes.

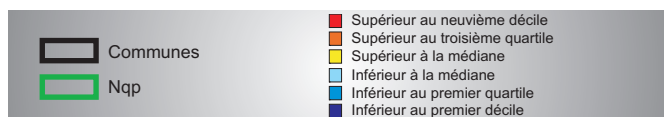
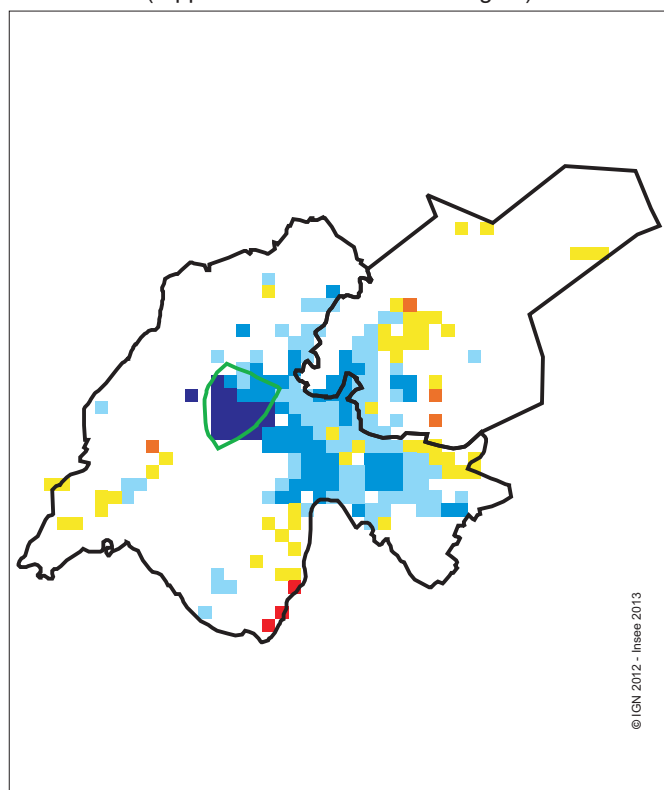
Pour les indicateurs synthétiques revenus et logement-famille, Gauchetières se situe respectivement au 55^e et 60^e rang des quartiers prioritaires du Centre. La part de la

population à bas revenus (18 %) est relativement faible au regard des autres quartiers, de même que l'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants. La proportion de grands ménages y est relativement réduite. Cependant, ce quartier est confronté à certaines difficultés liées à l'emploi : l'indicateur d'activité y est faible et les jeunes sont souvent peu diplômés.

Au vu des cartes carroyées, le nord du quartier semble moins en difficulté que le sud. ♦

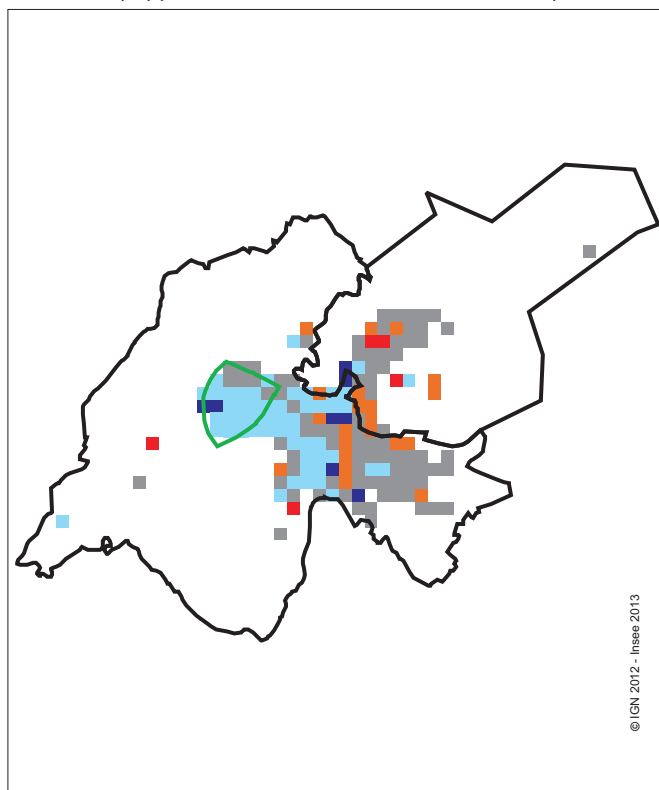
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

(rapportés aux revenus de la région)



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

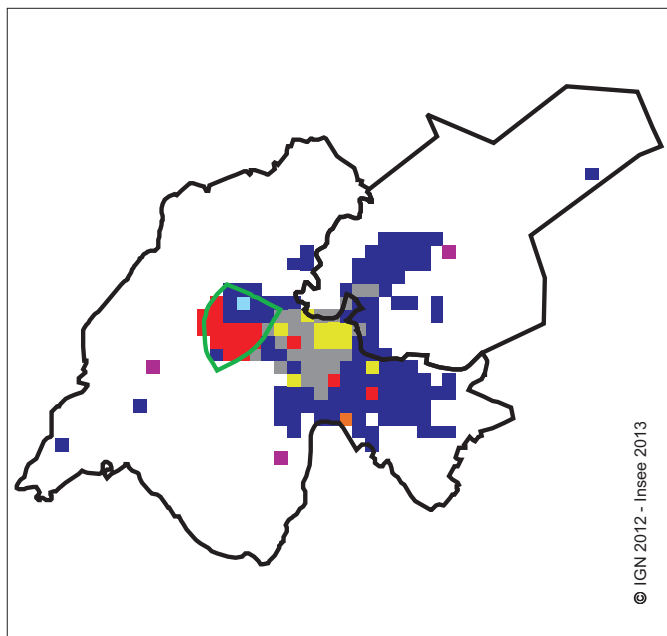
(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



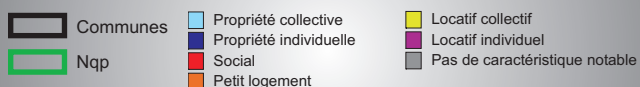
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Eure-et-Loir - Nogent-le-Rotrou

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

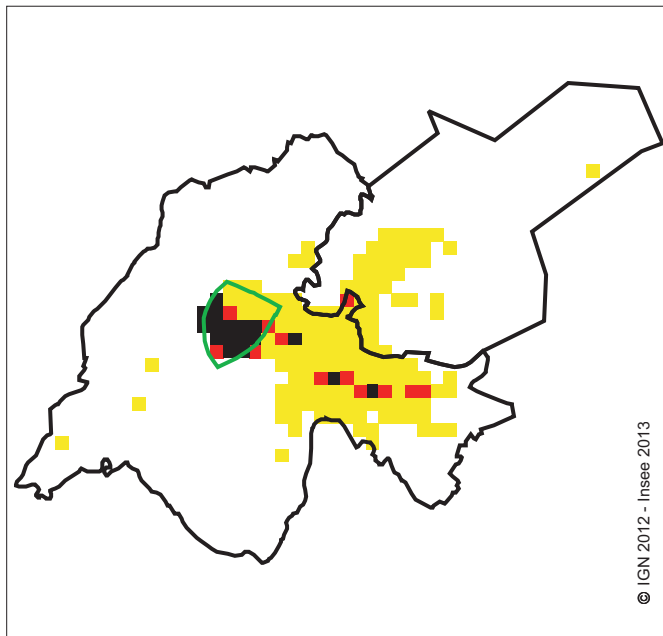


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

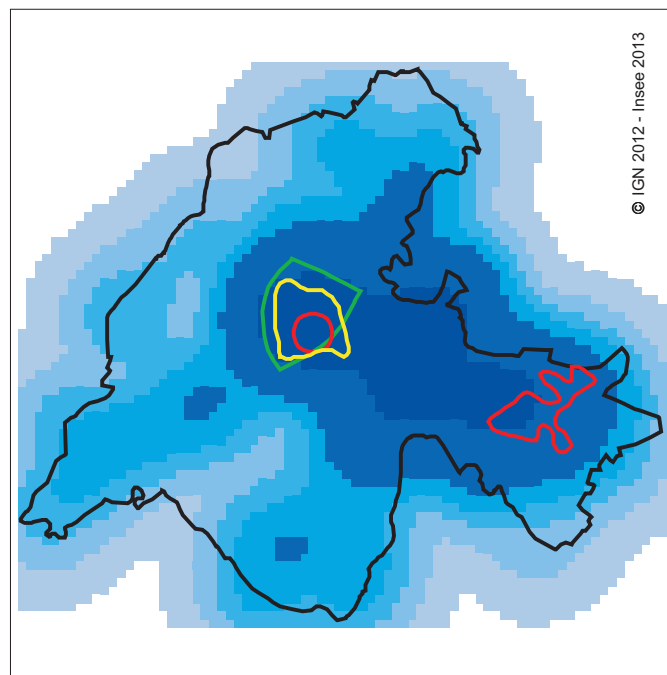


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Nogent-le-Rotrou

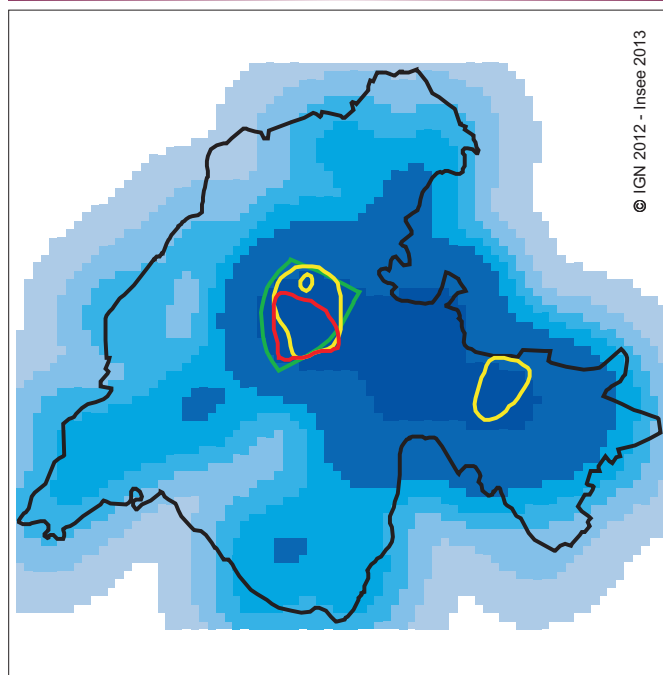


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Nogent-le-Rotrou



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Indre - Châteauroux

Les quartiers de l'unité urbaine de Châteauroux

L'unité urbaine de Châteauroux est composée de quatre communes et comprend 62 000 habitants. Les quartiers de l'unité urbaine de Châteauroux se situent sur les communes de Châteauroux et Déols. Ils se composent de la façon suivante :

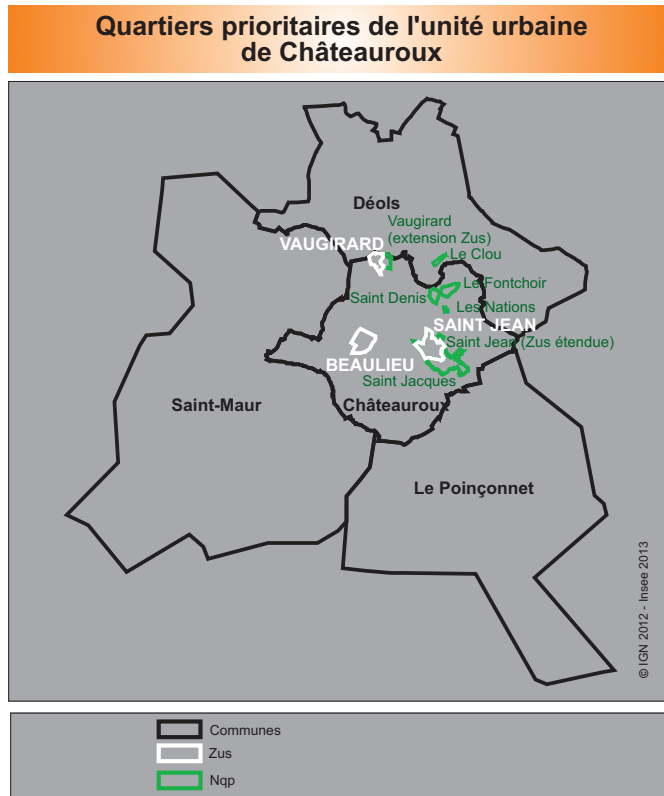
- trois zones urbaines sensibles (Zus) dont Beaulieu (2 255 habitants), Saint-Jean (4 022 habitants) et Vaugirard (674 habitants) ;

- sept nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Saint-Jacques (3 133 habitants), les Nations (136 habitants), plus petit quartier prioritaire de la région, Saint-Denis (549 habitants), le Fontchoir (475 habitants), le Clou (654 habitants), Saint-Jean (Zus étendue, 4 317 habitants), Vaugirard (extension Zus) quartier trop peu peuplé pour avoir des données exploitables.

Le revenu par unité de consommation (UC) médian de 17 600 euros y est inférieur à la moyenne régionale (18 400 euros).

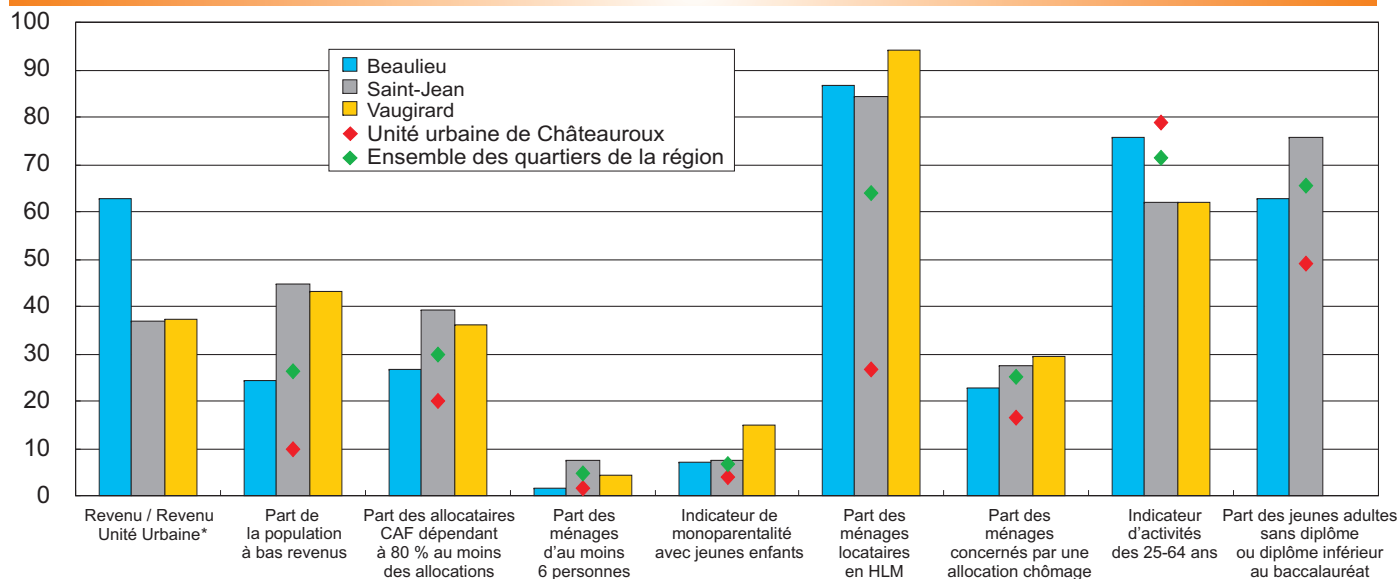
Ce territoire se classe dans la moyenne des unités urbaines considérées. Ainsi, la part de la population à bas revenu (9,7 %) et celle des ménages concernés par une allocation chômage (16,4 %) se situent dans la moyenne. Mais des situations de précarité existent. Ainsi, les indicateurs de familles monoparentales avec jeunes enfants et de personnes en location HLM (troisième taux le plus élevé) sont supérieurs à la moyenne régionale.

À Châteauroux, un peu plus d'un quart de la population vit en quartier prioritaire, soit 11 500 personnes. Châteauroux est la dixième commune de la région où la part de la population vivant en quartier prioritaire est la plus forte. À l'opposé, Déols, avec 8 % de ses habitants en quartier prioritaire, est moins impactée.



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Châteauroux



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Beaulieu	2 255	0,44	43	0,46	38	0,32	47
Saint Jean	4 022	0,81	2	0,60	15	0,59	13
Vaugirard	674	0,77	4	0,75	1	0,58	14
Saint-Jacques	3 133	0,40	51	0,51	32	0,33	46
Les Nations	136	0,99	1	0,27	63	0,75	2
Saint-Denis	549	0,28	62	0,36	52	0,18	69
Le Fontchoir	475	0,22	67	0,25	65	0,19	67
Le Clou	654	0,45	40	0,57	20	0,39	38
Saint Jean (Zus étendue)	4 317	0,77	5	0,59	16	0,54	18

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

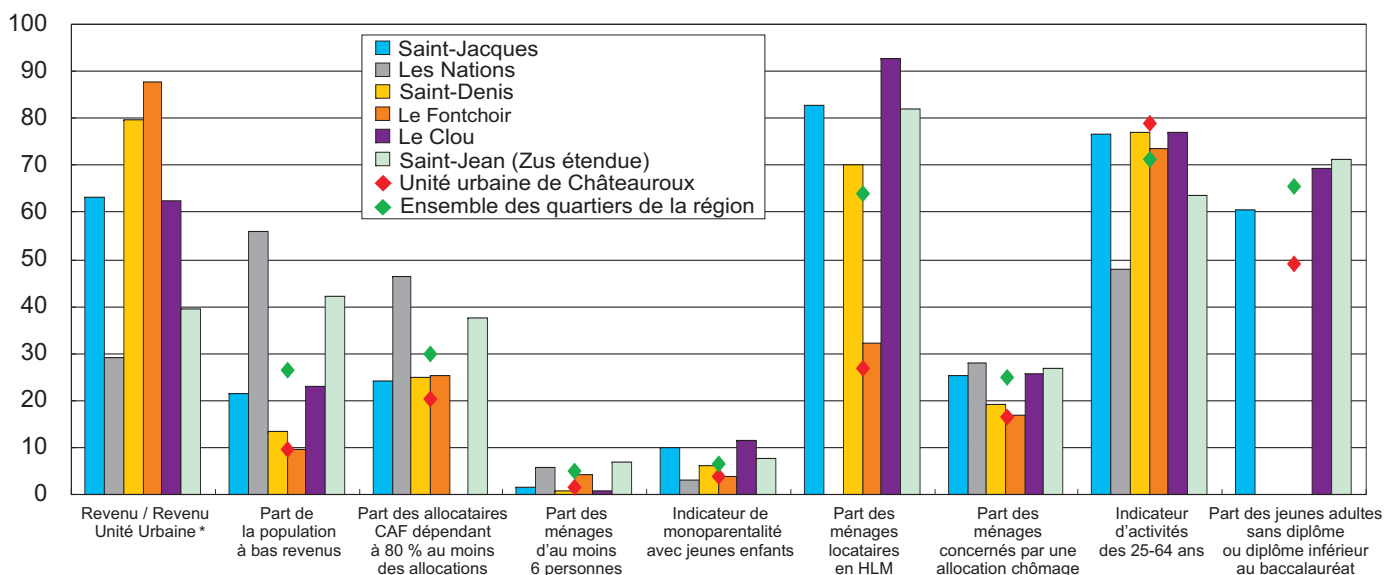
L'unité urbaine de Châteauroux présente une situation contrastée. Elle concentre quatre des cinq quartiers de la région ayant le plus faible indicateur de revenus. À l'opposé, deux petits quartiers paraissent plus favorisés.

Les deux Zus Saint-Jean et Vaugirard, ainsi que le Nqp Saint-Jean (Zus étendue) sont en difficulté. Ces quartiers font partie des plus pauvres de la région, avec des revenus par UC médian inférieurs à 7 000 euros et une part de population à bas revenus parmi les plus élevées. L'indicateur d'activité des 25-64 ans est un des dix plus faibles. À Saint-Jean, plus de sept jeunes sur dix ont un niveau de diplôme peu élevé. Par ailleurs, la Zus Vaugirard se caractérise par le plus fort indicateur de familles monoparentales avec jeunes enfants de tous les

quartiers politique de la ville de la région. De plus, entre 2007 et 2009, la situation dans ces quartiers semble s'être dégradée.

Le très petit quartier les Nations (136 habitants) affiche le revenu par UC médian le plus faible (5 200 euros) et la part de population à bas revenus la plus élevée de la région. La vacance de logements est forte dans ce quartier qui abrite un centre de demandeurs d'asile et une résidence sociale. En termes de revenus, la Zus Beaulieu et les Nqp le Clou et Saint-Jacques se situent dans la médiane des quartiers prioritaires, avec 11 000 euros par UC. Toutefois, les familles monoparentales avec jeunes enfants sont assez fortement représentées ainsi que la population vivant en HLM.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Châteauroux



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indre - Châteauroux

Les quartiers Saint-Denis et le Fontchoir sont les moins précaires de l'unité urbaine. Ils présentent les indicateurs les plus favorables : revenu par UC médian supérieur à 14 000 euros, peu de population à bas revenus et de familles monoparentales avec jeunes enfants, notamment au Fontchoir.

Un programme de rénovation urbaine (PRU) a concerné les quartiers Saint-Jean, Saint-Jacques, Vaugirard et le Fontchoir, Châteauroux faisant partie des premières agglomérations à avoir signé une telle convention. Suite à la réalisation de ce PRU désormais terminé, les indicateurs sur ces quartiers pourraient évoluer, d'autant qu'une partie des logements ont été détruits. Cependant, la perte

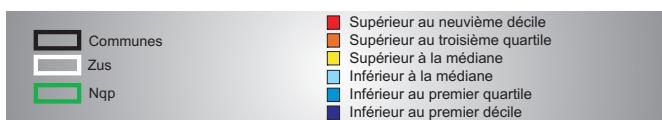
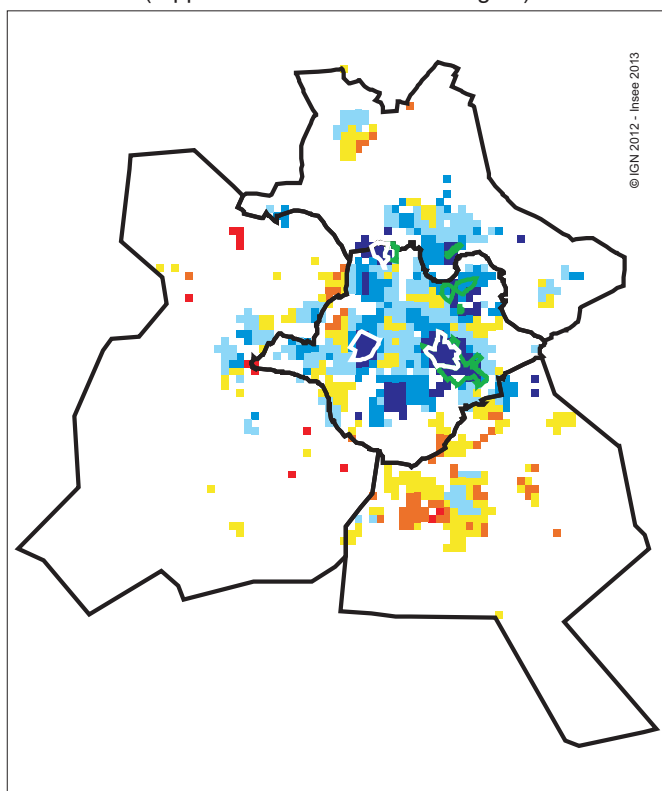
de nombreux emplois dans l'unité urbaine de Châteauroux et l'arrivée de population en difficulté s'éloignant des grandes villes, rendent la situation difficile. En 2012, l'agglomération a signé un plan stratégique local afin de poursuivre les efforts engagés localement.

Au vu des cartes carroyées, seule la partie Est du Fontchoir est en difficulté. La précarité est présente sur l'ensemble des autres quartiers.

Un quartier, au sud de la commune, n'est actuellement pas identifié comme prioritaire alors qu'il en présente les caractéristiques. ♦

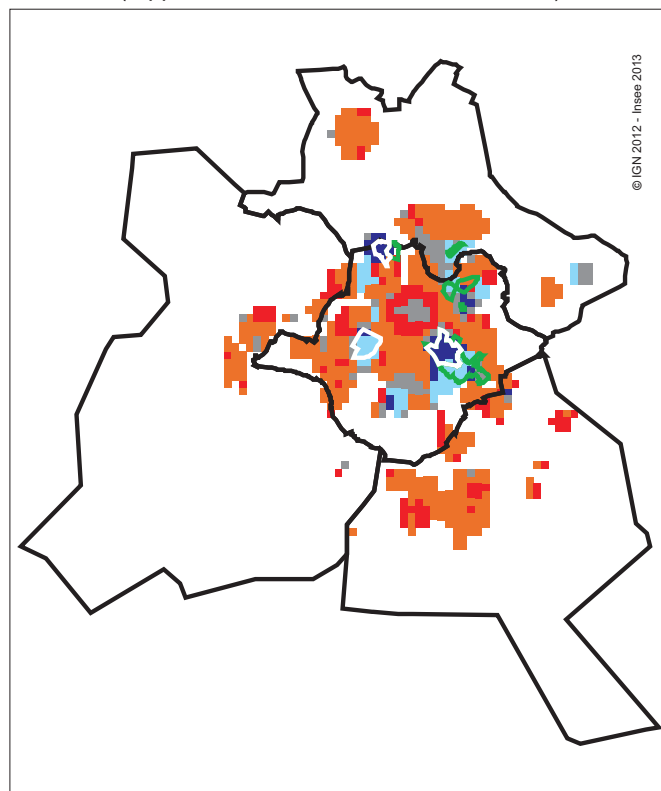
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Châteauroux

(rapportés aux revenus de la région)



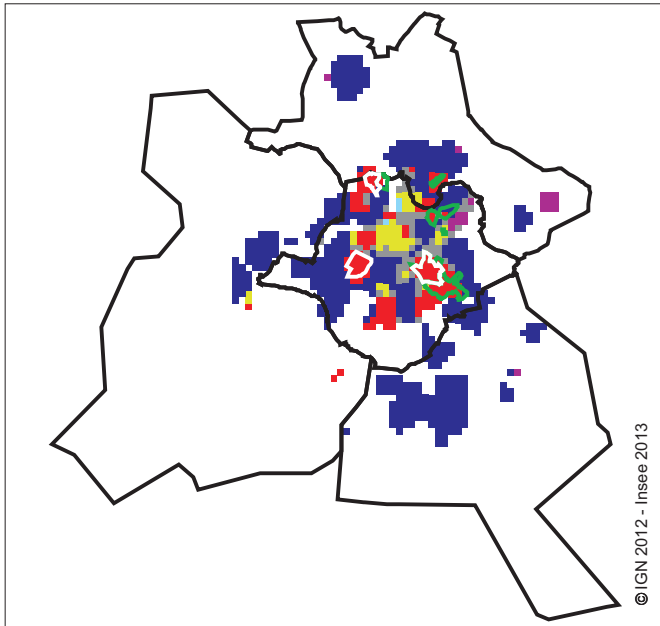
Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

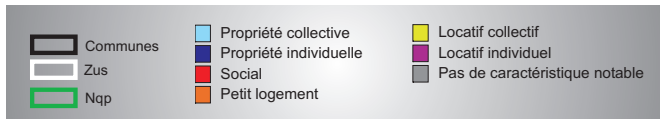


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Châteauroux

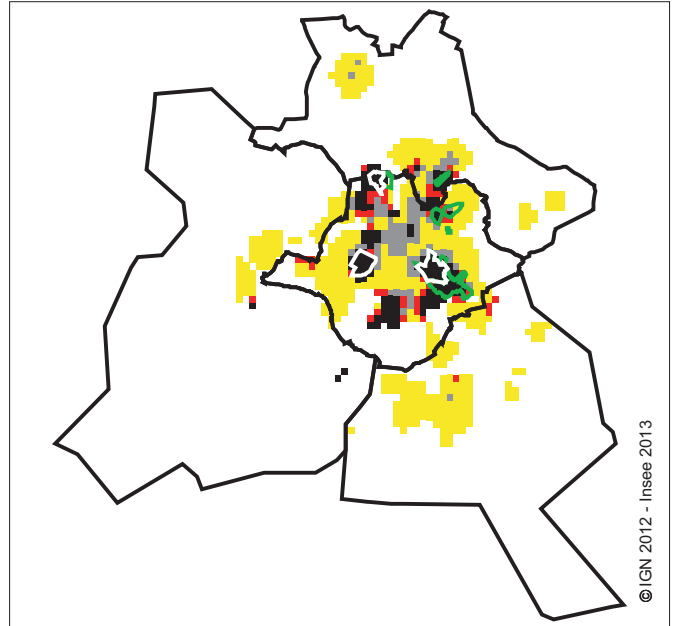


© IGN 2012 - Insee 2013

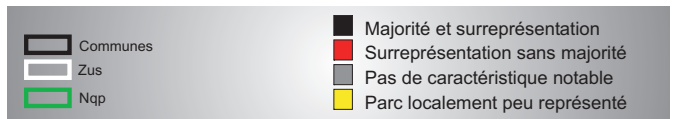


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Châteauroux

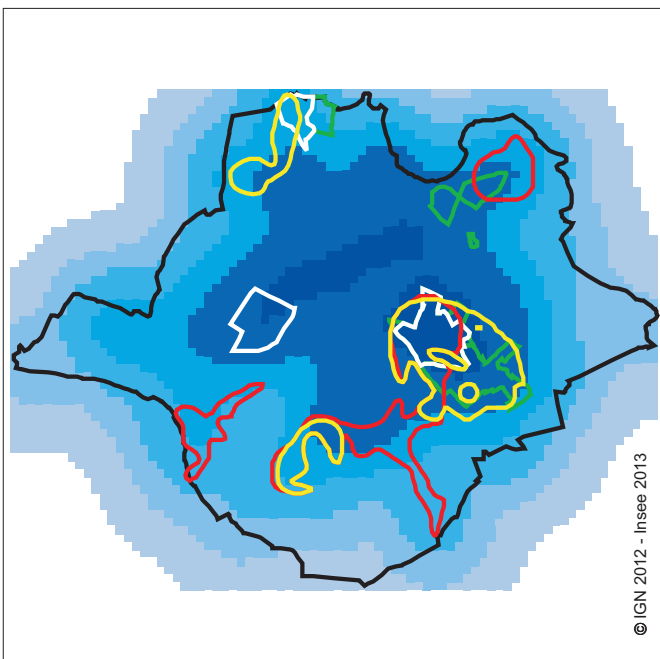


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Châteauroux

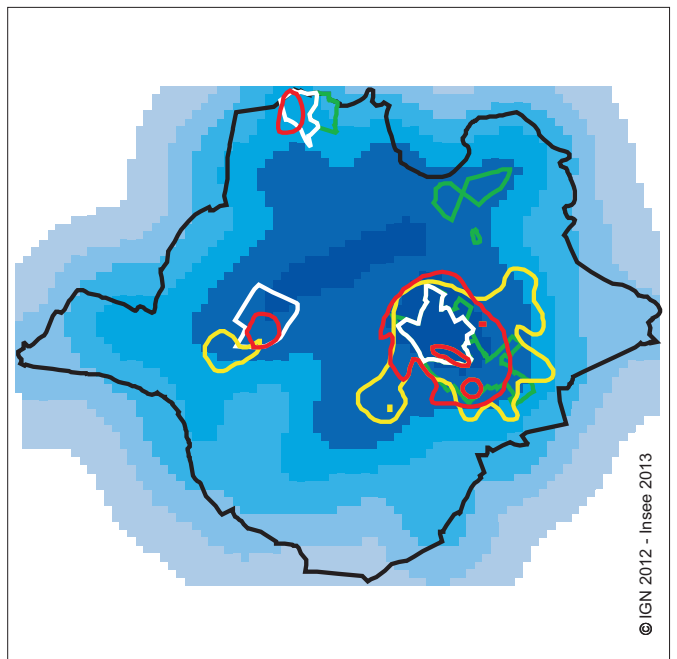


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Châteauroux



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Indre-et-Loire - Tours

Les quartiers de l'unité urbaine de Tours - Amboise

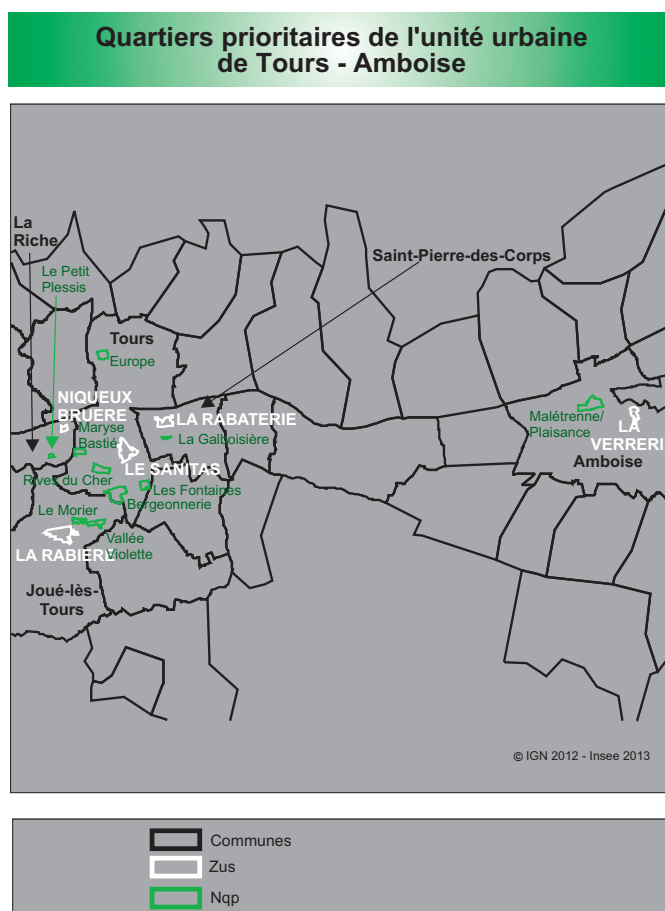
L'unité urbaine de Tours - Amboise est composée de 36 communes et comprend plus de 326 000 habitants, dont près de 37 700 vivent en quartiers prioritaires. Ces derniers se situent sur les communes de Tours, Amboise, Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et La Riche. Ils se composent de la façon suivante :

- cinq zones urbaines sensibles (Zus) dont le Sanitas, cinquième quartier Zus de la région en termes de population (8 182 habitants), la Rabièrre (6 597 habitants), la Rabâterie (3 306 habitants), la Verrerie (1 079 habitants) et Niqueux Bruère (865 habitants) ;

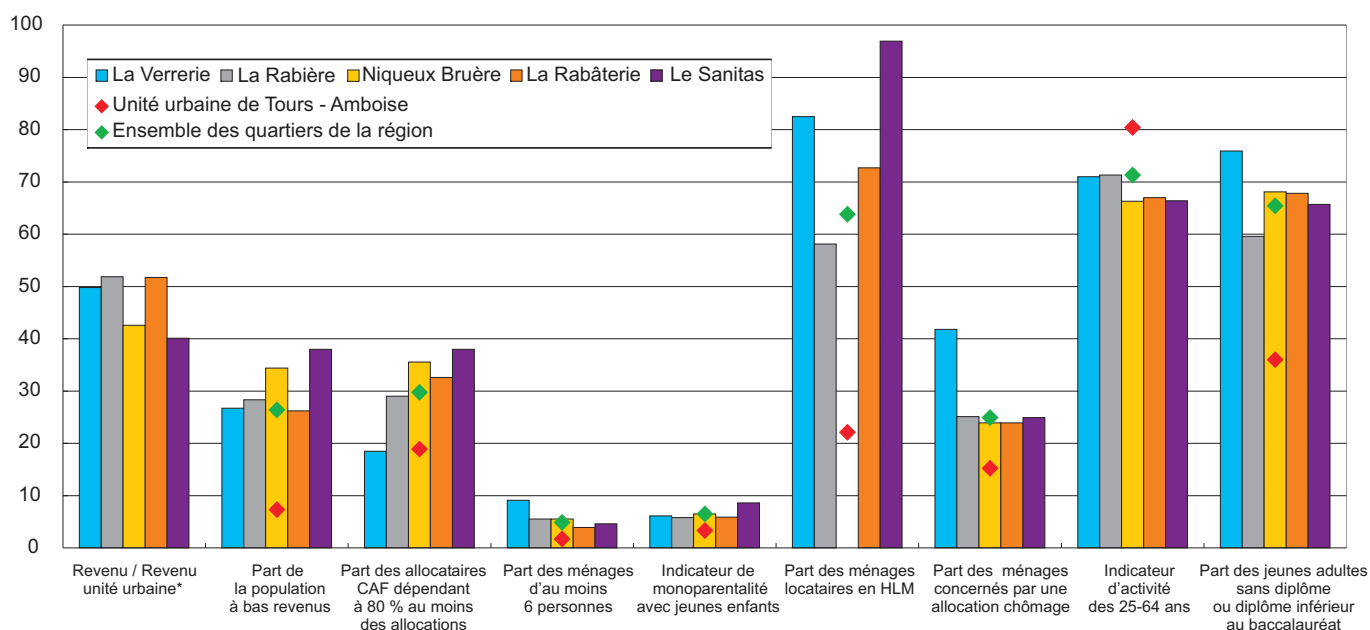
- dix nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : les Fontaines (3 072 habitants), Europe (2 785 habitants), Rives du Cher (2 522 habitants), Maryse Bastié (2 117 habitants), Malétrenne/Plaisance (2 102 habitants), Bergeonnerie (1 664 habitants), le Morier (1 433 habitants), Vallée Violette (1 169 habitants), la Galboisière (524 habitants) et le Petit Plessis (248 habitants).

L'unité urbaine de Tours - Amboise se classe parmi les moins en difficulté de la région. Ainsi, le revenu par unité de consommation (UC) médian est le deuxième plus haut (19 080 euros) et la part de population à bas revenus est la plus faible (7,3 %). De même, la proportion de ménages concernés par une allocation chômage y est limitée (15,1 %) et l'indicateur d'activité des 25-64 ans est très élevé.

À La Riche, la part de la population vivant en quartier prioritaire est plus faible que dans de nombreuses autres communes (11 %). Dans celle de Tours, ce taux s'élève à 15 % alors que dans les autres communes de l'unité urbaine il est d'environ un quart, soit la moyenne des communes.



Indicateurs des zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Tours - Amboise



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine
Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
La Verrerie	1 079	0,42	47	0,61	10	0,68	6
La Rabière	6 597	0,52	32	0,42	44	0,37	39
Niqueux Bruère	865	0,67	11	0,39	49	0,46	29
La Rabâterie	3 306	0,54	29	0,44	40	0,45	32
Le Sanitas	8 182	0,73	7	0,61	11	0,45	31
Europe	2 785	0,46	37	0,57	21	0,37	40
Les Fontaines	3 072	0,66	13	0,56	25	0,35	44
Rives du Cher	2 522	0,41	48	0,61	12	0,28	52
Maryse Bastié	2 117	0,39	52	0,51	31	0,25	59
Bergeonnerie	1 664	0,33	57	0,29	61	0,08	74
Le Morier	1 433	0,27	63	0,34	55	0,19	66
Vallée Violette	1 169	0,30	59	0,42	45	0,20	64
La Galboisière	524	0,55	26	0,52	29	0,29	51
Le Petit Plessis	248	0,41	50	0,46	36	0,49	26
Malétrenne/Plaisance	2 102	0,29	61	0,46	37	0,27	56

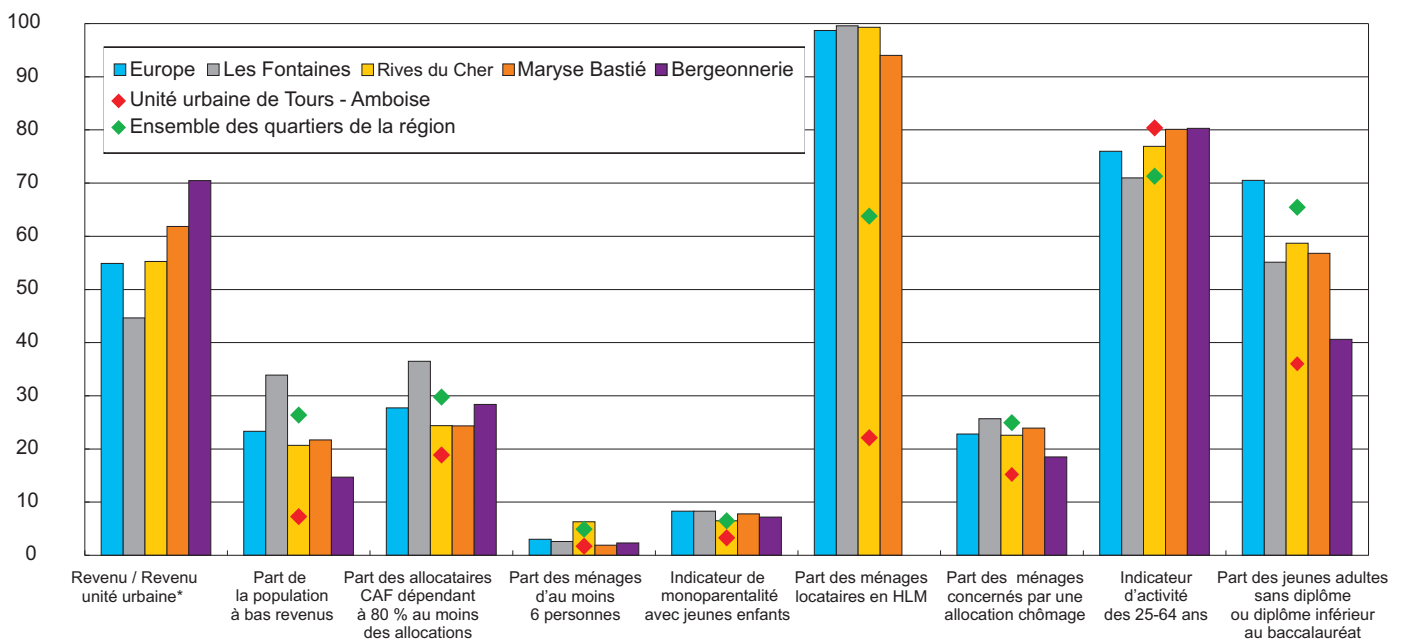
Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

L'unité urbaine de Tours - Amboise comporte des quartiers prioritaires aux profils variés : certains sont en grande précarité (Verrerie, Niqueux Bruère, le Sanitas, Europe, les Fontaines ou Rives du Cher) alors que d'autres (Maryse Bastié, Vallée Violette, Malétrenne/Plaisance et surtout Bergeonnerie et le Morier) sont dans une situation plus favorable. Les autres quartiers occupent une position intermédiaire.

La Verrerie, le Sanitas et les Fontaines sont en grande difficulté selon deux des trois indicateurs synthétiques. Ils ont de faibles revenus par UC médian (tous inférieurs à 9 500 euros). Le quartier Verrerie à Amboise se caractérise par une forte part de grands ménages, le taux de ménages concernés par une allocation chômage le plus élevé de la région et de nombreux jeunes sans diplôme.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Tours



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Les habitants des Fontaines et du Sanitas ont de faibles revenus et les allocataires CAF restent donc fortement dépendants des prestations. Ces quartiers accueillent de nombreuses familles monoparentales et le niveau d'emploi y est faible. De plus, le Sanitas présente le revenu par UC médian le plus bas (7 650 euros) de l'unité urbaine et une part élevée de ménages locataires en HLM (99,6 %).

Les quartiers Niqueux Bruère et Europe présentent un fort niveau de précarité. Le premier se caractérise par des difficultés financières : revenu par UC médian faible (8 120 euros) et part de la population à bas revenus importante, la plus élevée de l'unité urbaine après le Sanitas. Le quartier Europe abrite de nombreuses familles monoparentales avec enfants et les jeunes sont souvent peu diplômés.

La Rabière, la Rabâterie, le Petit Plessis et Rives du Cher sont en précarité moyenne. Les niveaux de revenus dans les quartiers de la Rabière et de la Rabâterie sont bas : inférieurs à 9 900 euros, et l'indicateur d'activité est limité. Les revenus sont plus élevés dans les quartiers du Petit Plessis et Rives du Cher (respectivement 11 500 et 10 500 euros) qui concentrent de grands ménages (plus de 6 personnes). Les jeunes vivant au Petit Plessis sont peu diplômés. Les habitants du quartier Rives du Cher, presque exclusivement locataires en HLM, sont plus souvent actifs.

De nombreux quartiers de l'unité urbaine de Tours sont concernés par le programme de rénovation urbaine

(Sanitas, Europe, Fontaines, la Rabière, la Rabâterie). Celui-ci vise à renforcer la cohésion urbaine et sociale de l'agglomération. Le développement du transport en commun en site propre (ligne de tramway) desservant certains quartiers prioritaires mais également le renouvellement de l'offre de l'habitat devraient modifier la physiologie de certains quartiers.

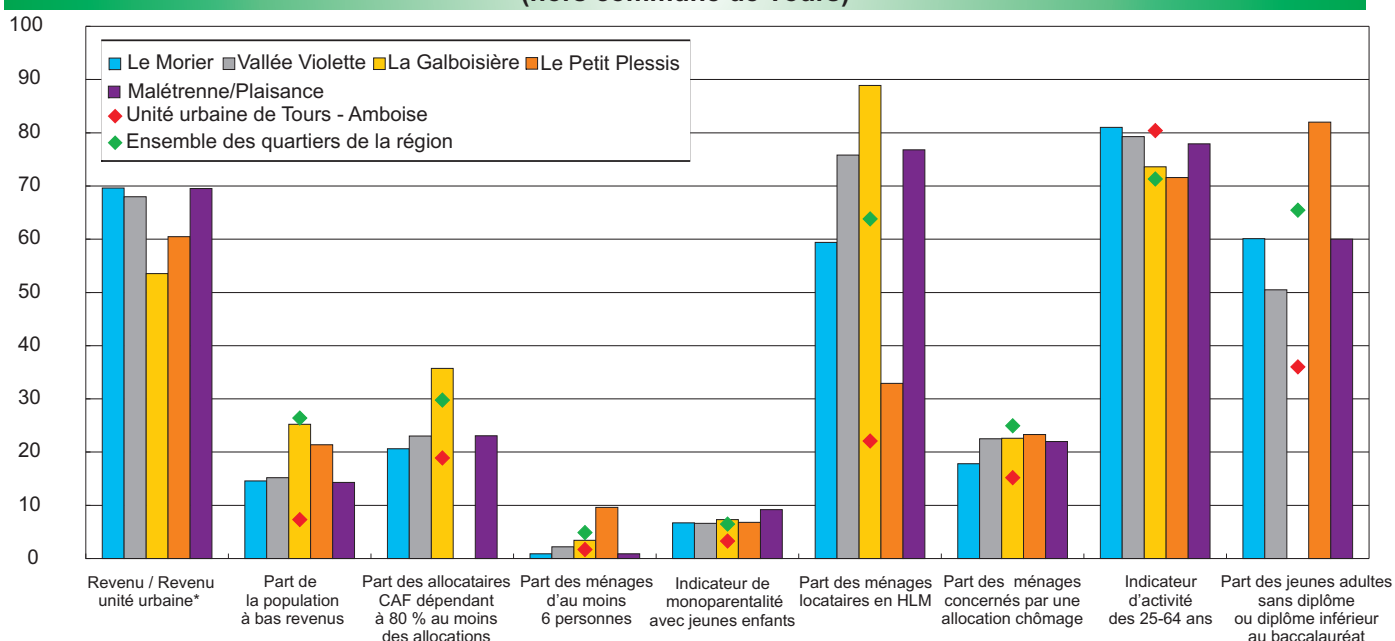
La Galboisière, Maryse Bastié, Vallée Violette et Malétrenne/Plaisance présentent une situation plus favorable que la moyenne des quartiers de la région. Cependant la Galboisière montre des signes de difficulté : les parts de population à bas revenus et d'allocataires CAF fortement dépendants des prestations sont élevées. Les autres quartiers sont, après le Morier, ceux ayant les plus faibles taux d'allocataires CAF fortement dépendants des allocations de l'unité urbaine. De plus, les indicateurs concernant l'emploi y sont plutôt bons.

Bergeonnerie et le Morier font partie des quartiers les moins précaires quel que soit l'indicateur retenu. Les revenus par UC médian et les indicateurs d'activité des 25-64 ans y sont les plus élevés de l'unité urbaine. En outre, ils sont les moins concernés par une allocation chômage.

Au vu des cartes carroyées, la population semble en difficulté autour des quartiers Niqueux Bruère, Europe, la Rabâterie et la Verrerie.

De plus, une zone au nord de la commune d'Amboise semble en précarité selon plusieurs indicateurs. ♦

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Tours - Amboise (hors commune de Tours)

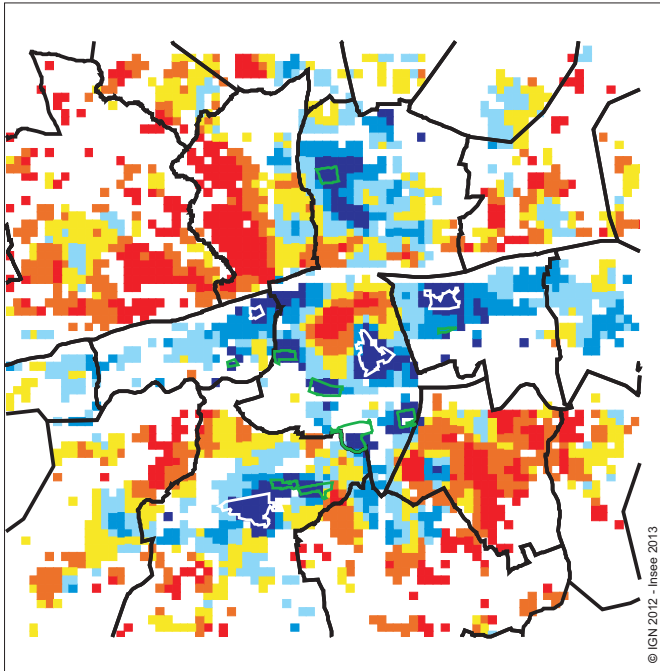


* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

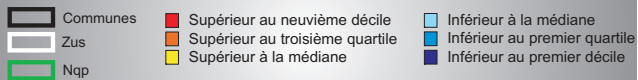
Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Répartition des revenus à Tours et ses environs

(rapportés aux revenus de la région)



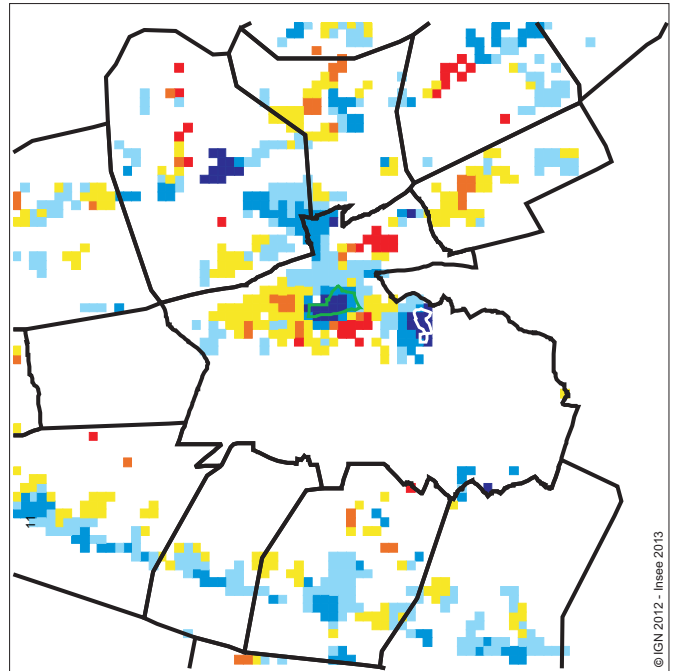
© IGN 2012 - Insee 2013



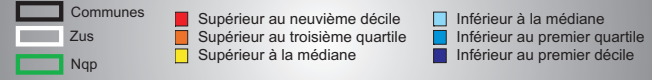
Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Répartition des revenus à Amboise et ses environs

(rapportés aux revenus de la région)



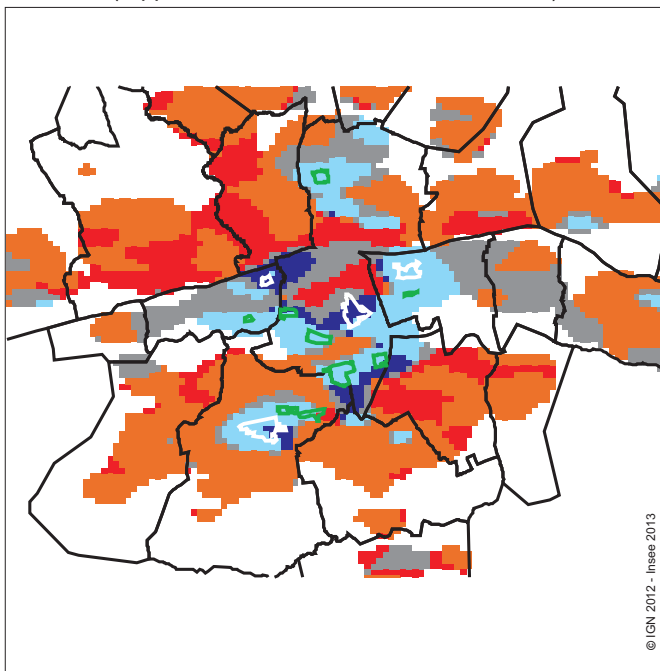
© IGN 2012 - Insee 2013



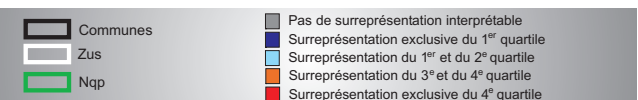
Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

Répartition des revenus à Tours et ses environs

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



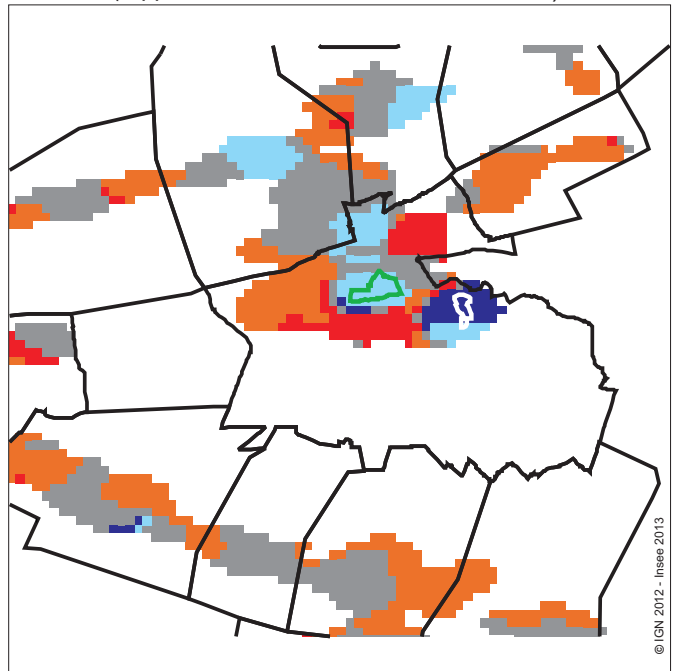
© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Répartition des revenus à Amboise et ses environs

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



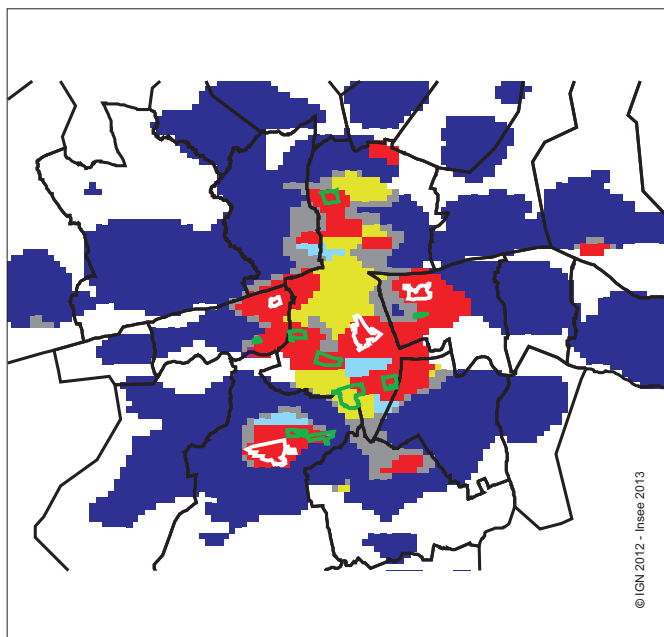
© IGN 2012 - Insee 2013



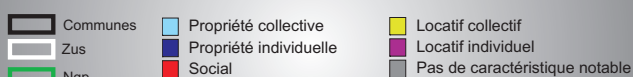
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Indre-et-Loire - Tours

Parc majoritaire à Tours et ses environs

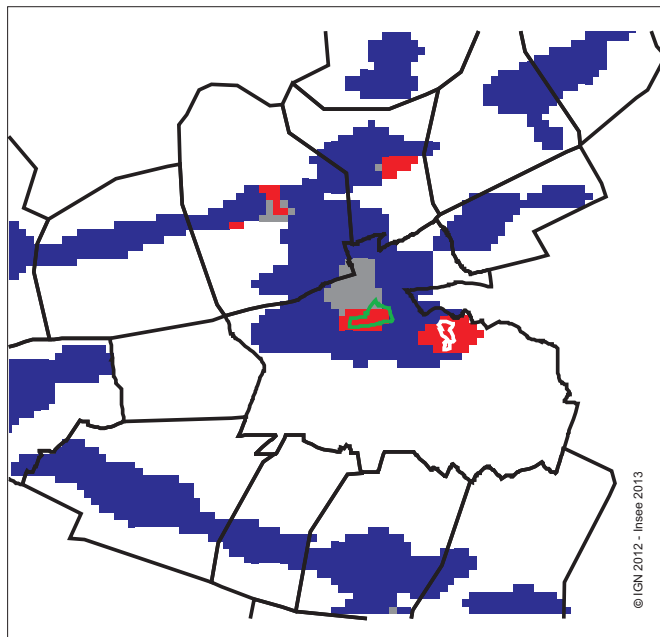


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire à Amboise et ses environs

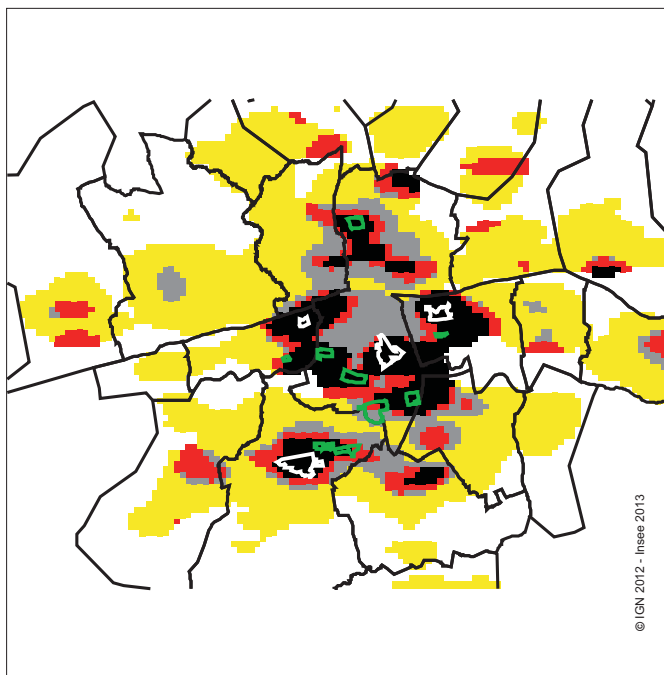


© IGN 2012 - Insee 2013

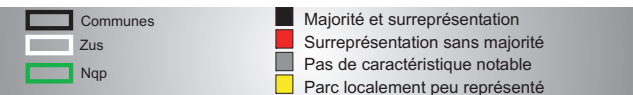


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux à Tours et ses environs

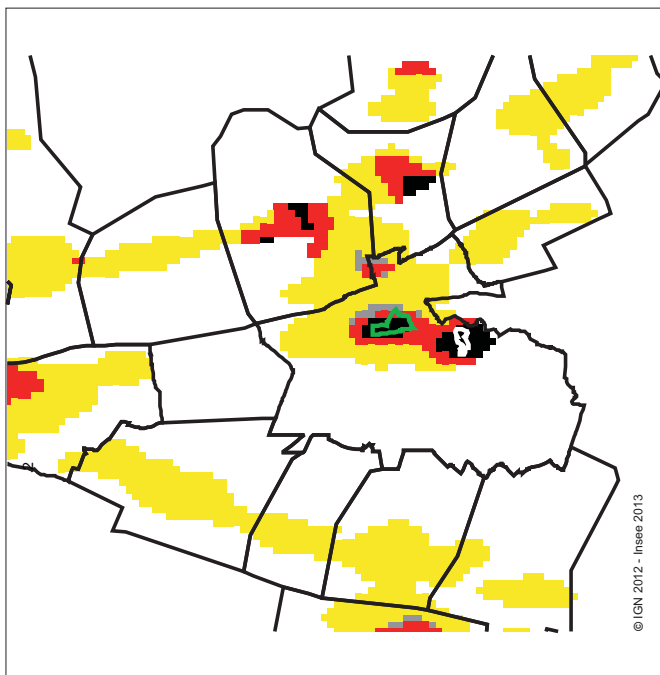


© IGN 2012 - Insee 2013

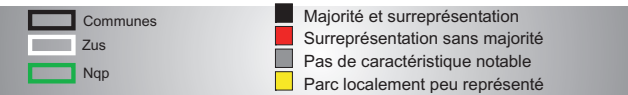


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux à Amboise et ses environs

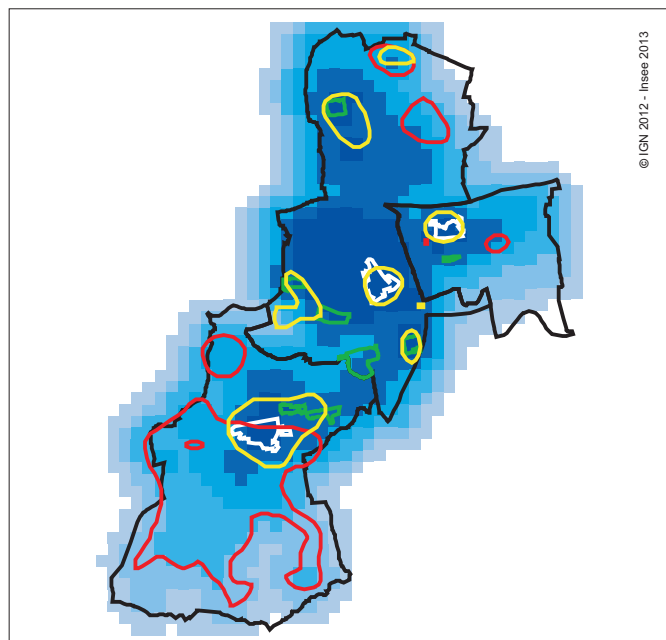


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages dans les communes ayant des quartiers prioritaires à Tours et ses environs

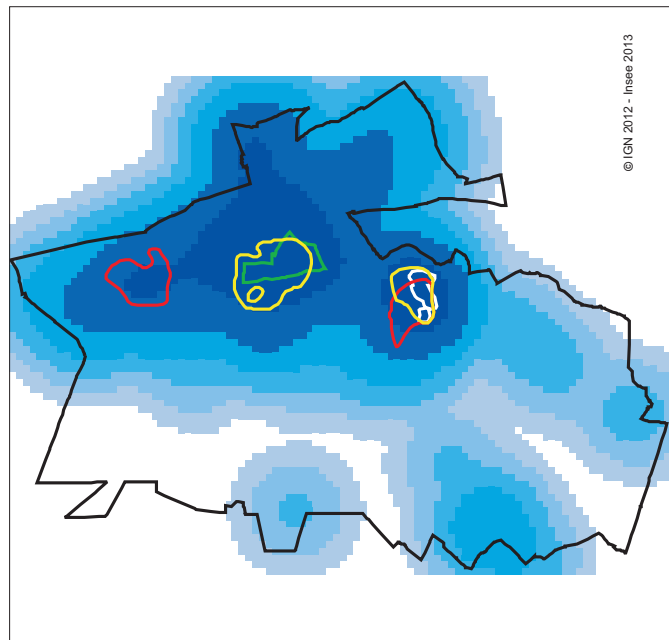


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Amboise

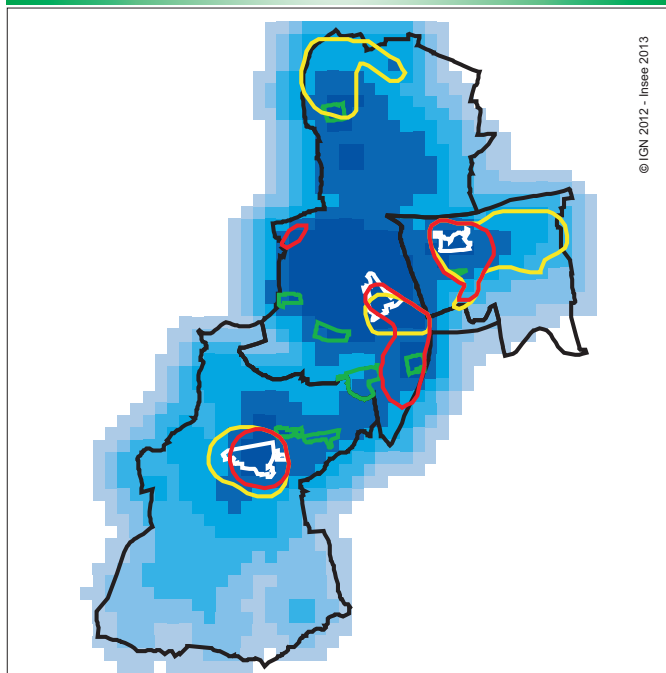


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme dans les communes ayant des quartiers prioritaires à Tours et ses environs

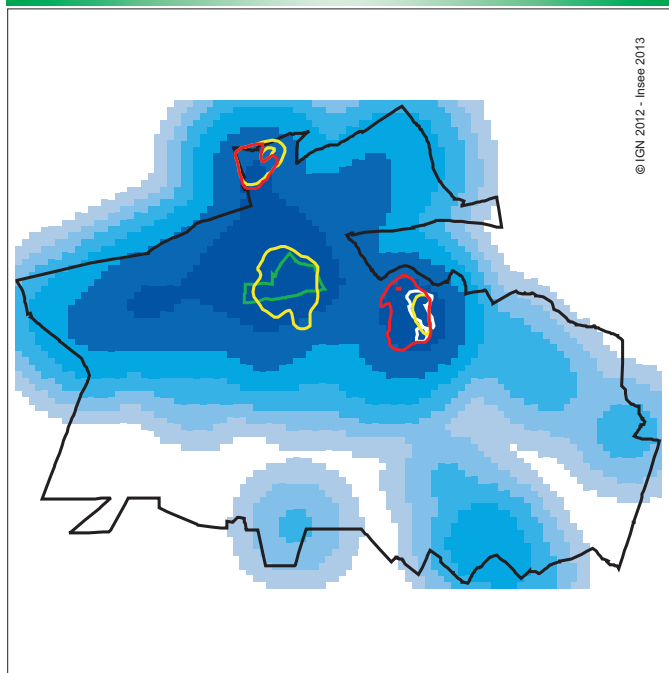


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Amboise



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Loir-et-Cher - Blois

Les quartiers de l'unité urbaine de Blois

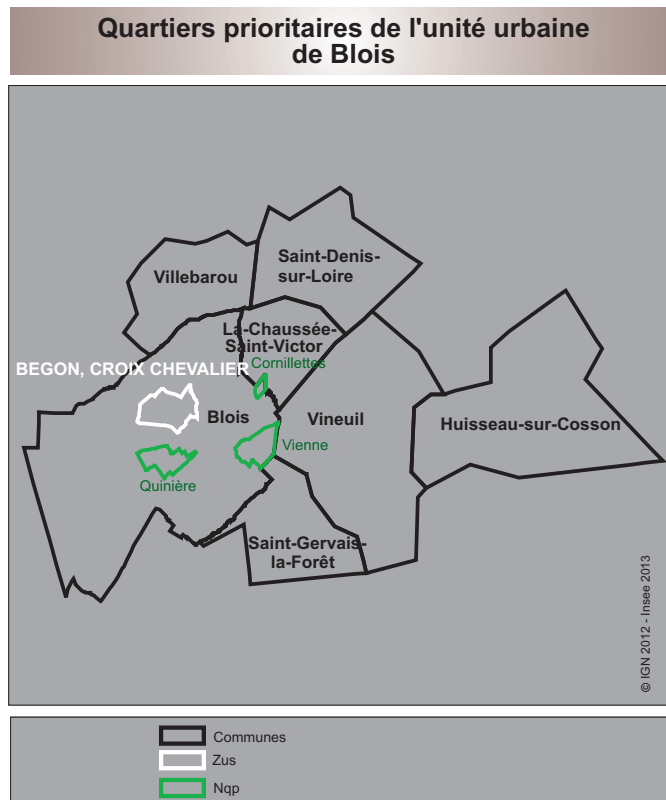
L'unité urbaine de Blois est composée de sept communes et comprend près de 64 500 habitants. En termes de population, elle est la cinquième des unités urbaines ayant des quartiers politiques de la ville de la région. Ceux-ci se situent tous sur la seule commune de Blois. Ils se composent de la façon suivante :

- une zone urbaine sensible (Zus) : Bégon, Croix Chevalier (11 366 habitants), quartier le plus peuplé de la région ;

- trois nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Quinière (4 675 habitants), Vienne (2 001 habitants), Cornillettes (842 habitants).

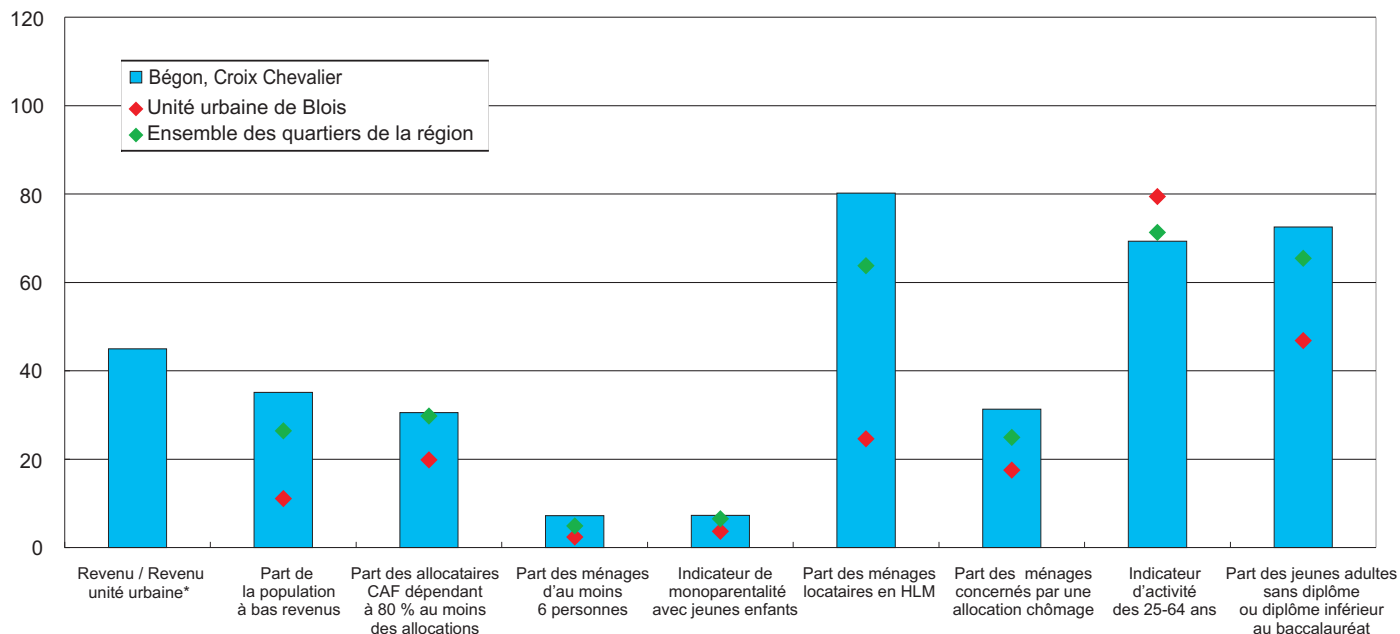
Ce territoire se situe dans la moyenne des unités urbaines de la région. Le revenu par unité de consommation (UC) médian est assez hétérogène sur ce territoire, la médiane de 18 100 euros est cependant proche de la moyenne régionale. La part de population à bas revenus (11 %) ainsi que la proportion des ménages concernés par une allocation chômage indiquent un certain niveau de précarité.

La part de la population vivant en quartiers prioritaires dans la commune de Blois est plus élevée que dans de nombreuses autres communes (41 %) : elle occupe le 4^e rang.



Source : Insee

Indicateurs de la zone urbaine sensible de Blois



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Bégon, Croix Chevalier	11 366	0,63	17	0,58	17	0,55	15
Cornillettes	842	0,45	42	0,45	39	0,18	68
Quinière	4 675	0,19	69	0,28	62	0,20	65
Vienne	2 001	0,06	75	0,09	75	0,08	75

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Les quartiers de l'agglomération de Blois présentent des situations très hétérogènes. Y figurent, en effet, Bégon, Croix Chevalier, en grande difficulté et Vienne, le plus préservé des quartiers prioritaires de la région.

La Zus Bégon, Croix Chevalier concentre les difficultés. Le revenu par UC médian, assez homogène sur l'ensemble du quartier, est faible (8 140 euros), les parts de ménages à bas revenus et de jeunes peu diplômés sont élevées. Le quartier fait l'objet d'un important programme de rénovation urbaine qui a fortement renouvelé l'habitat.

L'indicateur emploi-formation est assez favorable pour le Nqp Cornillettes, en position moyenne en matière de revenus ou de logement et famille. Le quartier se caractérise principalement par une certaine hétérogénéité du revenu et par une présence élevée de familles monoparentales. Cependant, les acteurs locaux notent une dégradation de la situation de ce quartier.

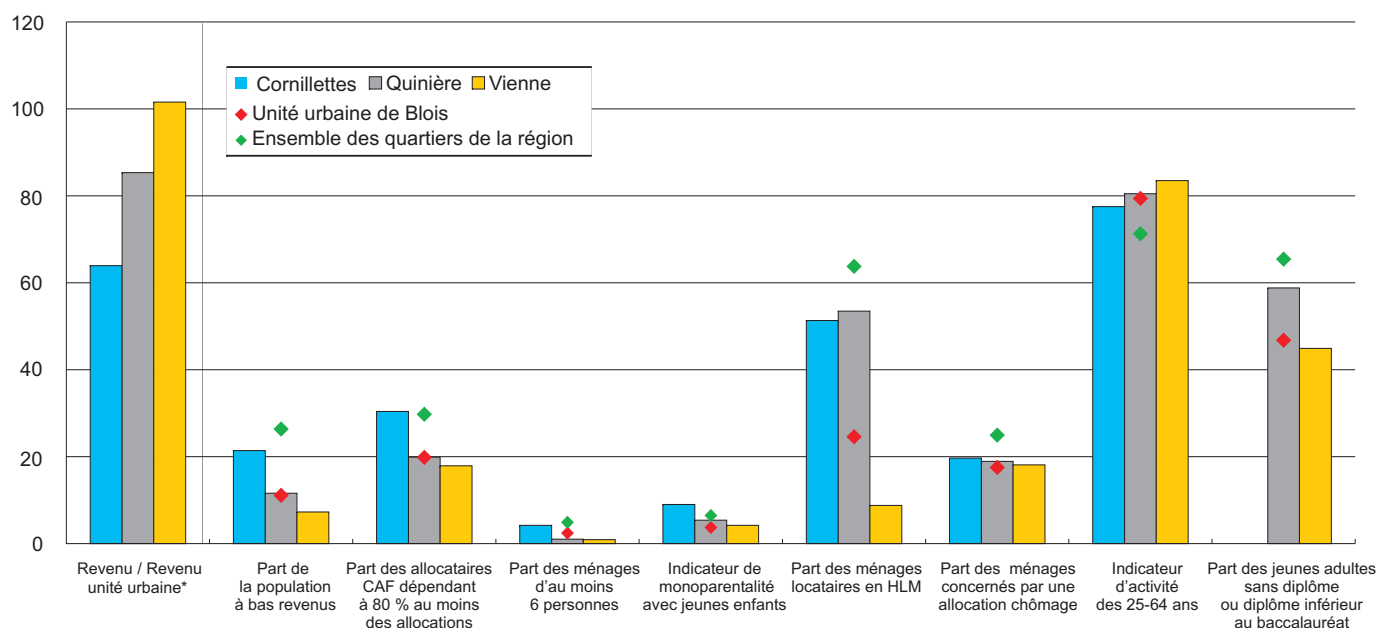
Les Nqp Quinière et Vienne font partie des quartiers de la région présentant une situation parmi les plus favorables.

L'indicateur d'activité des 25-64 ans y est plutôt élevé. Cependant, Quinière accueille de nouvelles populations précaires et la situation se détériore.

Vienne est le quartier le moins en difficulté de la région : le revenu par UC médian y est le plus élevé, identique à la moyenne régionale, et la part de population à bas revenus est parmi les plus faibles de la région. La présence, sur ce territoire, de quelques familles en très fortes difficultés sociales explique son classement parmi les quartiers de la politique de la ville.

Au vu des cartes carroyées, le contour de la Zus Bégon, Croix Chevalier couvre l'ensemble de la population en difficulté dans la zone. La précarité au niveau du quartier Cornillettes paraît s'étendre vers l'est tandis que la partie est du quartier Quinière semble moins en difficulté que sa partie ouest. ♦

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Blois



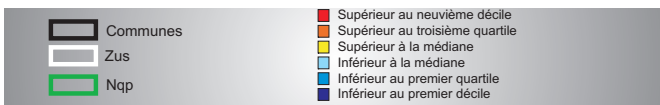
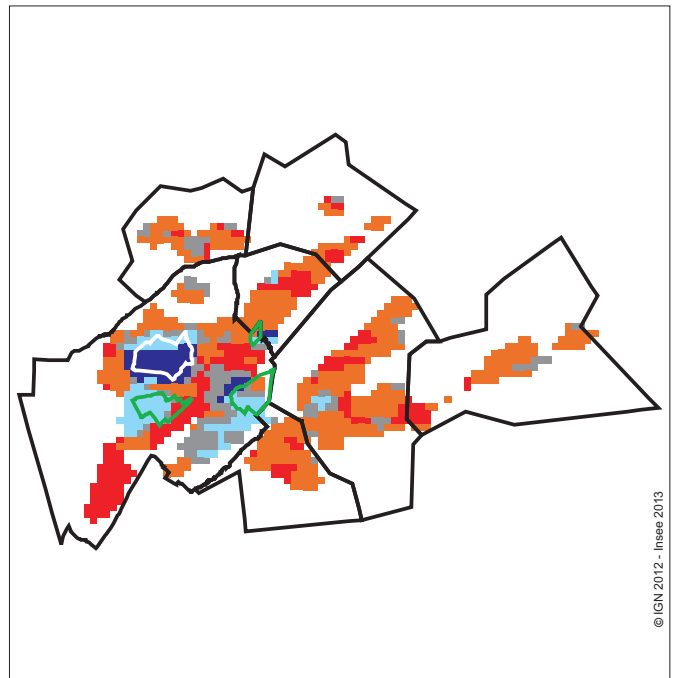
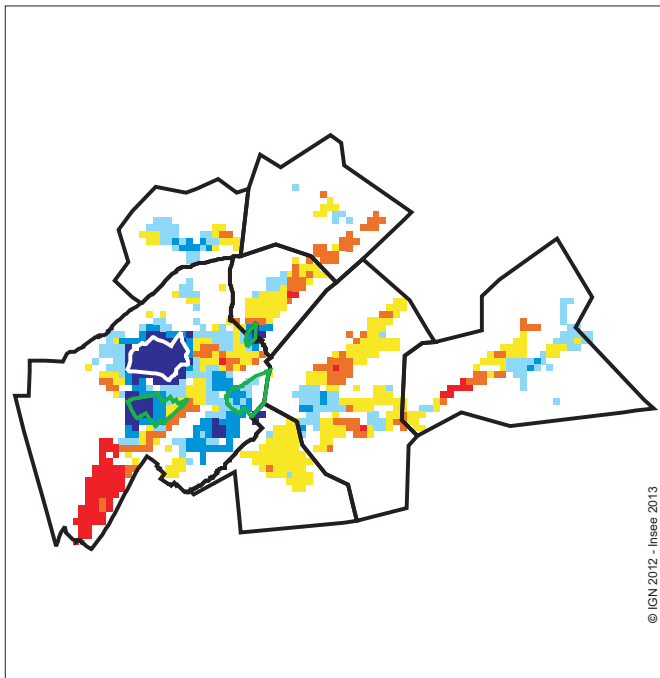
* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Blois

(rapportés aux revenus de la région)

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

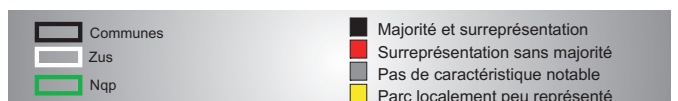
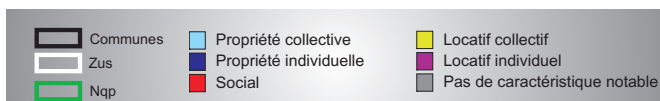
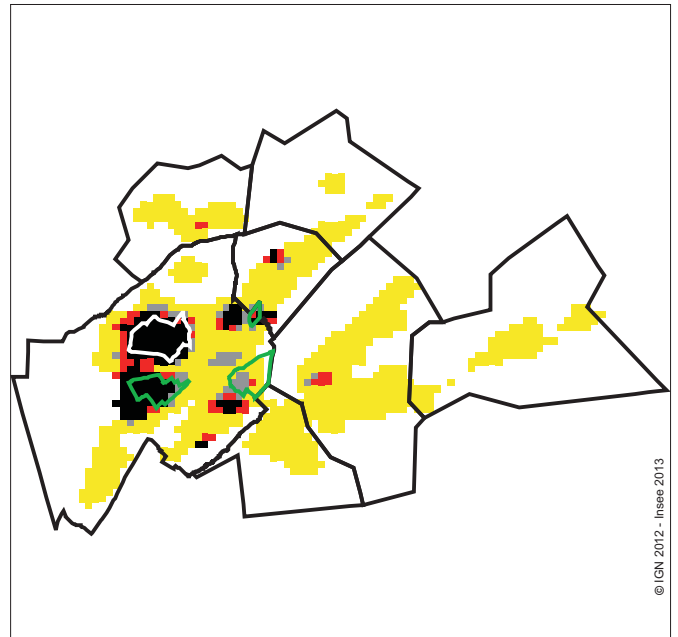
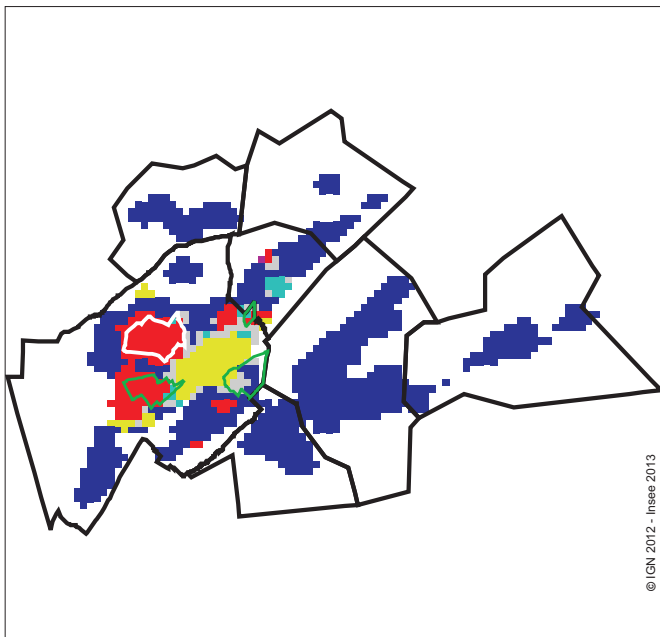


Sources : Insee ; DFGiP, Revenus fiscaux localisés 2010

Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Blois

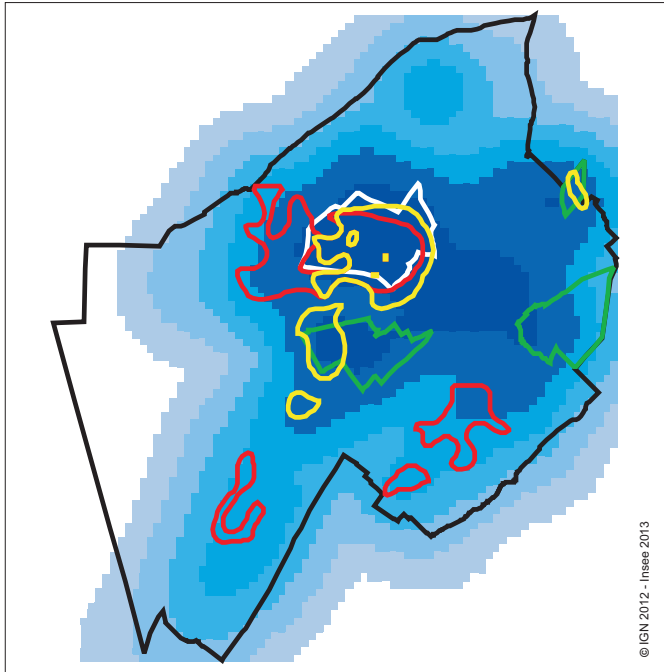
Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Blois



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Blois

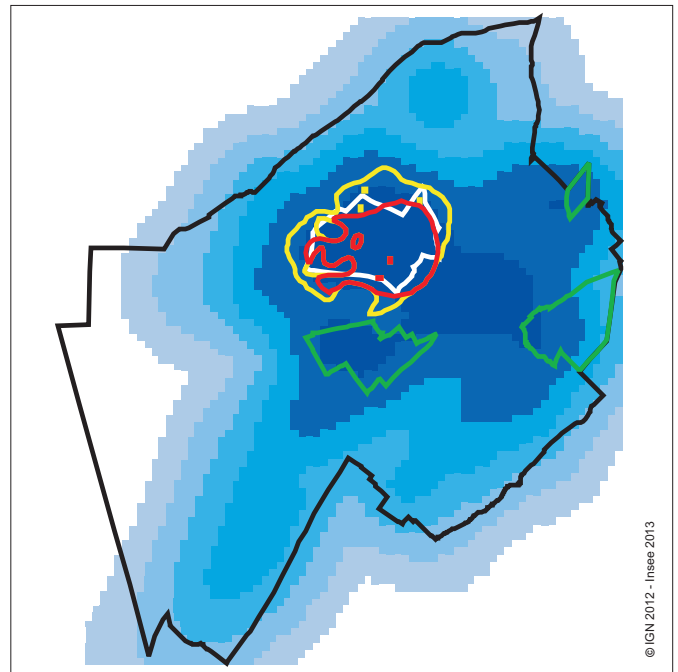


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Blois



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Loir-et-Cher - Romorantin-Lanthenay

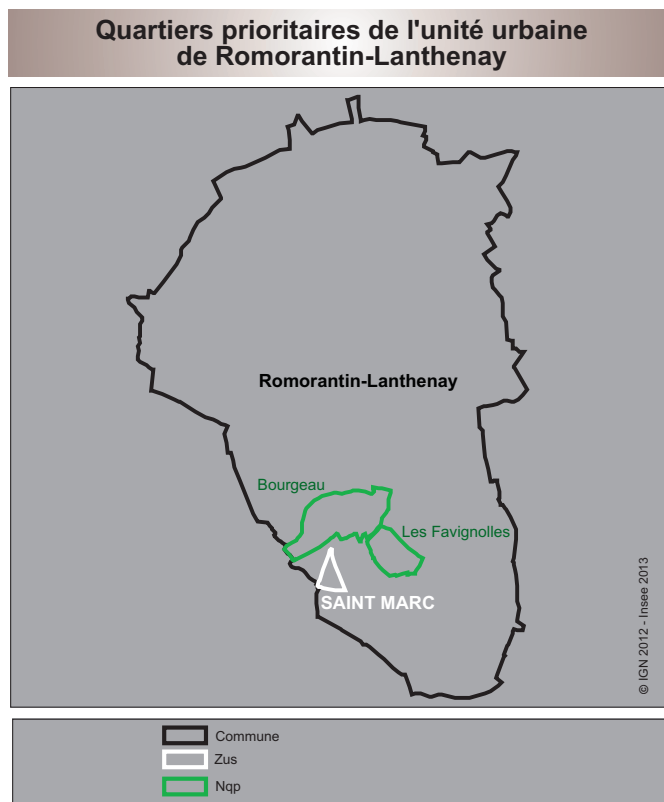
Les quartiers de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

L'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay se compose de cette seule commune et compte près de 17 700 habitants. Elle comporte :

- une zone urbaine sensible (Zus), Saint Marc, troisième plus petite Zus de la région avec 654 habitants ;
- deux nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Bourgeau (1 590 habitants) et les Favignolles (1 900 habitants).

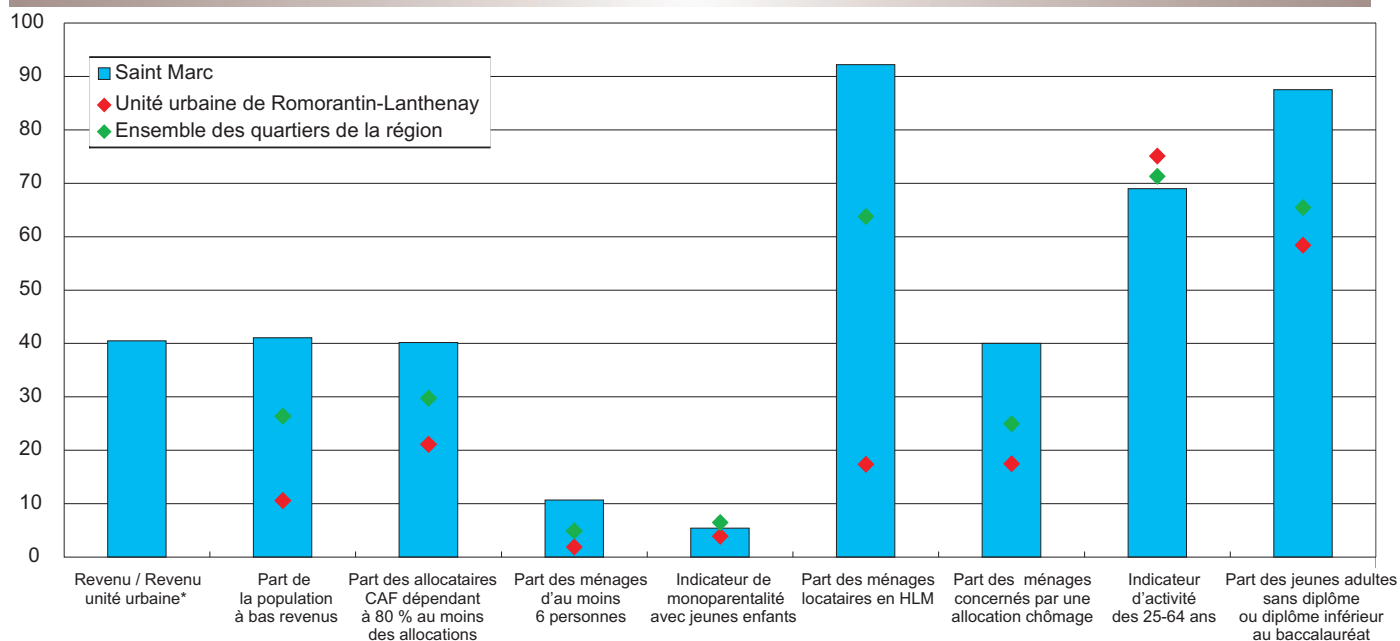
Romorantin-Lanthenay figure parmi les unités urbaines les plus défavorisées. Avec 16 700 euros de revenu par unité de consommation (UC) médian, elle est une des cinq moins aisées de la région. Comparativement aux autres unités urbaines, l'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants est élevé (3,9), de même que la proportion de ménages concernés par une allocation chômage.

À Romorantin-Lanthenay, près du quart de la population vit en quartier prioritaire, soit 4 100 personnes environ. Cette part est identique à la moyenne des communes du Centre ayant des quartiers prioritaires.



Source : Insee

Indicateurs de la zone urbaine sensible de Romorantin-Lanthenay



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Loir-et-Cher - Romorantin-Lanthenay

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Saint Marc	654	0,79	3	0,67	3	0,75	1
Les Favignolles	1 900	0,53	31	0,42	47	0,51	21
Bourgeau	1 590	0,25	64	0,10	74	0,14	73

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 - CAF 2009

Romorantin-Lanthenay regroupe trois quartiers très divers du point de vue des indicateurs de pauvreté. Ainsi, les habitants de la Zus de Romorantin-Lanthenay paraissent confrontés à une très forte précarité alors que la situation dans les deux nouveaux quartiers prioritaires est plus contrastée.

En 2009, la Zus Saint Marc fait partie des quartiers les plus en difficulté de la région. Le revenu par UC médian des habitants est le quatrième plus faible des quartiers concernés par la politique de la ville. Saint Marc concentre une forte part de population à bas revenus, d'allocataires CAF dépendant à 80 % ou plus des allocations, de ménages locataires en HLM ou concernés par une allocation chômage (troisième plus fort taux). Suite aux travaux de démolition liés au programme de rénovation urbaine ce quartier ne comporte plus aujourd'hui qu'une trentaine de logements regroupés dans deux immeubles.

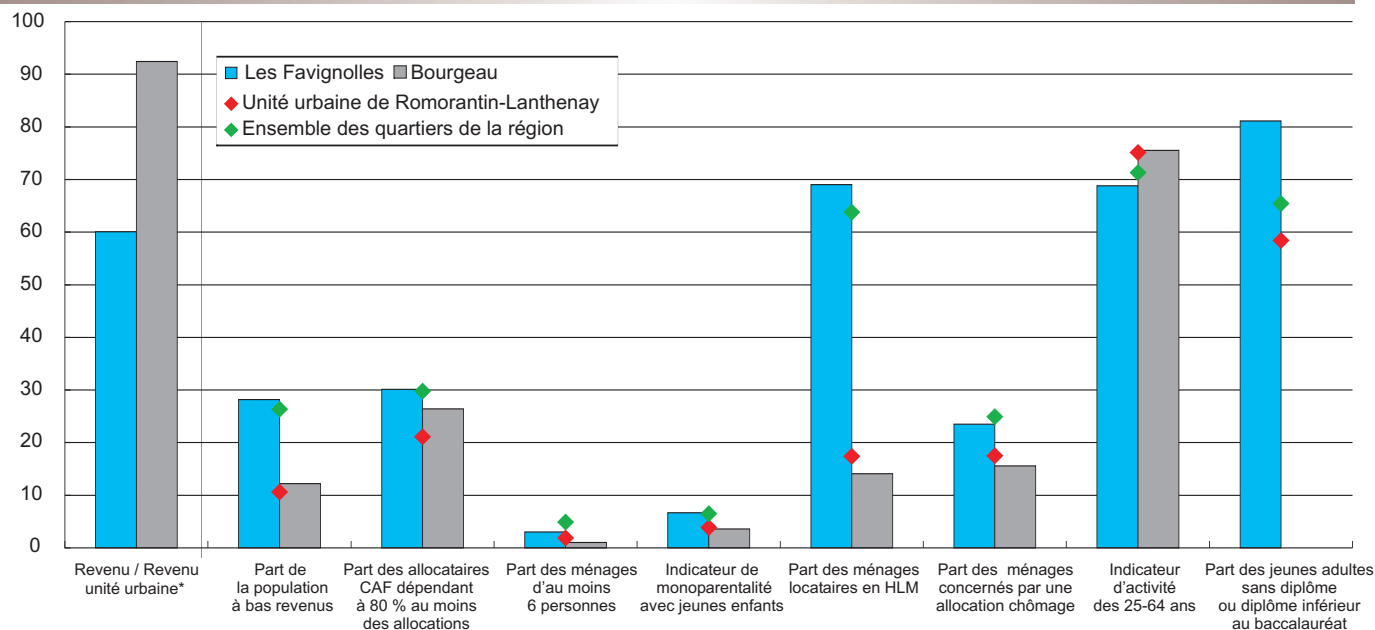
Le quartier des Favignolles se classe dans la moyenne des quartiers prioritaires pour les indicateurs revenus et

logement-famille. Mais les habitants sont confrontés à des difficultés en termes d'emploi et de formation. En effet, ce quartier concentre une forte proportion de jeunes sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat et l'indicateur d'activité des 25-64 ans est parmi les plus faibles de la région. Le quartier des Favignolles a, par ailleurs, accueilli une partie de la population du quartier Saint Marc, très en difficulté et son évolution apparaît peu favorable.

Bourgeau semble plutôt préservé. Le revenu par UC médian y est supérieur à 15 000 euros ; il se classe parmi les dix quartiers ayant le revenu le plus élevé. Avec de faibles parts de population à bas revenus ou d'allocataires CAF dépendant à 80 % ou plus des allocations, les habitants de ce quartier semblent en situation de moindre précarité.

Les cartes de revenus, cohérentes avec celles de logements sociaux, montrent que la précarité s'étend tout autour de la Zus. Il semble exister une poche de précarité au nord du quartier Bourgeau. ♦

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Romorantin-Lanthenay



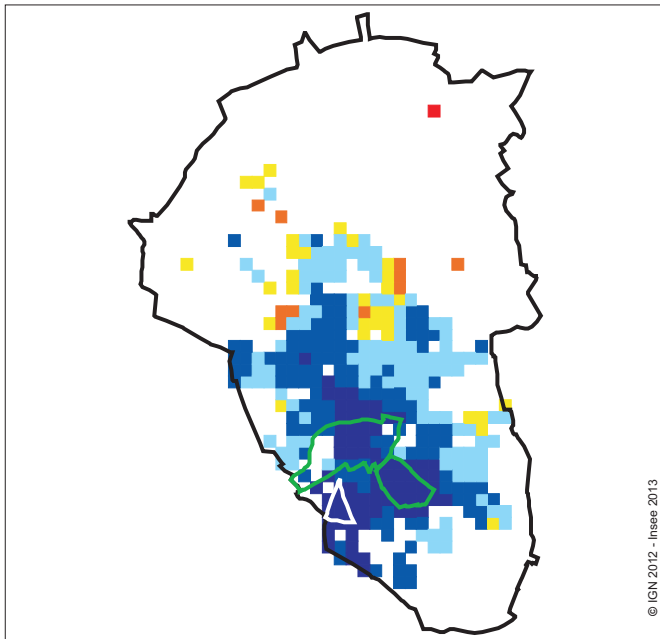
* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Loir-et-Cher - Romorantin-Lanthenay

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

(rapportés aux revenus de la région)

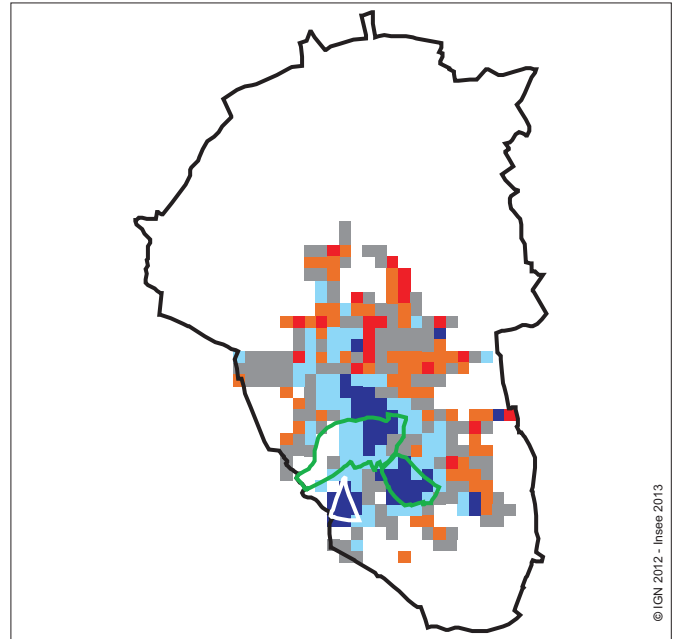


© IGN 2012 - Insee 2013

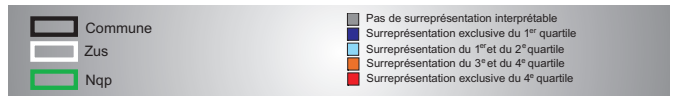


Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

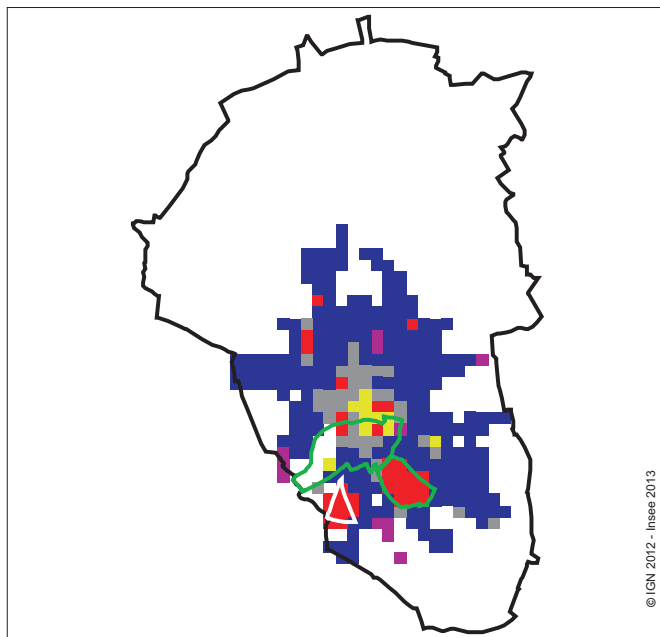


© IGN 2012 - Insee 2013

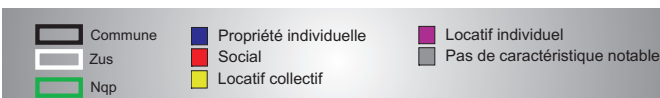


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

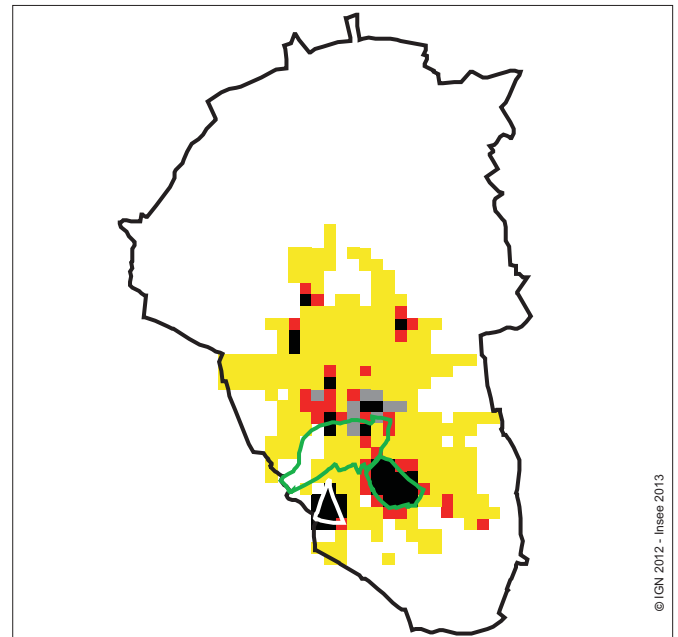


© IGN 2012 - Insee 2013

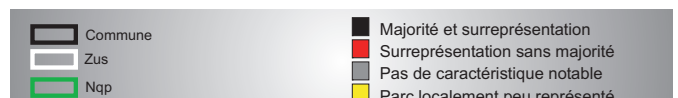


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay



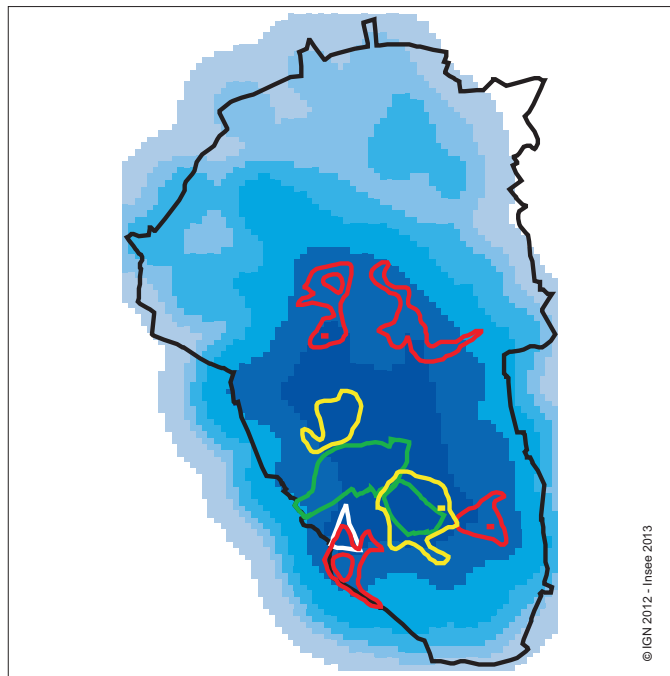
© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Loir-et-Cher - Romorantin-Lanthenay

Surreprésentations de certains types de ménages à Romorantin-Lanthenay

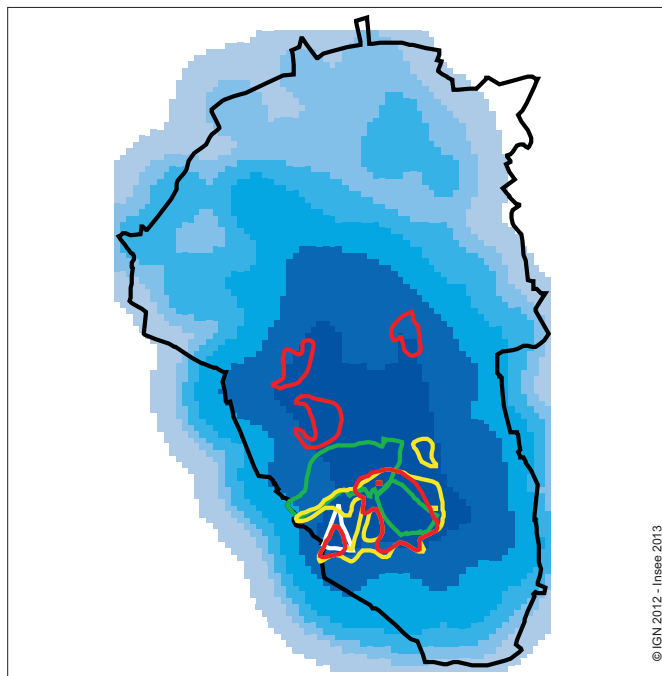


© IGN 2012 - Insee 2013

- | | |
|---------|--------------------------------|
| Commune | Familles monoparentales |
| Zus | Ménages avec 3 enfants ou plus |
| Nq | |

Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Romorantin-Lanthenay



© IGN 2012 - Insee 2013

- | | |
|---------|--------------------------|
| Commune | Personnes sans diplôme |
| Zus | Chômeurs de longue durée |
| Nq | |

Source : Insee, Recensement de population 2007

Loir-et-Cher - Vendôme

Le quartier de l'unité urbaine de Vendôme

L'unité urbaine de Vendôme est composée de cinq communes et comprend près de 23 400 habitants. Elle est la sixième la moins peuplée des unités urbaines ayant des quartiers politique de la ville. L'unique quartier concerné se situe sur la commune de Vendôme. Il s'agit de la zone urbaine sensible (Zus) Les Rottes (3 111 habitants).

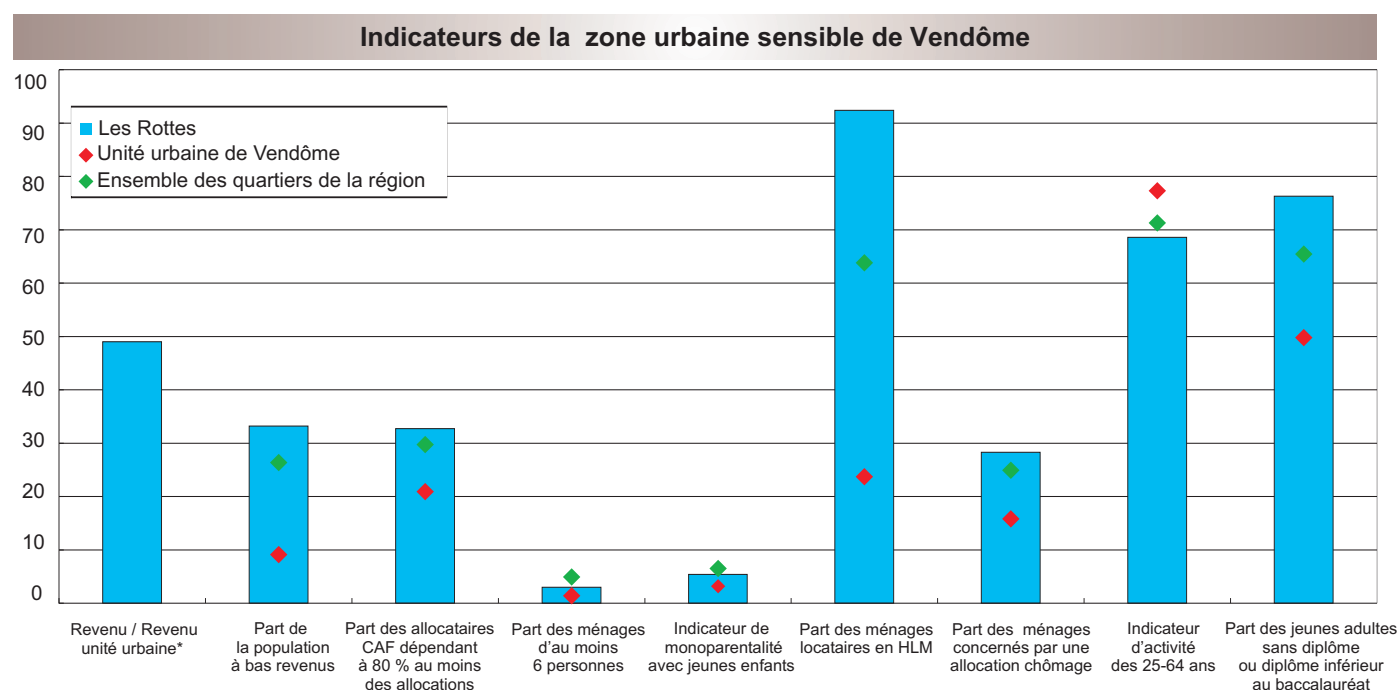
Le revenu par unité de consommation (UC) médian de l'unité urbaine est inférieur à celui de la région (respectivement 17 800 et 18 400 euros). Il s'agit néanmoins de la sixième unité urbaine concernée par la politique de la ville ayant le revenu le plus élevé.

Parmi les unités urbaines ayant des quartiers prioritaires, Vendôme se caractérise par un plus faible taux de grands ménages et de familles monoparentales. La proportion de population à bas revenus est limitée.

La part des habitants de Vendôme vivant en quartiers politique de la ville (18 %) est inférieure à la moyenne des communes de la région.



Source : Insee



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques du quartier prioritaire

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Les Rottes	3 111	0,62	20	0,47	35	0,54	16

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

La Zus les Rottes se classe parmi les quartiers les plus en difficulté de la région, avec de faibles revenus et des niveaux d'activité et de formation peu élevés.

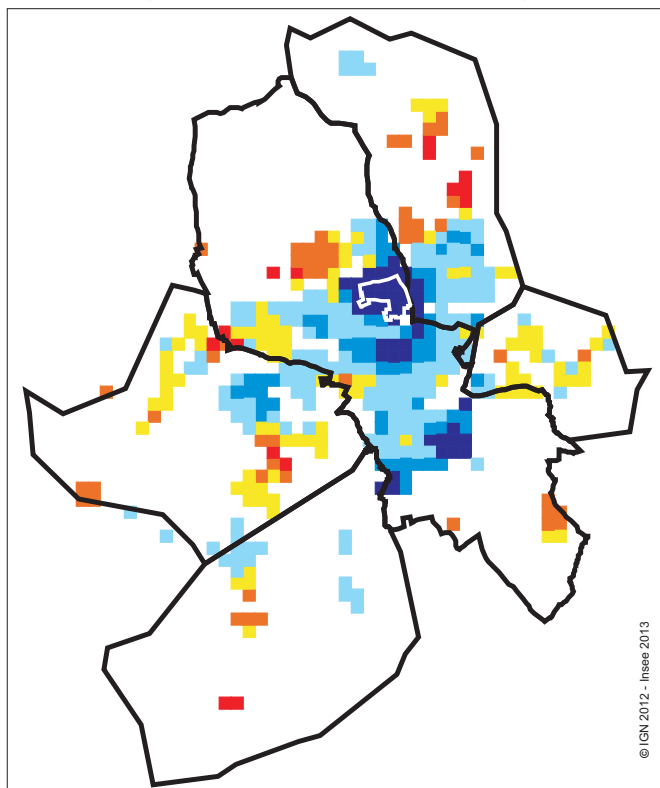
Le revenu par UC médian y est faible (8 700 euros) et la part de population à bas revenus est importante (environ un tiers de la population des Rottes). Ce quartier se caractérise également par une proportion de locataires en HLM et de jeunes peu diplômés élevée (respectivement 92,4 et 76,3 %). De plus, l'indicateur d'activité des 25-64 ans

est faible et la part de ménages bénéficiant d'une allocation chômage est supérieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers.

Au regard des cartes carroyées, la précarité semble s'étendre au-delà des limites de la Zus. Un quartier au sud de la commune paraît en précarité selon plusieurs indicateurs et semble correspondre au lotissement de la Pierre Levée. ◆

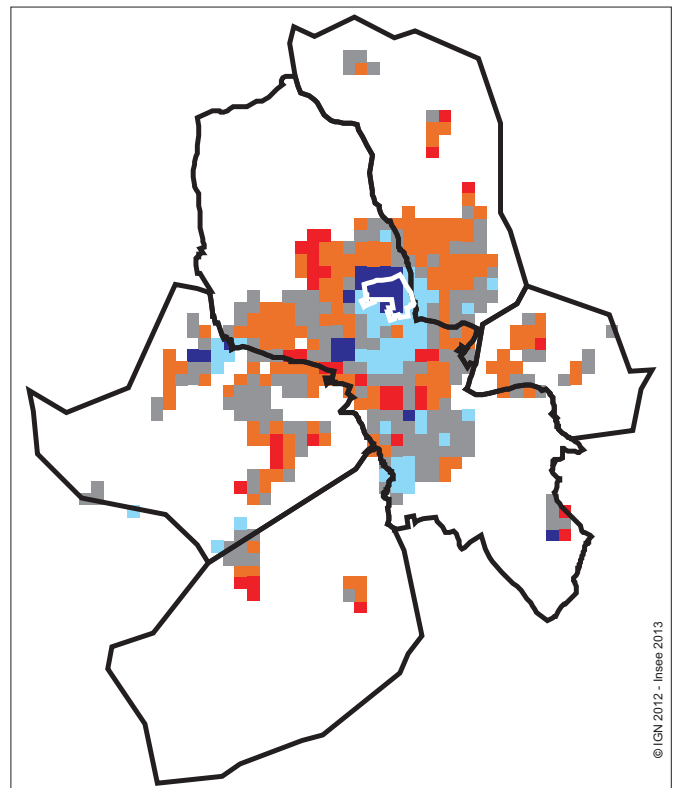
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Vendôme

(rapportés aux revenus de la région)

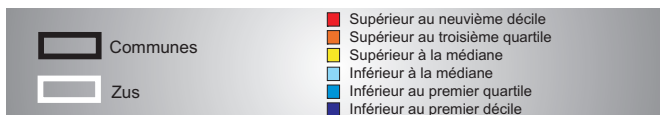


© IGN 2012 - Insee 2013

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



© IGN 2012 - Insee 2013

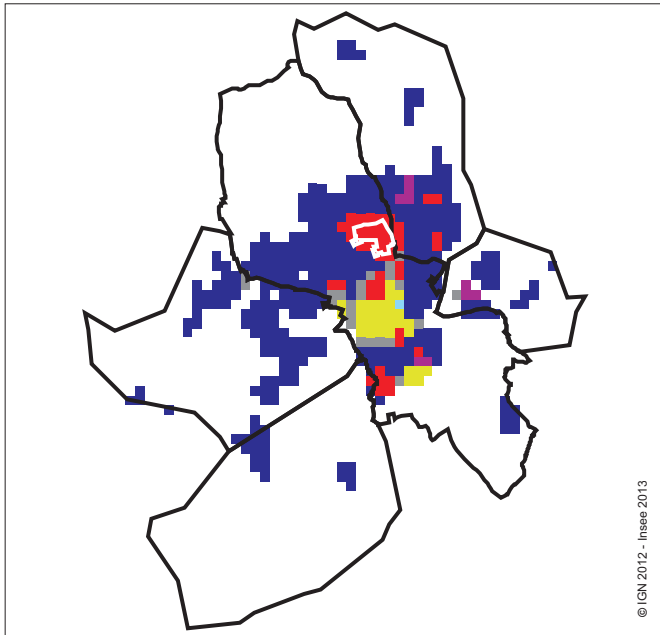


Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

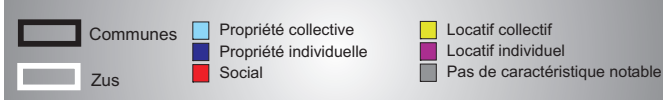
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Loir-et-Cher - Vendôme

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Vendôme

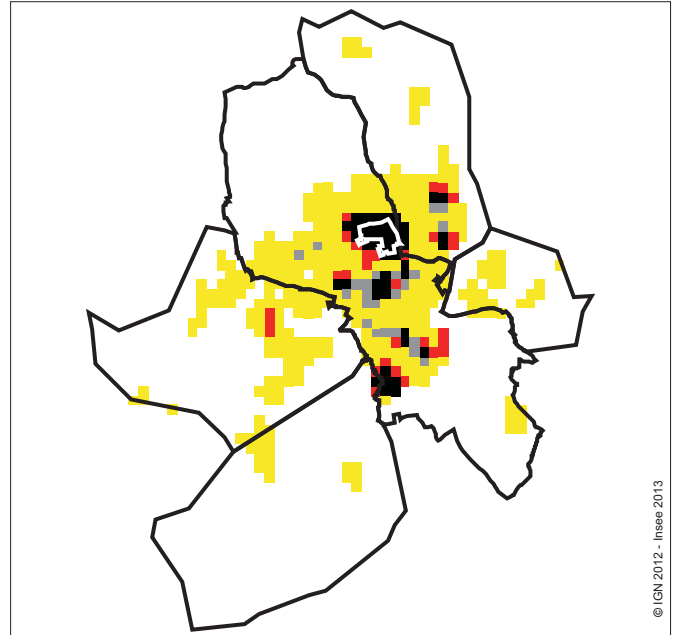


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Vendôme

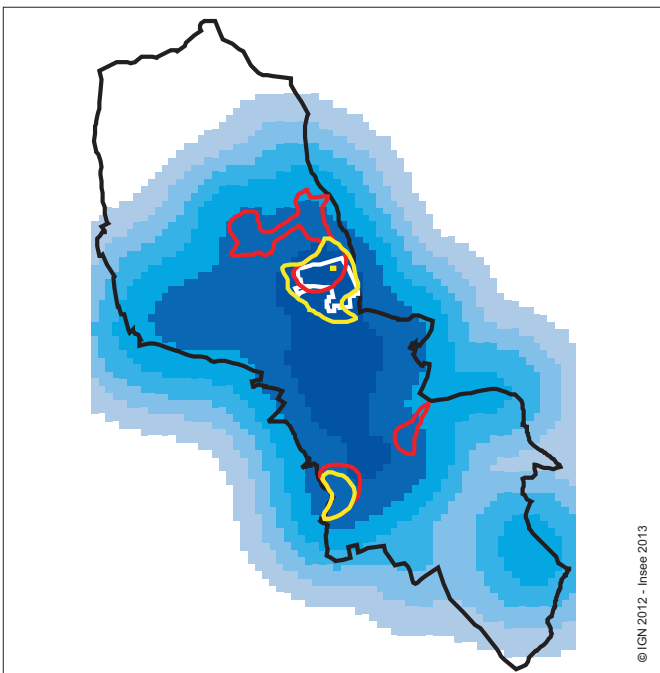


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Vendôme

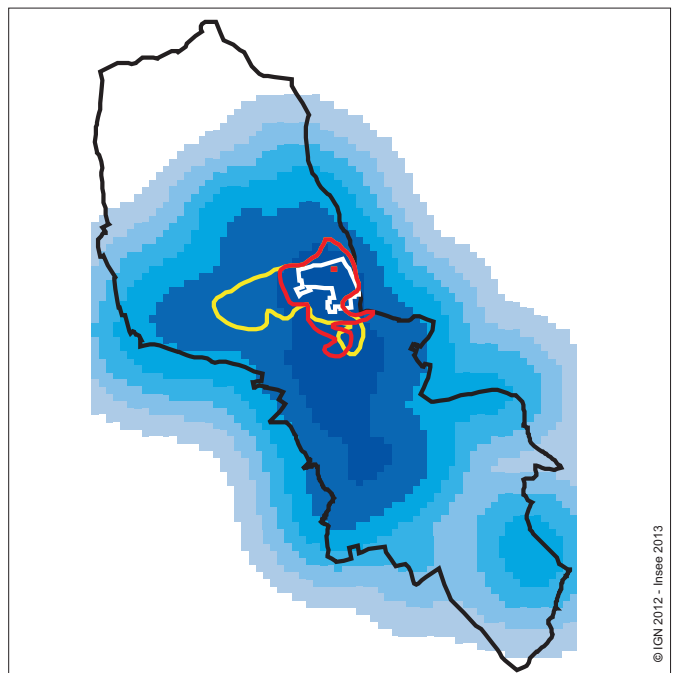


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Vendôme



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Les quartiers de l'unité urbaine d'Orléans

L'unité urbaine d'Orléans est composée de dix-neuf communes et comprend près de 263 000 habitants. En termes de population, elle est la deuxième des unités urbaines ayant des quartiers prioritaires de la région. Ceux-ci se situent sur les communes d'Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-le-Blanc. Ils se composent de la façon suivante :

- trois zones urbaines sensibles (Zus) : Argonne (8 198 habitants), la Source (3 363 habitants) et Salmonerie, Prairie, Pincevent (2 391 habitants) ;

- six nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : les Blossières (3 308 habitants), les Chaises (3 194 habitants), les Ormes du Mail/Andrillon (2 681 habitants), Pont Bordeaux/Beauvois (2 576 habitants), Clos de la Grande Salle (878 habitants) et Rosette (438 habitants).

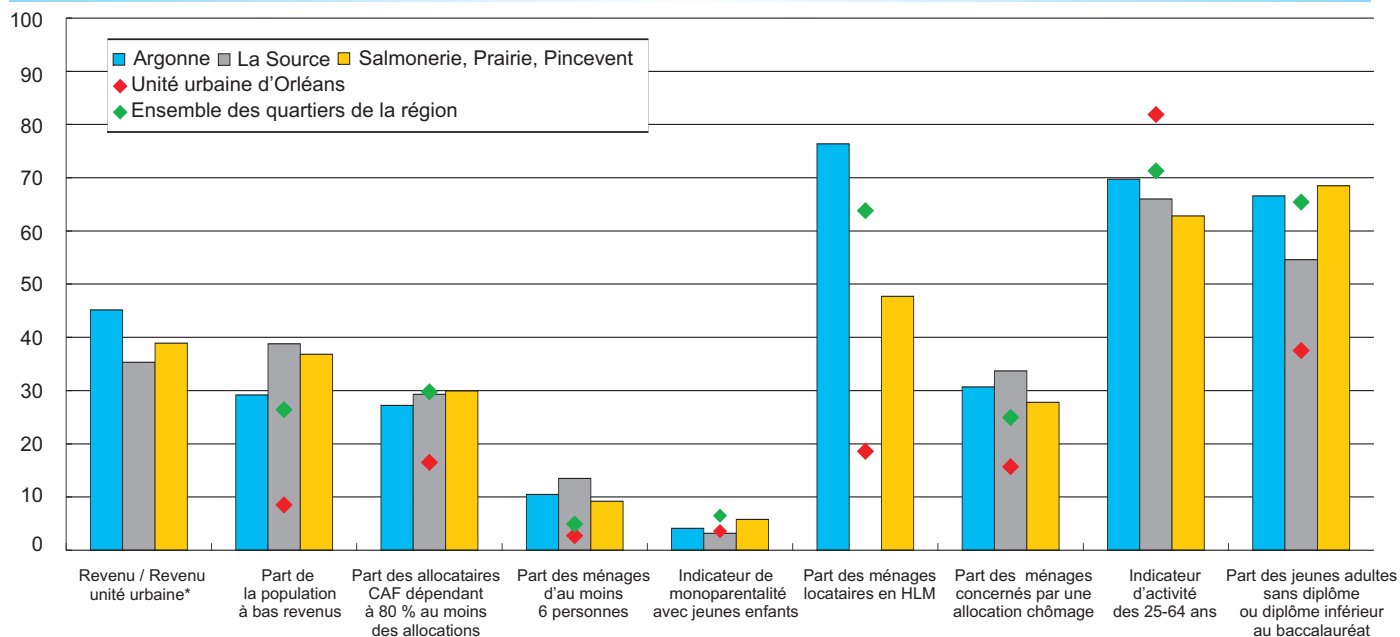
Cette unité urbaine se situe parmi les moins défavorisées de la région. Ainsi, Orléans a le meilleur revenu par unité de consommation (UC) médian des unités urbaines régionales ayant un quartier prioritaire (19 737 euros) et l'indicateur d'activité des 25-64 ans le plus élevé.

Dans les communes de l'unité urbaine, la part de la population vivant en quartiers prioritaires est dans l'ensemble plus faible que dans de nombreuses autres communes. En effet, Saint-Jean-le-Blanc a le taux le plus faible de la région (5,3 %). Les 27 000 personnes vivant en quartiers prioritaires représentent entre 13 et 17 % de la population d'Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Fleury-les-Aubrais. Par contre, plus d'une personne sur trois, habitant Saint-Jean-de-la-Ruelle, vit en quartier prioritaire.



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de l'unité urbaine d'Orléans



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Argonne	8 198	0,54	30	0,57	19	0,50	24
La Source	3 363	0,67	10	0,57	23	0,49	27
Salmonerie, Prairie, Pincevent	2 391	0,64	16	0,48	34	0,54	17
Les Chaises	3 194	0,13	70	0,36	53	0,24	60
Les Blossières	3 308	0,29	60	0,43	42	0,24	61
Clos de la Grande Salle	878	0,54	28	0,52	28	0,22	63
Les Ormes du Mail/Andrillon	2 681	0,43	45	0,53	27	0,28	55
La Rosette	438	0,24	65	0,23	66	0,50	23
Pont Beauvois/Beauvois	2 576	0,22	66	0,38	50	0,16	71

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

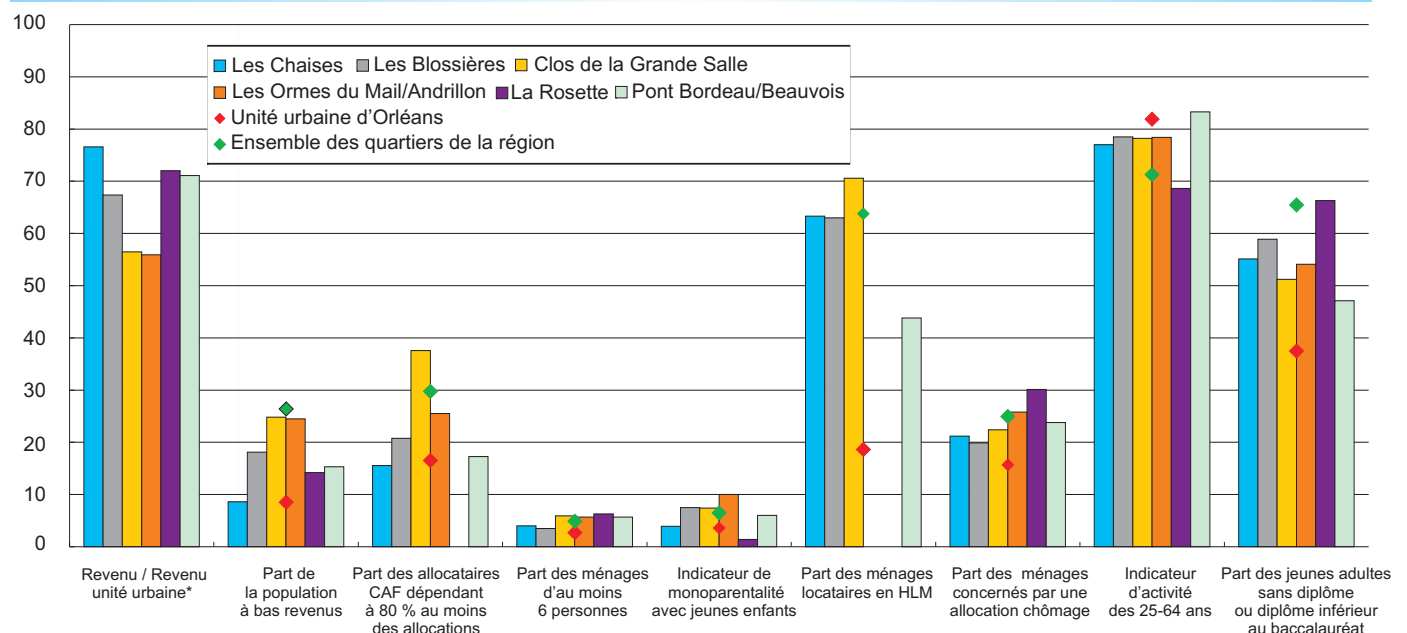
Les Zus de l'unité urbaine font partie des quartiers de la région en grandes difficultés sociales. Les Nqp sont moins homogènes : si quatre d'entre eux paraissent un peu préservés, deux autres sont en situation plus précaire.

La Source et Salmonerie, Prairie, Pincevent sont les quartiers ayant les revenus par UC médian les plus bas de l'unité urbaine (inférieurs à 8 000 euros, moins de 7 000 euros pour la Source). De plus, la part de la population à bas revenus est élevée (respectivement 39 et 37 %, soit plus de 10 points supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires de la région). L'Argonne et la Source se caractérisent par une présence forte de

grands ménages (taux supérieur à 10 % comparé à 5 % pour la moyenne des quartiers). Les jeunes adultes habitant Salmonerie, Prairie, Pincevent et l'Argonne sont peu diplômés.

Les programmes de rénovation urbaine mis en place sur certains quartiers, notamment à la Source, ont modifié leur configuration. Des opérations de démolition, reconstruction et résidentialisation ont été menées. De nouvelles voies de circulation ont été créées permettant une nouvelle structuration de l'espace et le désenclavement de certains quartiers. L'impact de l'ensemble de ces mesures reste à évaluer.

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Orléans



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, SGCIV 2009 ; CAF 2009

Loiret - Orléans

Clos de la Grande Salle et les Ormes du Mail/Andrillon font partie des quartiers en difficulté moyenne du point de vue des indicateurs de revenus et de logement-population. La population de ces quartiers se caractérise par un niveau d'activité des 25-64 ans élevé mais le niveau de formation des jeunes adultes reste faible : moins de la moitié d'entre eux ont un niveau de diplôme supérieur ou égal au baccalauréat.

Les Blossières et Pont Bordeau/Beauvois se positionnent parmi les quinze quartiers les moins précaires de la région en termes de revenus. Aux Blossières il y a peu de grands ménages (3,5 %) mais les familles monoparentales y sont nombreuses tandis que Pont Bordeau/

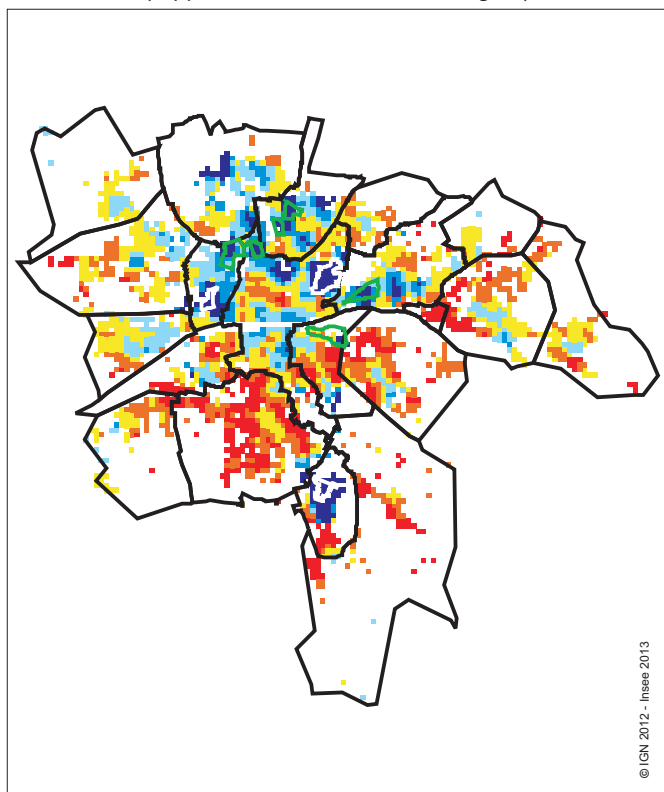
Beauvois est composé de grands ménages habitant moins souvent en HLM. Le niveau d'activité de la population y est relativement élevé, et les jeunes sont plus souvent diplômés.

Les Chaises et Rosette apparaissent plus préservés : le revenu par UC médian y est supérieur à 14 000 euros et la part de la population à bas revenus limitée. Depuis 2009, le quartier Rosette a subi de nombreuses modifications et leurs effets sont encore à mesurer.

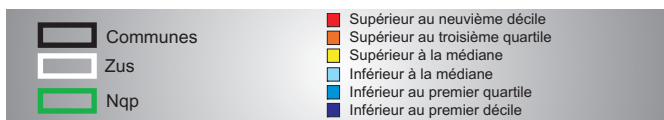
Au vu des cartes carroyées, la précarité semble s'étendre au-delà du contour de la Zus de la Source et du quartier Salmonerie, Prairie, Pincevent. ♦

Répartition des revenus dans l'unité urbaine d'Orléans

(rapportés aux revenus de la région)

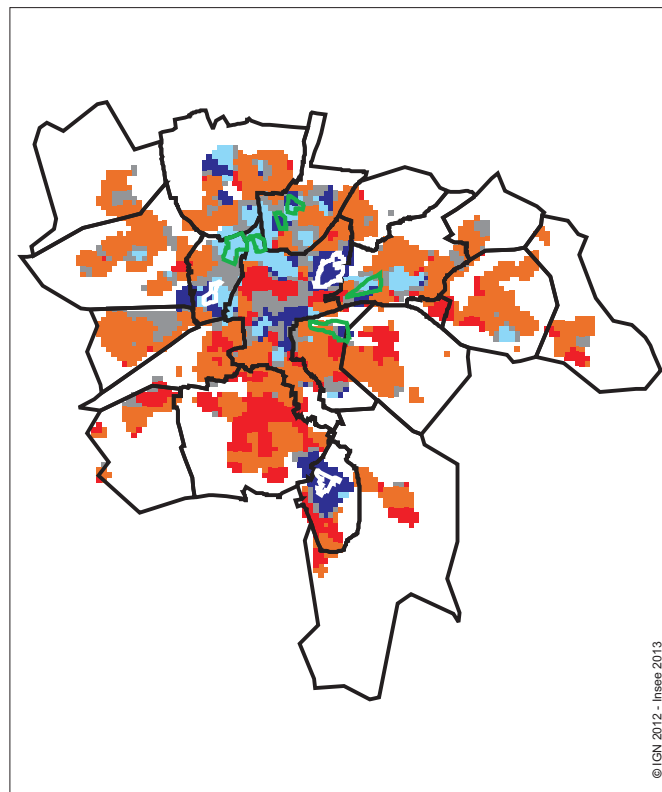


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

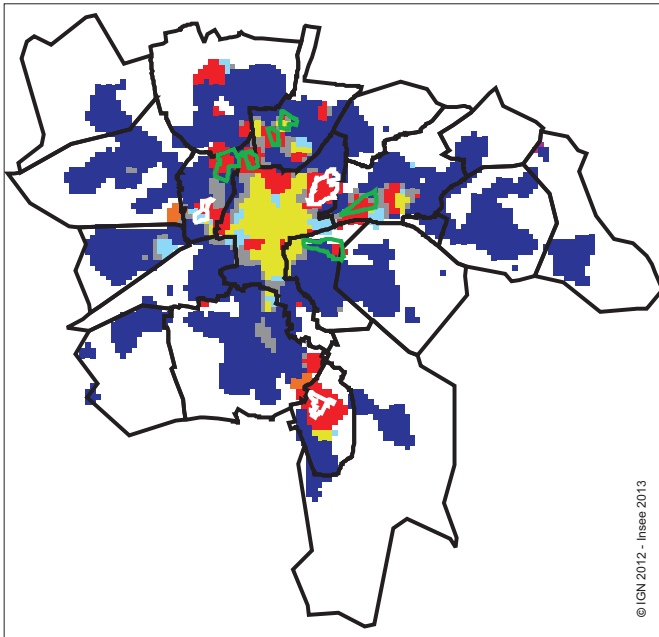


© IGN 2012 - Insee 2013

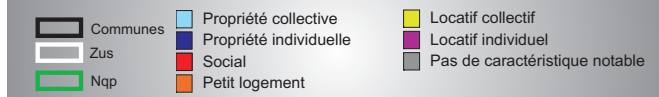


Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine d'Orléans

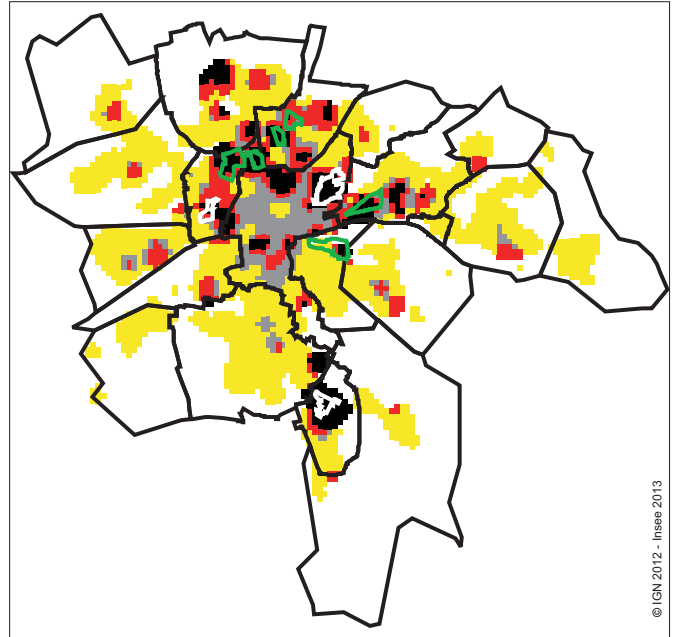


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine d'Orléans

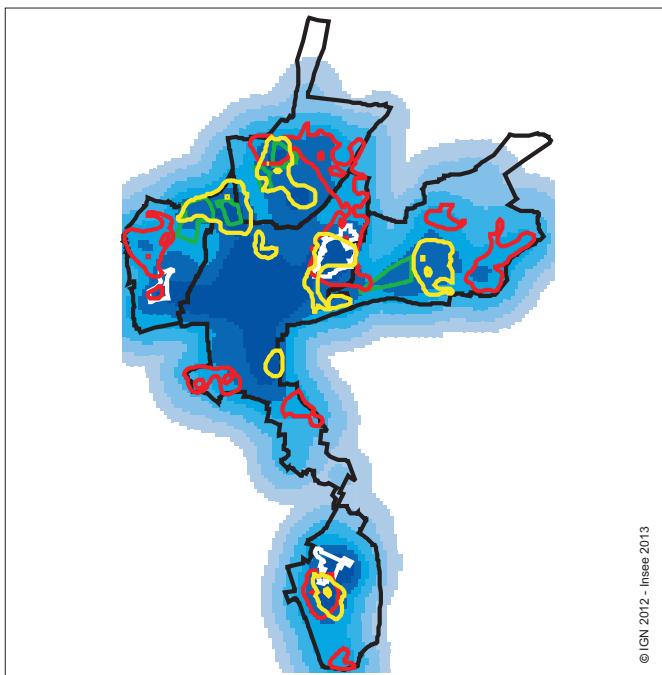


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Orléans et ses environs

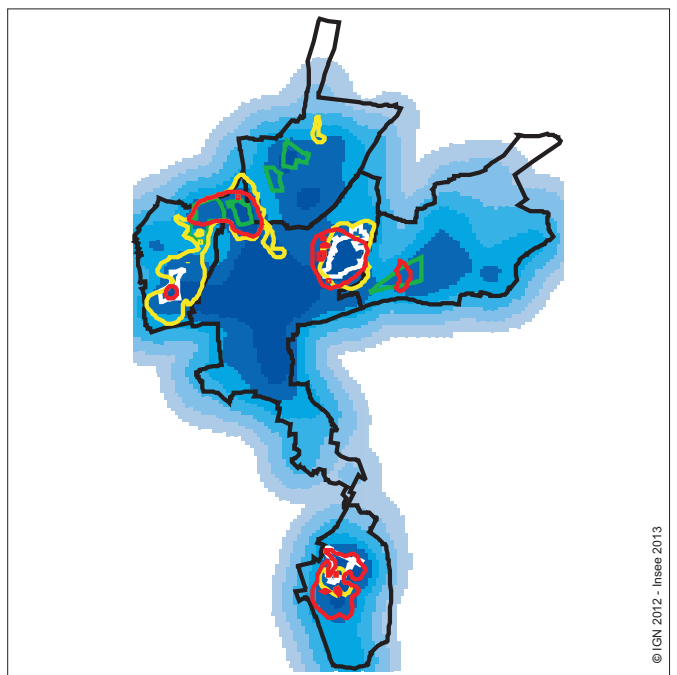


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Orléans et ses environs



© IGN 2012 - Insee 2013



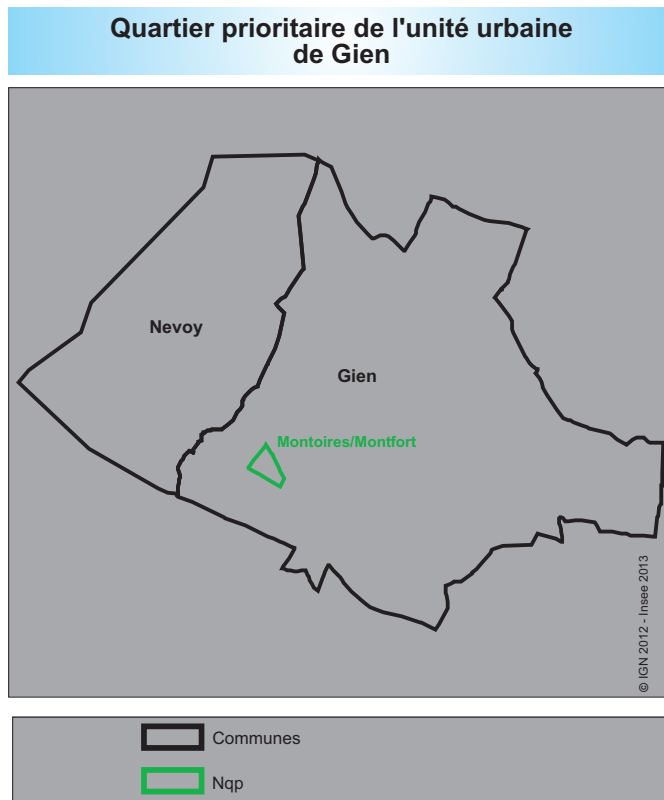
Source : Insee, Recensement de population 2007

Le quartier de l'unité urbaine de Gien

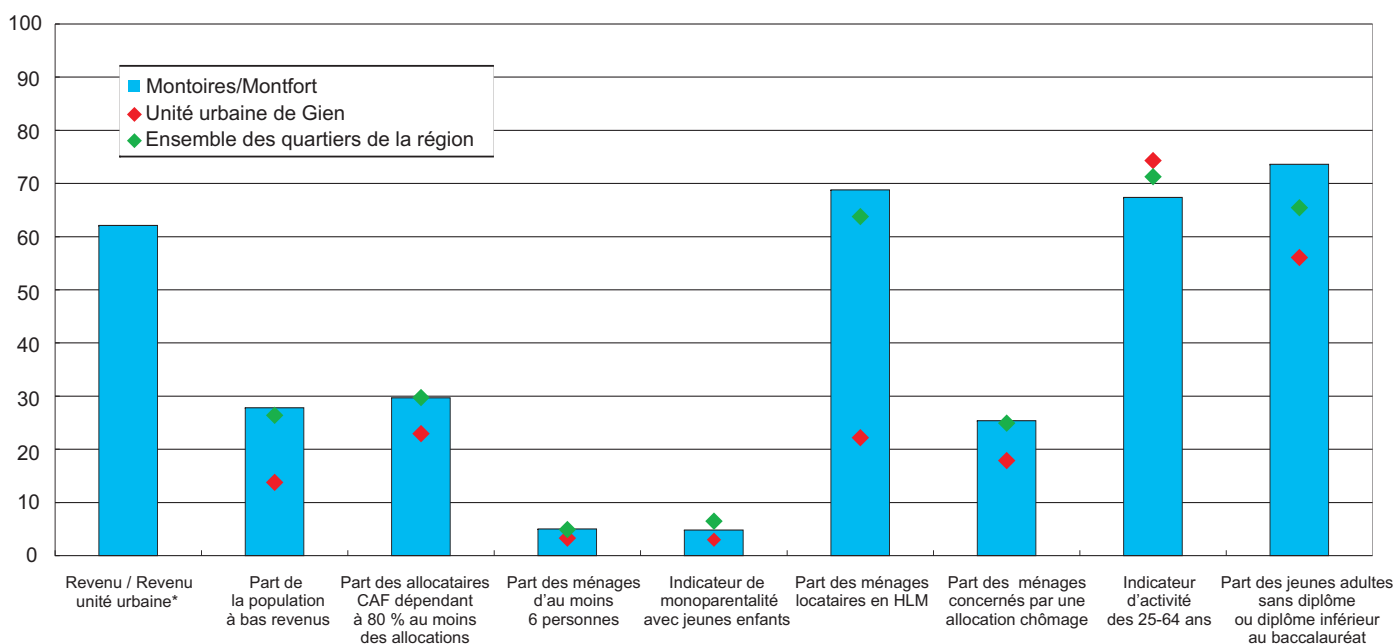
L'unité urbaine de Gien est composée de deux communes (Gien et Nevoy) et abrite 15 700 habitants. C'est la troisième plus petite unité urbaine de la région possédant un quartier politique de la ville. Elle comprend un nouveau quartier prioritaire (Nqp), Montoires/Montfort, de 2 563 habitants.

Le revenu par unité de consommation (UC) médian (16 480 euros) de l'unité urbaine est le quatrième plus faible des quinze unités urbaines de la région ayant des quartiers politiques de la ville. La part de population à bas revenus et celle de ménages concernés par une allocation chômage sont parmi les plus fortes de la région. De plus, l'indicateur d'activité des 25-64 ans est faible. Sur ce territoire, les familles monoparentales avec jeunes enfants sont peu représentées.

Les personnes vivant en quartier politique de la ville représentent 17 % de la population de la commune de Gien, part plus faible que sur l'ensemble des communes ayant des quartiers prioritaires.



Indicateurs du nouveau quartier prioritaire de Gien



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques du quartier prioritaire

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Montoires/Montfort	2 563	0,52	33	0,43	43	0,50	22

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Comparé à l'ensemble des quartiers prioritaires de la région, le Nqp de Gien se classe parmi ceux moyennement précaires.

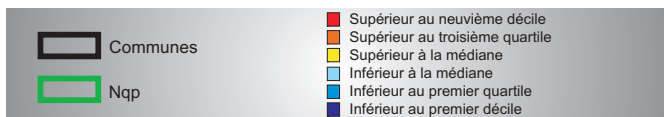
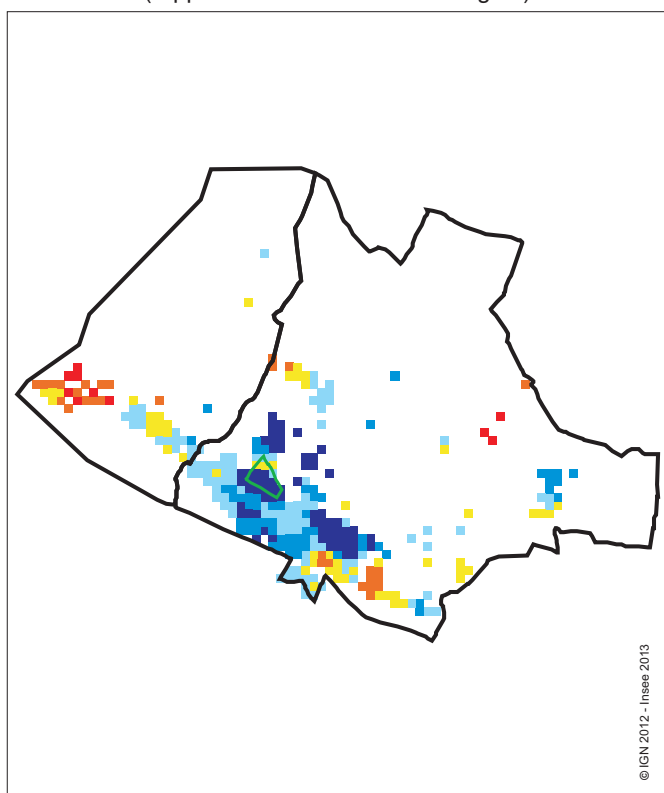
Montoires/Montfort se situe dans la médiane des quartiers prioritaires en termes de revenus par UC médian avec 10 200 euros. Ce dernier s'est dégradé dans le quartier alors qu'il augmentait dans l'ensemble de l'unité urbaine. Au regard des autres quartiers prioritaires de la région, le Nqp abrite peu de familles monoparentales

avec jeunes enfants. En termes d'emploi et formation, la population y est souvent peu active, et les jeunes faiblement diplômés.

Au regard des cartes carroyées, un quartier au sud-est du Nqp Montoires/Montfort, qui semble correspondre au quartier des Champs de la ville, paraît en précarité. Il abrite des ménages à faibles revenus. De plus, les familles monoparentales, les personnes sans diplôme et les chômeurs de longue durée y sont surreprésentés. ♦

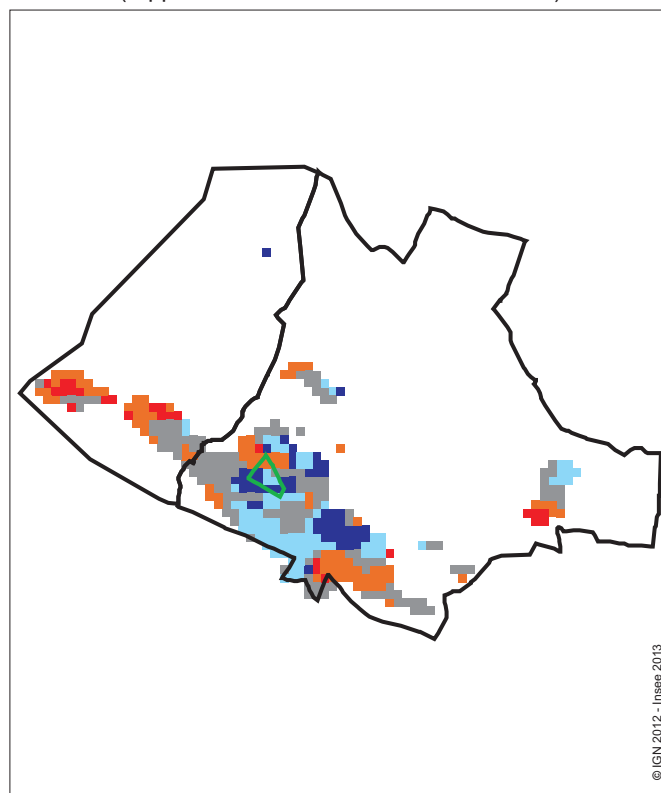
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Gien

(rapportés aux revenus de la région)



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

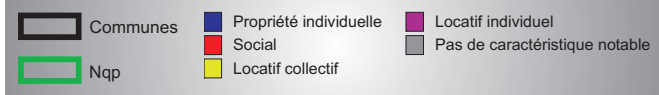
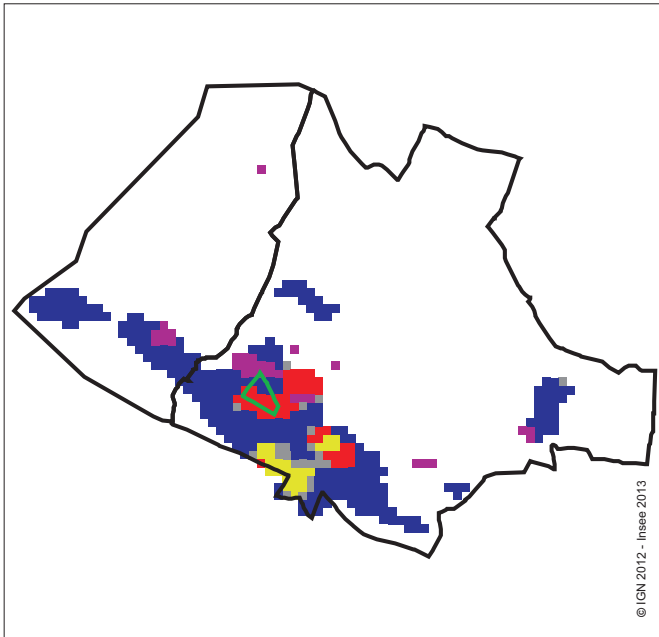
(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

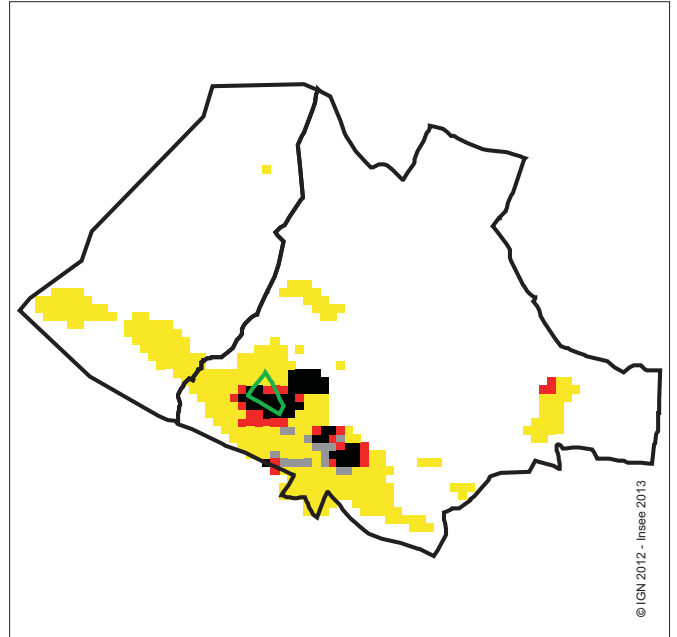
Loiret - Gien

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Gien



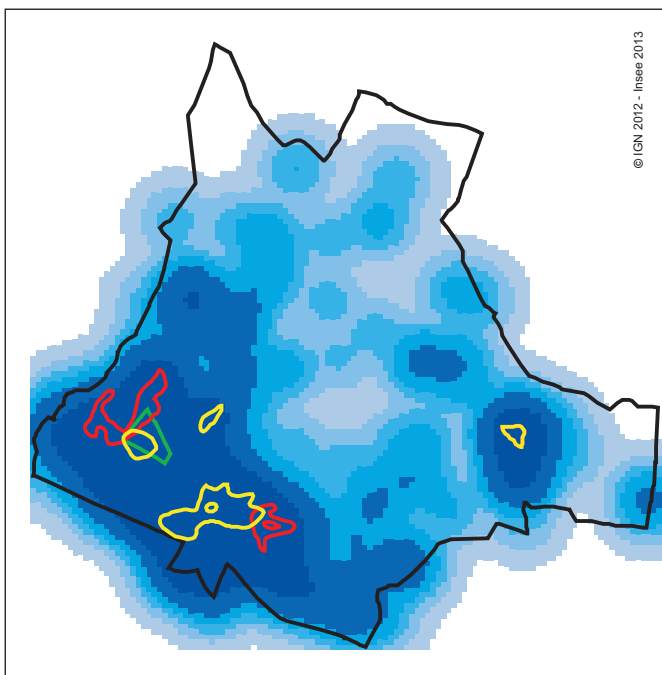
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Gien



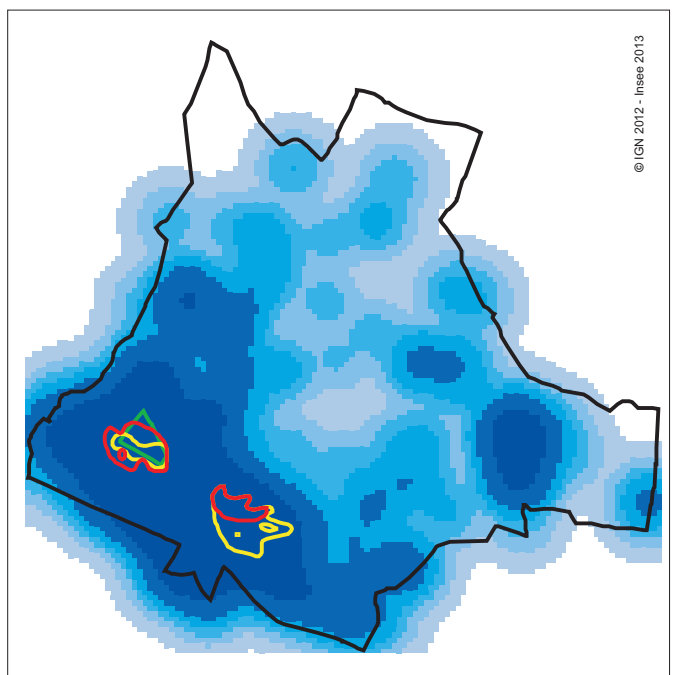
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Gien



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Gien



Source : Insee, Recensement de population 2007

Loiret - Montargis

Les quartiers de l'unité urbaine de Montargis

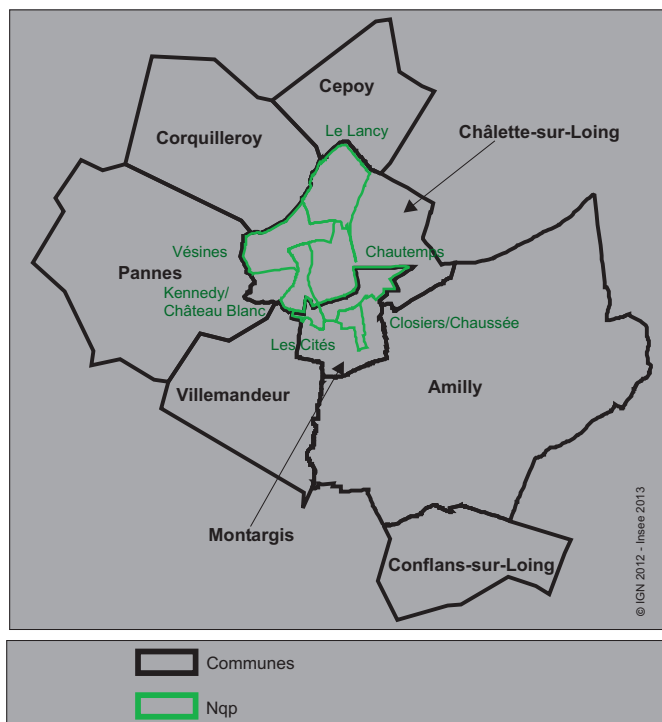
L'unité urbaine de Montargis est composée de huit communes et comprend près de 55 000 habitants. Les quartiers politiques de la ville se situent tous sur les communes de Montargis et Châlette-sur-Loing. Ils se composent de la façon suivante :

- six nouveaux quartiers prioritaires (Nqp) : Closiers/Chaussée (4 046 habitants), Vésines (3 190 habitants), le Lancy (3 042 habitants), les Cités (2 316 habitants), Chautemps (2 018 habitants) et Kennedy/Château Blanc (1 614 habitants).

Ce territoire se situe dans la moyenne des unités urbaines de la région. Cependant, le revenu par unité de consommation (UC) médian est peu élevé (16 760 euros) comparé à la médiane régionale (18 400 euros). De plus, cette unité urbaine concentre une forte part de population à bas revenus et de grands ménages (4^e rang régional pour ces indicateurs).

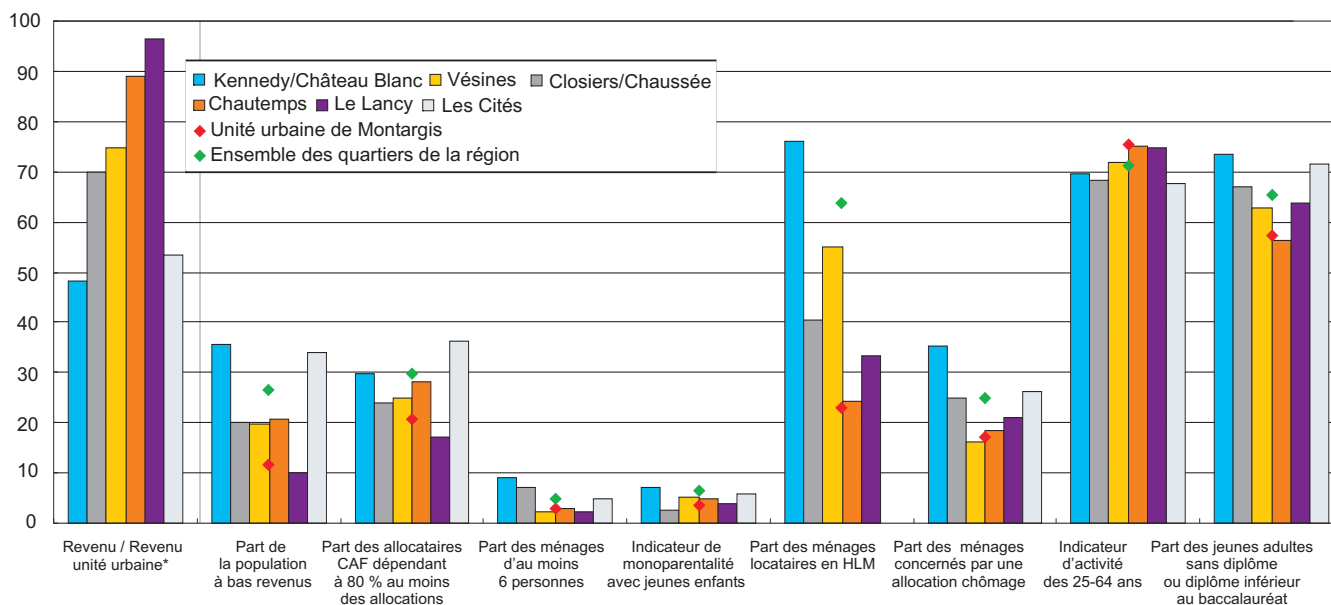
Plus de 16 000 personnes habitent un quartier prioritaire dans l'unité urbaine. Châlette-sur-Loing et Montargis se classent au 2^e et 3^e rang régional avec 59 et 56 % de population en quartier Cucs.

Quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Montargis



Source : Insee

Indicateurs des nouveaux quartiers prioritaires de Montargis



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Kennedy/Château Blanc	1 614	0,62	19	0,60	14	0,60	12
Vésines	3 190	0,37	53	0,32	57	0,44	34
Closiers/Chaussée	4 046	0,36	54	0,32	58	0,28	54
Chautemps	2 018	0,33	58	0,22	67	0,23	62
Le Lancy	3 042	0,13	71	0,21	68	0,31	48
Les Cités	2 316	0,65	15	0,33	56	0,50	25

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

La situation des différents Nqp est hétérogène : si quatre d'entre eux paraissent un peu préservés, deux autres sont en situation plus précaire.

Kennedy/Château Blanc et les Cités se classent parmi les quartiers les plus en difficulté de la région. Ils concentrent des signes de précarité. En effet, les revenus sont peu élevés et donc la part de population à bas revenus ou d'allocataires fortement dépendants des prestations y est importante. Dans ces deux quartiers, l'indicateur d'activité des 25-64 ans est plutôt faible et les jeunes sont peu souvent diplômés. Un programme de rénovation urbaine est en cours sur ces quartiers.

Les quatre autres Nqp de l'unité urbaine sont davantage préservés. Le Lancy se caractérise par des indicateurs de revenus favorables, avec une part faible de population à

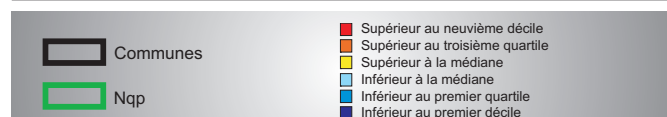
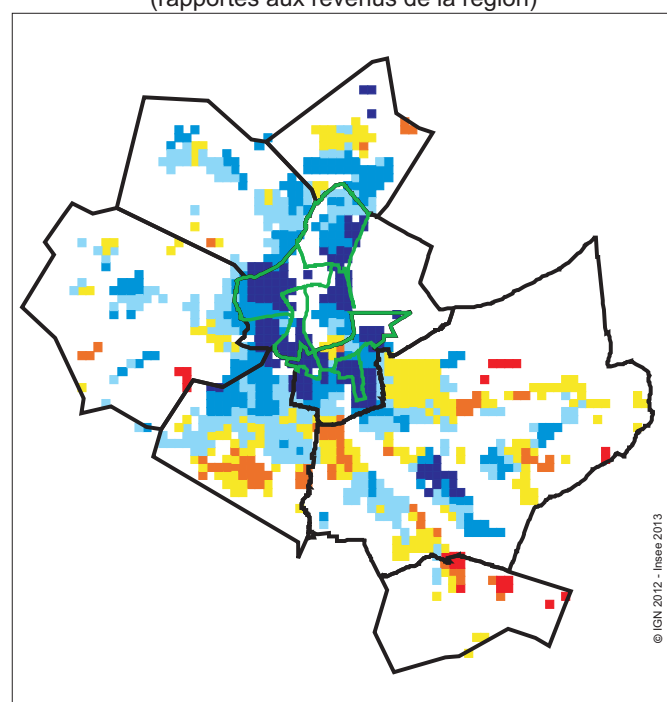
bas revenus ou d'allocataires dépendant des prestations. Vésines accueille de grands ménages, les familles monoparentales avec jeunes enfants sont peu présentes, mais la part des ménages concernés par une allocation chômage reste dans la moyenne des quartiers.

Closiers/Chaussée et Chautemps apparaissent moins fragilisés au regard de l'emploi. En effet, l'indicateur d'activité des 25-64 ans est élevé (Closiers/Chaussée est le troisième quartier de la région pour cet indicateur) et la part des ménages concernés par une allocation chômage est plus limitée.

Au vu des cartes carroyées, le nord du Nqp Kennedy/Château Blanc semble moins en difficulté que le sud. La précarité paraît moins marquée dans les quartiers Vésines, Chautemps et le Lancy. ♦

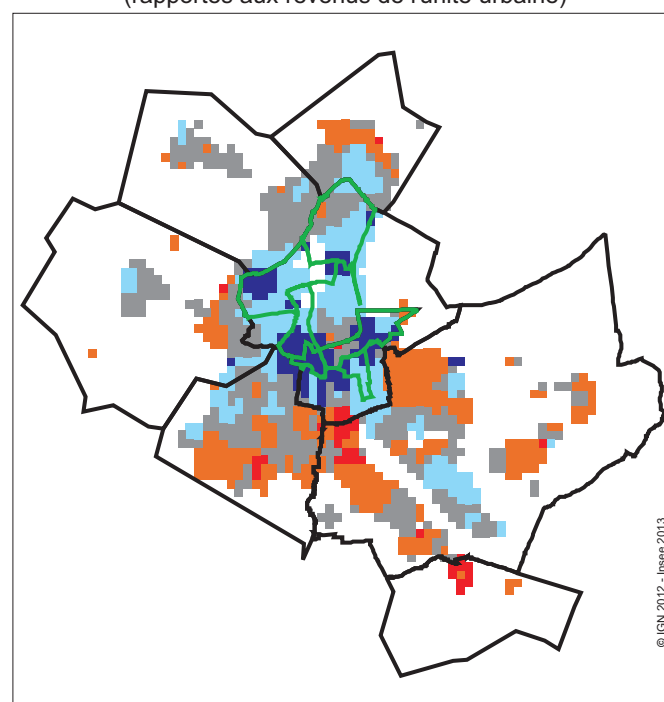
Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Montargis

(rapportés aux revenus de la région)



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2010

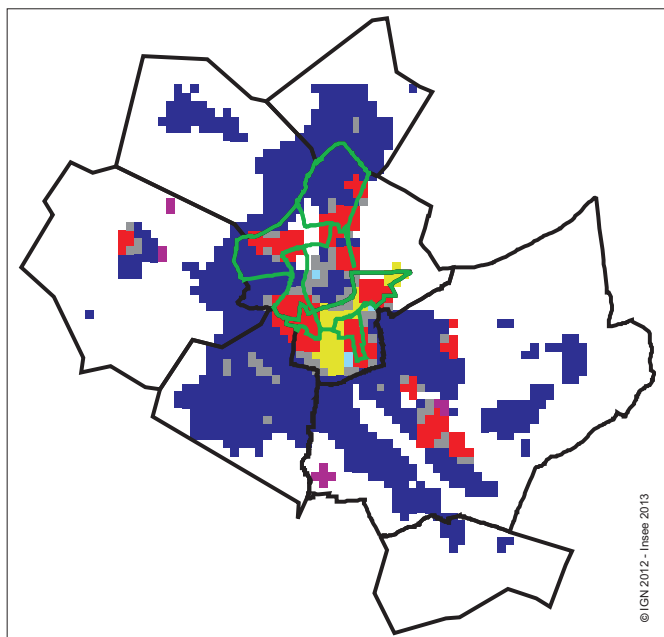
(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)



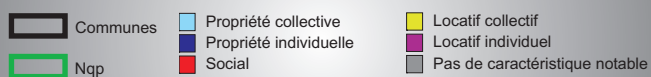
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Loiret - Montargis

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Montargis

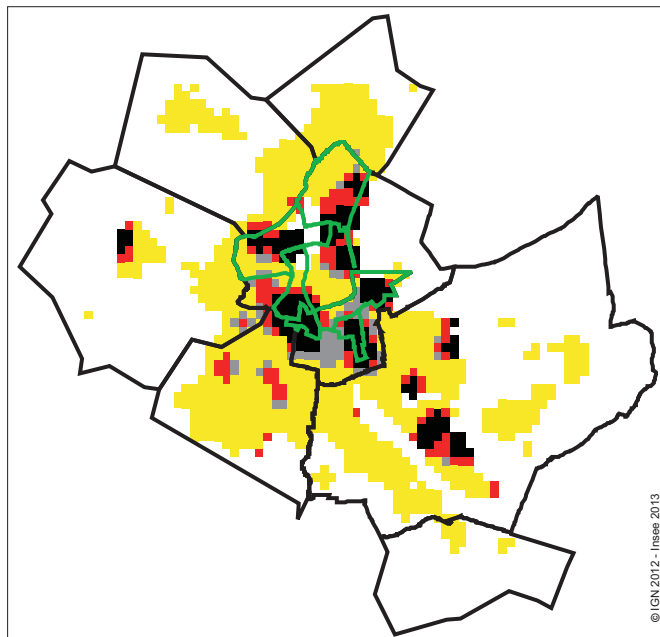


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Montargis

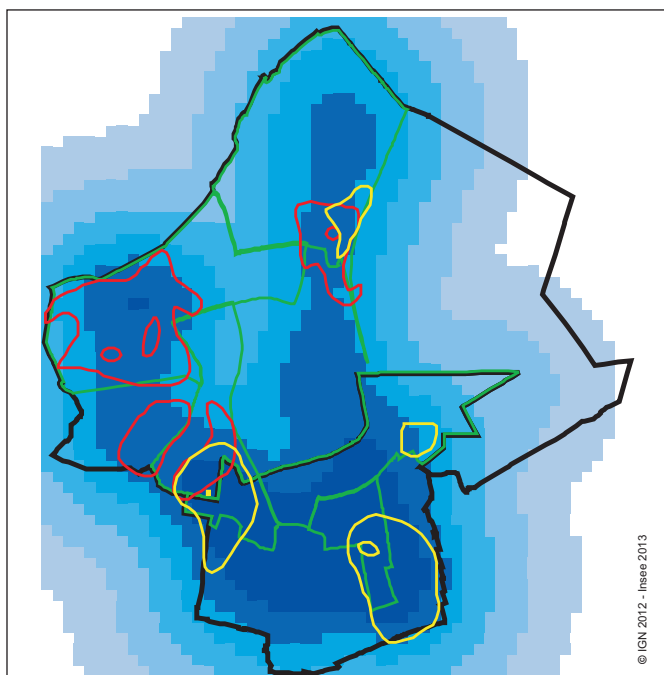


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Surreprésentations de certains types de ménages à Montargis et Châlette-sur-Loing

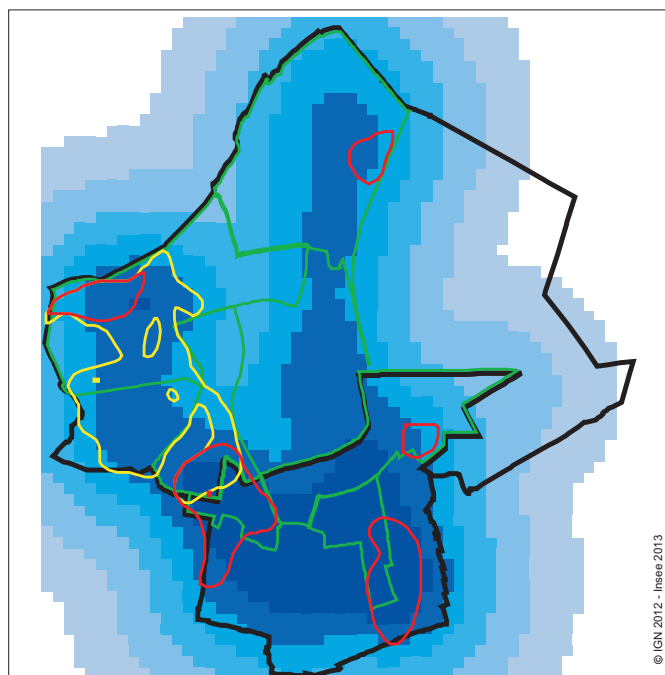


© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Surreprésentations de chômeurs de longue durée et de personnes sans diplôme à Montargis et Châlette-sur-Loing



© IGN 2012 - Insee 2013



Source : Insee, Recensement de population 2007

Loiret - Pithiviers

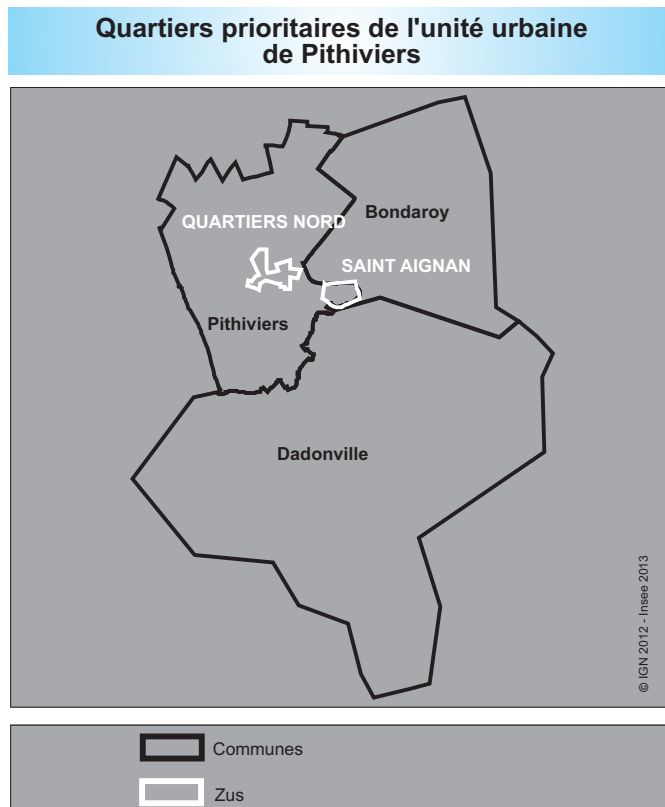
Les quartiers de l'unité urbaine de Pithiviers

L'unité urbaine de Pithiviers est composée de trois communes (Pithiviers, Dadonville et Bondaroy) où résident 11 620 habitants. En termes de population, c'est la deuxième plus petite unité urbaine ayant des quartiers politique de la ville de la région. Elle comprend deux zones urbaines sensibles (Zus), situées sur la commune de Pithiviers :

- Quartiers Nord, 1 778 habitants ;
- Saint Aignan, 1 429 habitants.

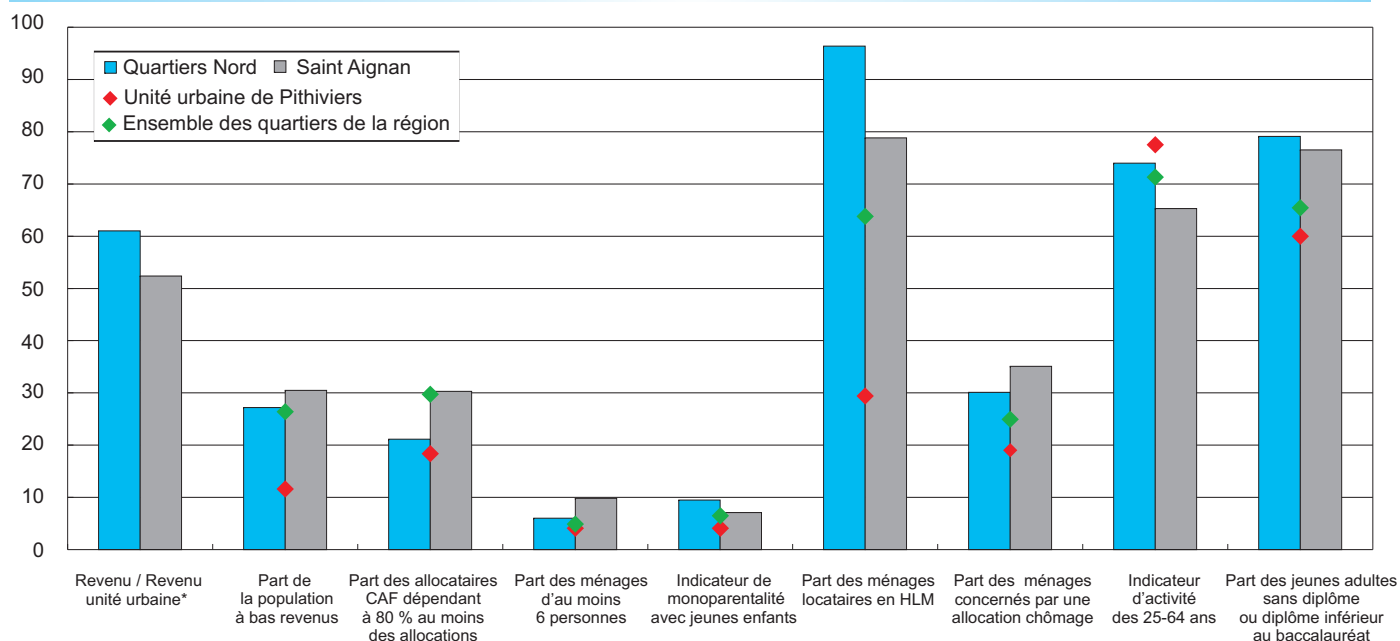
Ce territoire se situe parmi les plus défavorisés. Ainsi, le revenu par unité de consommation (UC) médian des ménages de l'unité urbaine (15 510 euros) est le deuxième plus faible de la région. De même, de nombreux ménages sont concernés par une allocation chômage et/ou sont locataires en HLM. En outre, l'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants et la part de jeunes sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat y sont les plus élevés.

À Pithiviers, les 3 207 habitants qui vivent en Zus représentent 37 % de la population communale (25 % en moyenne régionale). Ceci classe Pithiviers parmi les cinq communes ayant le taux le plus fort.



Source : Insee

Indicateurs des zones urbaines sensibles de Pithiviers



* : Revenu par unité de consommation médian du quartier rapporté au revenu par unité de consommation médian de l'unité urbaine

Sources : Insee, Indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP ; SGCIV 2009 ; CAF 2009

Indicateurs synthétiques des quartiers prioritaires

Nom du quartier	Population des ménages	Indicateur revenus	Rang revenus	Indicateur logement-famille	Rang logement-famille	Indicateur emploi-formation	Rang emploi-formation
Quartiers Nord	1 778	0,45	39	0,67	4	0,53	19
Saint Aignan	1 429	0,59	22	0,64	6	0,66	7

Note de lecture : plus un indicateur est proche de 1, plus la précarité est forte
plus le rang est faible plus la précarité est élevée

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009 - RP 2009 ; DGFIP, Revenus fiscaux 2009 ; SGCIV 2009, CAF 2009

Les deux Zus de Pithiviers sont en fortes difficultés sociales.

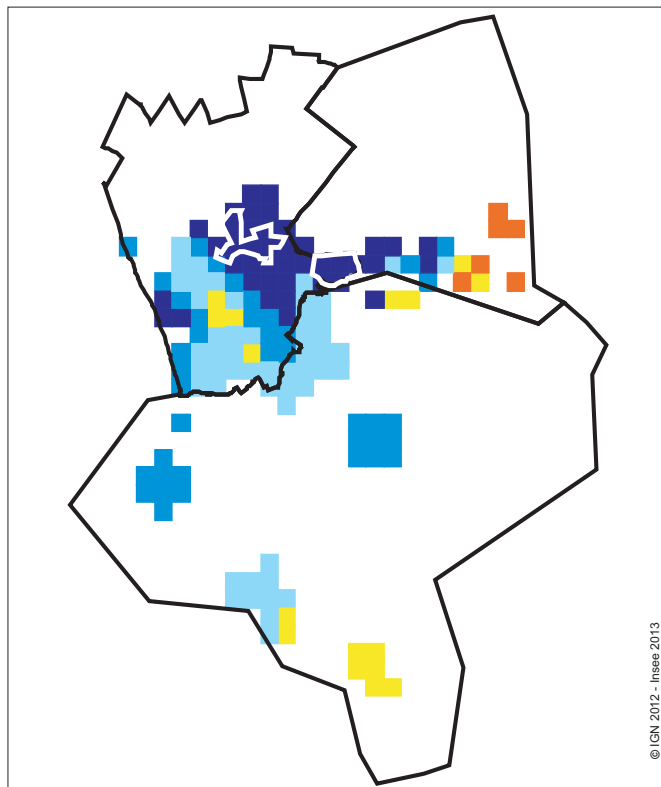
Saint Aignan cumule de mauvais scores pour les trois indicateurs synthétiques. En effet, ses habitants ont un revenu par UC médian faible, en dégradation, et la proportion de la population à bas revenus, en augmentation, y est importante. Près de huit ménages sur dix sont locataires en HLM. De plus, la Zus se classe au 5^e rang des quartiers prioritaires de la région ayant la plus forte part de ménages concernés par une allocation chômage. Saint Aignan fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine et sa population a légèrement augmenté. Ces travaux, en favorisant la mixité sociale, pourraient améliorer la situation.

La situation de la Zus des quartiers Nord n'est guère plus favorable : ce territoire fait partie des quartiers prioritaires de la région ayant un revenu par UC médian inférieur à 10 000 euros ainsi qu'une forte proportion de jeunes adultes peu diplômés. Par ailleurs, les ménages locataires de logements HLM y sont très représentés, de même que les familles monoparentales avec jeunes enfants. À l'inverse, la part des allocataires CAF dépendant à 80 % ou plus des allocations est faible comparativement aux autres quartiers prioritaires de la région.

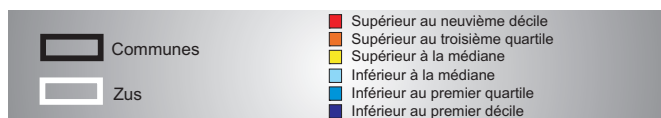
Au regard des cartes de revenus, le nord de la commune semble en forte précarité et celle-ci paraît s'étendre au-delà des périmètres des quartiers prioritaires. ◆

Répartition des revenus dans l'unité urbaine de Pithiviers

(rapportés aux revenus de la région)

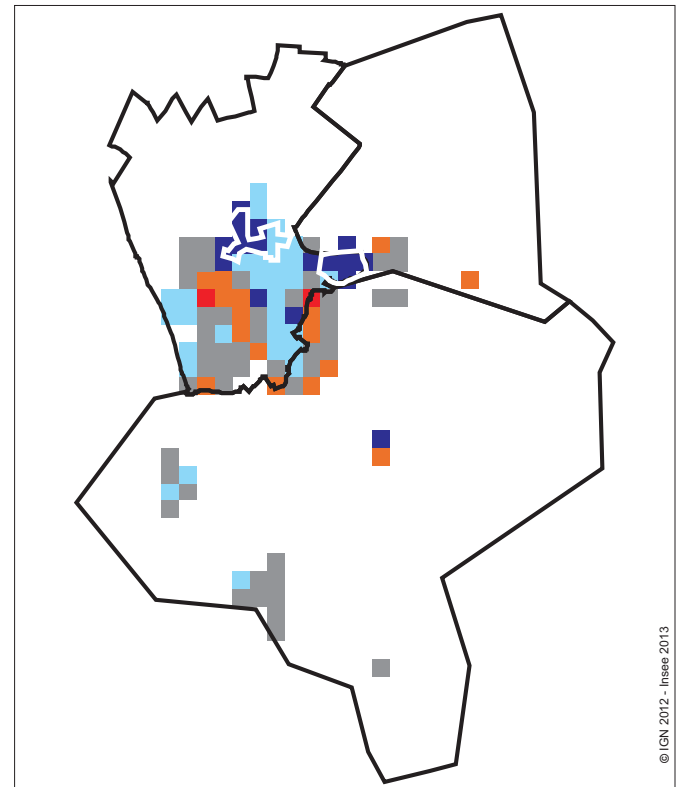


© IGN 2012 - Insee 2013



Sources : Insee ; DGFIP Revenus fiscaux localisés 2010

(rapportés aux revenus de l'unité urbaine)

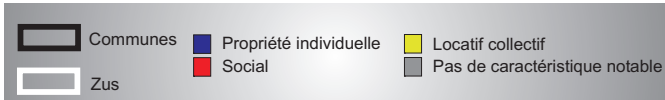
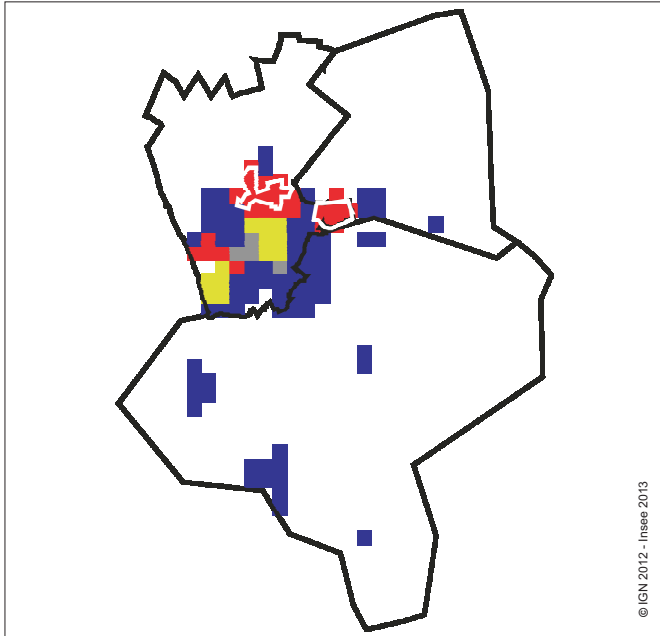


© IGN 2012 - Insee 2013



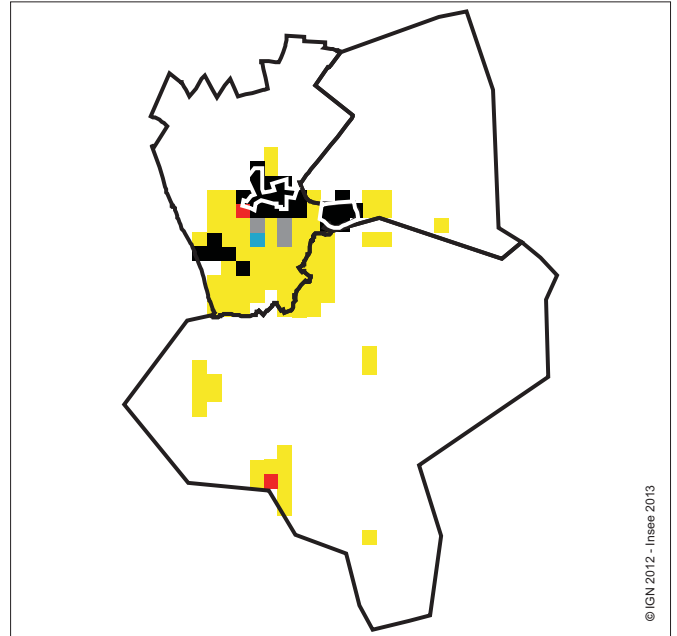
Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc majoritaire dans l'unité urbaine de Pithiviers



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Parc de logements sociaux dans l'unité urbaine de Pithiviers



Sources : Insee ; DGI, Revenus fiscaux localisés 2007

Méthodologie et définitions

Cet atlas s'attache au commentaire de différents indicateurs. Dans le cadre de la rénovation de la géographie prioritaire, la division des études territoriales (DET) de l'Insee a été sollicitée par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes pour fournir des indicateurs au niveau des Zus et des Nqp. Dans ce contexte, ils ont conjointement défini une liste d'indicateurs calculables sur tous les territoires de la politique de la ville (sauf cas particuliers de zones par exemple trop petites) à partir de sources mobilisables nationalement.

Indicateurs synthétiques

Afin de pouvoir comparer les quartiers les uns aux autres nous avons combiné différents indicateurs pour obtenir trois indicateurs synthétiques :

- un indicateur de revenus qui prend en compte le revenu par unité de consommation médian, la part de la population à bas revenus et la part des allocataires CAF dépendant à plus de 80 % des allocations ;
- un indicateur logement-famille qui regroupe la part des ménages d'au moins six personnes, l'indicateur de monoparentalité avec jeunes enfants et la part des ménages locataires en HLM ;
- un indicateur emploi-formation créé à partir de la part des ménages concernés par une allocation chômage, de l'indicateur d'activité des 25-64 ans et de la part des jeunes adultes sans diplôme de niveau au moins égal au bac.

Les indicateurs sont calculés de la façon suivante : pour chaque indicateur on attribue à chaque quartier la valeur $(V_{\text{quartier}} - V_{\text{min}}) / (V_{\text{max}} - V_{\text{min}})$ (ou $(V_{\text{max}} - V_{\text{quartier}}) / (V_{\text{max}} - V_{\text{min}})$ selon l'indicateur) où V_{max} et V_{min} correspondent respectivement aux valeurs maximales et minimales de cet indicateur sur l'ensemble des quartiers de la région. Les valeurs de ces indicateurs sont donc comprises entre 0 et 1. Plus la valeur est élevée, plus la précarité est importante dans le quartier correspondant.

Revenu par unité de consommation médian (source fiscale 2007 et 2009) : partage la population en deux groupes. La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation (UC) annuel inférieur à cette valeur, l'autre moitié déclarant un revenu par UC annuel supérieur.

Part de la population à bas revenu : part de la population dont le revenu par UC est inférieur à un seuil convenu. Ici, ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un Nqp. Dix pour cent des personnes de cet ensemble d'unités urbaines appartiennent donc à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à ce seuil.

Indicateur de monoparentalité : part des ménages comprenant une seule personne de 14 ans et plus et toutes les autres de moins de 14 ans. C'est donc une ap-

proximation de la notion usuelle de monoparentalité, qui s'en distingue notamment par le fait qu'il exclut les familles monoparentales au sens usité dès lors qu'elles comportent un enfant d'au moins 14 ans.

Code couleurs des tableaux

Dans les tableaux de cet atlas, le code couleur utilisé pour chaque indicateur synthétique est le suivant :

- le rouge correspond au tiers des quartiers les plus en difficulté de la région ;
- le jaune correspond aux 25 quartiers en situation intermédiaire ;
- le vert correspond au tiers des quartiers où la précarité est moins marquée.

Indicateur d'activité (source fiscale au 1^{er} janvier 2009) : taux d'activité rapportant le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) à la population totale correspondante.

Population des ménages (recensement de la population 2009 pour les Zus et sources fiscales au 1^{er} janvier 2009 pour les Nqp) : la population des ménages ordinaires a été retenue comme indicateur central du niveau de population des quartiers. Elle ne comporte pas la population des collectivités (maisons de retraite, prisons, ...) ni celle des habitations mobiles, ni les sans-abri.

La part de résidence principale en HLM est issue des fichiers fiscaux au 1^{er} janvier 2009.

Carroyage : construit sans a priori sur ce que doivent être les zonages d'intervention ou de gestion, le carroyage permet une vision impartiale des phénomènes et est naturellement à même de surligner les zones à enjeu. Un carroyage est un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe. L'appartenance à un carreau se fait par une opération mathématique sur les coordonnées géographiques individuelles (partie entière). À chaque ménage est attribuée une position géographique précise. En caractérisant des zones en fonction de l'intensité d'un phénomène (par exemple le niveau de revenu), les cartes présentées dans le document permettent de mesurer certaines particularités territoriales.

La surreprésentation d'une sous-population (les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée...) se fait sous la forme d'un ou plusieurs « patatoïdes » de couleur, entourant les zones dans lesquelles la sous-population est, en proportion, particulièrement plus nombreuse qu'ailleurs. Le seuil de surreprésentation est fixé à la moitié supérieure de la médiane par défaut.

Le fond de carte bleu représente la plus ou moins forte densité de population.

Pour en savoir plus

« Des quartiers prioritaires très précaires au sein d'une région Centre plus préservée », *Insee Centre Info* n° 189, mai 2013.

« Quartiers prioritaires : évaluer les inégalités pour mieux cibler les mesures », *Insee Centre Info* n° 168, Insee-DRJSCS, mai 2011.

« La politique de la ville : une décennie de réforme », rapport de la Cour des comptes, juillet 2012.

Observatoire national des zones urbaines sensibles : rapport 2012 - www.onzus.fr/actualites

« Rapport de synthèse de la concertation nationale sur la réforme de la politique de la ville, Ministère de l'égalité, des territoires et du logement - Ministère délégué à la ville - secrétaire général du Comité interministériel des villes, février 2013 - www.ville.gouv.fr - www.territoires.gouv.fr

Bilan annuel des PNRU réalisé par la Dreal : www.centre.developpement-durable.gouv.fr/agence-nationale-pour-la-r147.html

Villes au Carré : www.villesaucarre.org

Atlas des Cucs réalisés par Villes au Carré pour la DRJSCS : www.villesaucarre.org/archives.php?type=1&id_arc=345

Base de données documentaires mutualisée : COSOTER : cosoter-ressources.info/opac